LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 47—N... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 21 OCTOBRE 1960

Déclaration des évêques du Canada

"La sanctification du dimanche"

L'Assemblée des Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada, réunie en session plénière à Ottawa rend des actions de grâces à la divine Providence qui inspire aux dirigeants de notre pays des attitudes fermes pour la défense de la paix dans le monde, des plans généreux dans l'assistance aux pays sous-développés, et des suggestions efficaces, nous l'espérons, pour enrayer la plaie sociale du chômage. Mais la Conférence Catholique Canadienne ne voit pas sans une grave inquiétude la tendance qui s'affirme dans le commerce et dans l'industrie de considérer le dimanche comme un jour ouvrable.

Si cette tendance devait se concrétiser un jour dans une législation ou s'implanter dans notre milieu social par une certaine tolérance, alors tous ceux qui se réclament avec fierté de la doctrine du Christ verraient disparaitre des institutions bâties non sans efforts, par de nombreuses générations de citoyens locaux.

La voix des Papes

Les Souverains Pontifes surtout depuis Léon XIII jusqu'à Jean XXIII ont rappelé dans de nombreux documents que l'observation du précepte dominical est un indice sûr d'un ordre sain tant du point de vue économique que du point de vue social. Léon XIII affirmait que "allié avec la religion, le repos retire l'homme des labeurs et des soucis de la vie quotidienne. Il l'élève aux grandes pensées du ciel et l'invite à rendre à son Dieu le tribut d'adoration qu'il lui doit. Tel est surtout le caractère et la raison de ce repos du septième jour dont Dieu avait fait même déjà dans l'Ancien Testament un des principaux articles de la loi: Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat, et dont il avait lui-même donné l'exemple par ce mystérieux repos pris aussitôt après qu'il eut créé l'homme: il se reposa le septième jour de tout le travail qu'il avait fait". Léon XIII rappelait encore que: "nul ne peut exiger ou promettre la violation des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même". (Rerum Novarum)

Pie XII de sainte et vénérée mémoire faisait de l'observation du dimanche l'enjeu de la lutte contre les forces du matérialisme. "En vérité, l'issue de la lutte entre la foi et l'incrédulité dépendra vraiment, en bonne part, de ce que l'un et l'autre camps opposés sauront faire du dimanche". Aussi donnait-il à tous les hommes de bonne volonté cette consigne: "Allez courageusement à l'ouvrage et contribuez à redonner le dimanche à Dieu, au Christ, à l'Eglise, à la paix et au bonheur des familles". (Allocution, 7 sept. 1947)

La loi canadienne

Les législateurs de notre Pays ont eu la Sagesse de reconnaître cet enseignement en promulguant la Loi du Dimanche (S.R. 1952, ch. 171 et S.R. c 123 art. 4).

A l'heure où le matérialisme agressif attaque les forces du bien devons-nous céder à la pression qu'exercent sur nos institutions saines et démocratiques les puissances de l'argent? Est-ce le travail du dimanche qui fera disparaitre le chômage? Est-ce l'abolition du jour du Seigneur qui attirera sur notre pays la protection de la divine Providence dont nous sentons tous l'urgente nécessité?

L'Episcopat du Canada croit que la sagesse des dirigeants de notre pays et de ses différentes provinces trouvera les moyens de surmonter les difficultés de l'heure présente et même de prévoir les fluctuations économiques qui pourraient se produire dans les années à venir de façon à garder au jour du Seigneur sa Sainteté. "La technique, l'économie et la société manifestent leur degré de santé morale par la manière dont elles favorisent ou contrarient la sanctification du dimanche". (Pie XII, 14 mai 1953)

☆ ☆ ☆

Remaniement du personnel des commissions épiscopales

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr J. Gerald Berry, archevêque d'Halifax, a été élu président du Conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne, à l'issue de la réunion plénière annuelle des cardinaux, archevêques et évêques du Canada qui s'est déroulée à Ottawa du 11 au 13 octobre. Il remplace à ce poste Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a été élu vice-président; il remplace Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina. Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, et Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, demeurent respectivement trésorier et secrétaire. Les deux autres membres élus sont Son Exc. Mgr M. M. Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver, et Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens. Les membres permanents du Conseil d'administration sont Son Em. le cardinal McGuigan, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger ainsi que Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada.

Une nouvelle Commission épiscopale a été créée, la Commission de liturgie et de pastorale, et la Commission de l'éducation, de la presse, de la radio et du cinéma a été divisée en deux: la Commission de l'éducation et la Commission des techniques de diffusion.

Liturgie et pastorale

La nouvelle Commission de liturgie et de pastorale comprend une section française et une section anglaise. La section française se compose comme suit: Son Exc. Mgr Cabana, archevêque de Sherbrooke, président, Son Exc. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, secrétaire, et Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, membre. La section anglaise a Son Exc. Mgr M. O'Neill, archevêque de Regina, comme président; Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, comme vice-président, et le Révérendissime Père J. Weber, O.S.B., Abbé "nullius" de Saint-Pierre de Muenster, comme membre.

Education

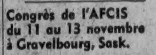
La section française de la nouvelle Commission de l'éducation a comme président Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières. Les autres membres sont Son Exc. Mgr Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, secrétaire, et Son Exc. Mgr Louis Lévesque, évêque de Hearst. Son Exc. Mgr P. J. Skinner, C.J.M., archevêque de Saint-Jean, Terre-Neuve, est président de la section anglaise, dont les autres membres sont Son Exc. Mgr T. J. McCarthy, secrétaire, et Son Exc. Mgr J. F. Ryan, évêque d'Hamilton.

Presse, radio et cinéma

La Commission des techniques de diffusion, section française, a comme président Son Exc. Mgr Gérard-M. Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec; comme secrétaire, Son Exc. Mgr Emilien Frenette, et comme membre, Son Exc. Mgr Maxime Tessier. Son Exc. Mgr John C. Cody, évêque de London, est président de la section anglaise, dont font également partie Son Exc. Mgr P. J. Skinner, C.J.M., secrétaire, et Son Exc. Mgr Michael C. O'Neill.

Action catholique

La composition de la Commission d'action catholique et d'apostolat laïc, section française, demeure inchangée: Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, président; Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield, secrétaire, et Son Exc. Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque-coadjuteur d'Amos. La section anglaise se compose comme suit: Son Exc. Mgr W. J. Smith, évêque de Pembroke, président; Son Exc. Mgr W. E. Doyle, évêque de Nelson, secrétaire, et Son Exc. Mgr M. A. MacEachern, évêque de Charlottetown, I.-P.-E.



Son Exc. Mgr M. Baudoux, vice-président de la CCC

Action sociale

La Commission d'action sociale, section française, se compose de Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, président; de Son Exc. Mgr Charles-O. Garant, évêque auxiliaire à Québec, secrétaire, et de Son Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive. La section anglaise a comme président Son Exc. Mgr Gerald Berry. Les autres membres sont Son Exc. Mgr F. A. Marrocco, évêque auxiliaire à Toronto, secrétaire, et Son Exc. Mgr W. E. Power, évêque d'Antigonish.

Missions

Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, est le nouveau président de la Commission des missions, section française, dont les autres membres sont Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, secrétaire, et Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador. La section anglaise se compose comme suit: Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque-coadjuteur d'Edmonton, président; Son Exc. Mgr A. B. Leverman, évêque de Saint-Jean, N.-B., secrétaire, et Son Exc. Mgr M. Harrington, évêque de Kamloops.

Hôpitaux

La Commission des hôpitaux, section française, a comme président Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire à Joliette; comme secrétaire, Son Exc. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et comme membre, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Le président de la section anglaise est Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg; les autres membres sont Son Exc. Mgr J. F. Ryan, évêque d'Hamilton, secrétaire, et Son Exc. Mgr A. Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie.

Amérique latine

La composition de la Commission de l'Amérique latine demeure la même. Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., en est le président, tandis que Son Exc. Mgr Albert Sanchagrin, O.M.I., et Son Exc. Mgr Francis V. Allen, évêque auxiliaire à Toronto, en sont les secrétaires français et anglais. Les autres membres sont LL. EE. NN. SS. Georges Cabana, Paul Bernier et John C. Cody.

Congrès de l'AFCIS du 11 au 13 novembre à Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — Le prochain congrès annuel de l'A.F.C.I.S. aura lieu dans l'auditorium du couvent de Gravelbourg. Il commencera par l'inscription le 11 novembre à 9 h. a.m., et les activités se poursuivront jusqu'au 13.

La survivance française, problème à multiples facettes, revêt diverses formes et diverses manières. Cette année les congressistes le considéreront sous le thème suivant: Mentalité et attitude françaises.

En même temps les congressistes auront à refaire en quelque sorte les cadres de leur organisation, à analyser leurs relations avec les associations similaires et aussi à défricher quelques problèmes d'intérêt permanent.

A remarquer que le président de l'A.F.C.I.S. est actuellement malade et que le secrétaire est parti. C'est le R. P. Benoit Paris, O.M.I., vice-président, qui lance cette convocation au congrès de novembre.

La mort du bon Frère Justinien, E.C., projette encore sur tous l'ombre d'un triste deuil. Cet apôtre inlassable de nos causes saura bien tout de même être présent au milieu des congressistes, à sa manière, aussi fidèlement que par le passé.



Le "principe" de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'intéresse pas les mères catholiques de Florissant, Mo. La ville ayant refusé de transporter leurs enfants aux écoles paroissiales, elles ont rencontré un beau matin l'autobus de l'école publique et elles y sont montées avec leurs enfants. Le chauffeur a exercé son jugement et a livré tous ces passagers à l'école publique. La photo illustre la démonstration imprévue, angle de la rue Ste-Catherine. (Photo NC)

Critiques contre le régime actuel des bourses du Commonwealth

OTTAWA — Le R. P. Roméo Guilbeault, O.M.I., éducateur réputé qui a passé 21 ans de sa vie en Afrique, a vertement critiqué l'attitude du Canada à propos du régime des bourses d'études du Commonwealth. "Je crois que notre pays va un peu trop loin à ce sujet", a-t-il dit au cours d'une interview.

Le R. P. Guilbeault, qui est d'origine canadienne et qui fait partie de la Congrégation des Pères Oblats de Marie Immaculée, est supérieur du collège universitaire du Basutoland. Il a déclaré que la moitié des étudiants dirigés vers le Canada seront désappointés une fois de retour dans leur pays.

Agé de 48 ans, le Père Guilbeault, qui est en congé au Canada jusqu'à la fin de l'année, a critiqué le régime des bourses d'études du Commonwealth pour deux raisons principales.

En ce qui a trait aux étudiants africains, il a affirmé que les bourses du Commonwealth devraient être accordées de façon à permettre à ces étudiants de poursuivre leurs études dans des endroits plus rapprochés de leurs pays respectifs que ne l'est le Canada.

Deux modes de vie

Relativement au choix des étudiants à qui on veut accorder des bourses, le Père Guilbeault a exprimé l'avis qu'il devrait être fait autant que possible sur les lieux, plutôt qu'au Canada.

Le missionnaire a soutenu qu'en exposant les étudiants au train de vie des gens du continent nord-américain, on contribuait uniquement à semer parmi plusieurs d'entre eux des germes de mécontentement.

"Notre train de vie, a-t-il fait remarquer, n'est pas celui qu'ils vivront une fois de retour dans leur pays et nous devons nous mettre immédiatement dans la tête que les Africains n'adopteront sûrement pas notre mode de vie."

Comme alternative au régime actuel des bourses d'études, le R. P. Guilbeault a suggéré que chacune des universités des nations africaines du Commonwealth choisissent elles-mêmes un ou deux étudiants prometteurs pour les envoyer au Canada.

Selon le missionnaire, le reste de l'argent disponible pour les bourses d'études devrait être consacré à l'enseignement et au perfectionnement des étudiants dans des pays avoisinant le leur.

En faveur d'un drapeau distinctif

CALGARY — Le Bureau de la Chambre de commerce du Canada a fortement appuyé le projet de donner au pays son drapeau distinctif, lors de sa récente réunion à Calgary.

Le Comité exécutif avait recommandé que les déclarations de la Chambre à ce sujet soit retardées, parce que la requête avait été présentée au parlement et au gouvernement.

Cependant, et à l'unanimité semble-t-il, le Bureau a rejeté cette recommandation à la suite d'opinions vigoureuses exprimées par plusieurs Chambres de commerce.

Un porte-parole de Sarnia a déclaré qu'il fallait garder cette attitude jusqu'à ce que le Canada ait son drapeau distinctif.

La Chambre de Regina a approuvé cette proposition, et la Chambre de St-Boniface l'a secondée. La proposition se méritait aussi l'appui de la Chambre de Victoria, et aucune organisation présente ne s'y est opposée.

Hymne national

De plus, le Bureau a outrepassé une recommandation du Comité exécutif relative au délai d'une requête réclamant l'adoption par le fédéral d'une version approuvée et officielle de "O Canada" comme hymne national.

Le Comité exécutif a recommandé que l'on retarde la requête parce qu'elle avait été présentée au gouvernement, mais, peu avant minuit, le Bureau décidait de passer outre à la recommandation.

Le Bureau a même rétabli, malgré une recommandation de l'exécutif, un projet visant à faire de la Chambre la championne et gardienne de l'observance de la Fête de la Confédération.

Les sessions du Bureau, composé de 50 représentants des Chambres de commerce et des Boards of Trade d'un bout à l'autre du pays, ont permis à tous les délégués d'y prendre part, bien que le droit de vote ne fut réservé qu'aux représentants seulement.

Congrès annuel d'Action catholique des éducateurs de Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — Le Congrès annuel d'Action catholique pour prêtres, religieuses et laïcs-assistants eut lieu le samedi 15 octobre au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. Etaient présents une trentaine d'assistants venus de Willow-Bunch, Lisieux, Assiniboia, Laflèche, Frenchville, Ponteix, Coderre, Courval et Gravelbourg (collège, couvent et jardin Notre-Dame).

Sous la présidence de l'aumônier diocésain, M. l'abbé Richard Larivière, le congrès s'ouvrit à 10 h. par la prière au Saint-Esprit. On se divisa ensuite en trois équipes présidées respectivement par le R. P. G. Nogue, O.M.I., M. l'abbé R. Larivière et la Rév. Sr Marie-Joséphine, f.d.l.c., pour étudier à l'aide d'un questionnaire le travail étudiant, le milieu étudiant et le monde étudiant.

Le secrétaire de chaque groupe donna en réunion plénière un compte rendu des discussions de son équipe. De ces études on peut conclure que chez les jeunes, l'idéal étudiant, le développement, l'épanouissement équilibré de l'ensemble des facultés et des forces humaines sont parfois entravés par la crainte de l'effort, l'ennui et le dégoût que la nature éprouve à s'astreindre au "terrible quotidien" scolaire. Souvent aussi les distractions, les plaisirs et l'appât d'un gain immédiat miroitent aux yeux des élèves, leur font perdre un temps précieux et même sacrifier un avenir prometteur pour une satisfaction présente.

Par contre on constata que les jeunes ne manquent pas de ressources, de débrouillardise, de générosité, mais trop souvent ces énergies sont endormies ou mal dirigées. Il faut bien comprendre les jeunes pour les aider à se comprendre eux-mêmes. Il faut aussi avoir une grande confiance en eux et toujours faire ressortir le bon qui est en chacun d'eux. Il faut enfin ne pas abdiquer les responsabilités envers eux. Les jeunes ont besoin des adultes, parents et éducateurs pour les entrainer à atteindre le but de l'éducation.

Après la messe dialoguée, les religieuses congressistes prirent le diner en commun dans la salle d'art ménager du couvent, tandis que les prêtres et religieux étaient invités à l'évêché.

A 1 h. 15 p.m., on reprit les travaux en commun pour l'étude du programme religieux de l'année: "Pénitence, vertu et sacrement". M. l'aumônier diocésain, dans une courte allocution, traça les grandes lignes du sujet. Puis on reprit le travail en équipe qui fut ensuite présenté en plénière pour le bénéfice de chacun et de chacune.

Comme intermède, le R. F. Roger-Francis, de Willow-Bunch, délassa l'assistance par un chant à répondre. Ensuite, quelques problèmes d'ordre pratique, tel que, tenue des réunions, présentés par certaines congressistes furent discutés et la solution suggérée sembla satisfaisante.

Un goûter gracieusement servi par les religieuses de Jésus-Marie vint clore le congrès. Tous les remercient de leur hospitalité et emportent du congrès l'impression réconfortante de n'être pas seuls à travailler au service du Maître. En effet, tous forment une grande équipe de collaborateurs dans l'oeuvre de l'édification du Corps Mystique du Christ.

L'Afrique noire moderne et les Canadiens bilingues

MONTREAL — L'Afrique noire moderne a besoin de professeurs français, même les anciennes colonies anglaises, ne serait-ce que parce que la documentation écrite sur quantité de sujets concernant ce continent n'existe qu'en français. Or les Canadiens français ont cet avantage assez unique d'être bilingues. Il y a donc pour eux d'excellents débouchés en Afrique noire.

M. Robert Cornevin, administrateur en chef de la France d'outre-mer et historien de l'Afrique noire, a lancé cet appel à notre collaboration au développement de l'Afrique moderne à l'issue de la conférence publique qu'il donnait à l'Université de Montréal où il a rappelé le passé historique de deux empires qui sont aujourd'hui le Mali et le Ghana.

Club des 200

L'AECFM vient d'être reconnue pour fins de déductions d'impôts

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba vient d'être reconnue comme organisation charitable. Il en résulte que les bienfaiteurs de l'Association peuvent déduire leurs dons dans le calcul de leur impôt sur le revenu.

Cette nouvelle a été révélée par l'hon. George Nowlan, ministre du Revenu national, dans une lettre en date du 6 octobre, à l'adresse de Me Laurier Régnier. Ce dernier, député parlementaire de St-Boniface, s'occupe de la question depuis quelque temps. Le 23 septembre dernier, une abondante documentation a été soumise au ministre, par rapport aux activités de l'AECFM.

La reconnaissance officielle est en conformité des clauses de l'Acte d'Impôt sur le Revenu, section 62 (1) (e) et la déduction doit être calculée en conformité de la section 27 (1) (a) du même statut.

Cette décision est non seulement encourageante pour les bienfaiteurs de l'Association, mais elle rehausse aussi le prestige de l'organisation en ces temps où un statut légal est la condition préalable à des projets de collaboration gouvernementale.

SIXIEME LISTE

Contribution de $75.00

La Clinique de St-Boniface, St-Boniface

Contributions de $25.00

M. Etienne Bohémier, St-Boniface
Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface
M. Charland Prud'homme, St-Boniface
Les Clercs de St-Viateur, Otterburne
M. Arthur Corriveau, St-Boniface
M. le Dr Albert-J. DePape, St-Boniface
M. Louis Roch, St-Jean-Baptiste
Garage Labossière et Fils, St-Boniface
Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface
Radio St-Boniface Ltée, St-Boniface

MEMBRES INSCRITS A DATE: 107

Un détroit de l'archipel Arctique portant le nom de Vincent Massey

OTTAWA — Un détroit non désigné de l'archipel Arctique du Canada portera désormais le nom du Très Honorable Vincent Massey, ancien gouverneur général du Canada.

Le détroit de Massey, nom sous lequel il sera désormais connu, se trouve entre les îles Axel Heiberg et Amund Ringnes, au sein du groupe des îles Reine-Elisabeth, dans le nord de l'archipel. Il mesure environ 70 milles de longueur sur 30 milles de largeur.

L'honorable Paul Comtois, ministre des Mines et des Relevés techniques, annonça récemment que le Cabinet a approuvé le choix de ce nom à la recommandation de la Commission canadienne des noms géographiques.

Très intéressé au Canada et à toutes les choses canadiennes, M. Massey a toujours témoigné une sollicitude particulière au Nord Canadien et aux Esquimaux. En novembre 1956, il visita divers villages esquimaux de l'Extrême-Nord et survola la limite nord de l'archipel devenant ainsi le premier gouverneur général à survoler le Pôle nord. C'est à l'occasion de ce voyage qu'il survola le détroit entre les îles Axel Heiberg et Amund Ringnes, qui portera désormais son nom.

Elections importantes à St-Boniface le 26 octobre

Les élections à St-Boniface le 26 octobre présentent quatre particularités importantes. Pour la première fois on choisira les membres du nouveau Conseil métropolitain. Il y a lutte pour la position de maire. Quatre candidats se disputent trois postes à la Commission scolaire de St-Boniface. Enfin, le Conseil de ville soumet deux règlements aux contribuables, ayant trait respectivement aux loisirs de l'esprit (bibliothèques) et aux loisirs récréatifs (piscines). Comme d'habitude, des acclamations ont réglé le sort de candidats à l'échevinage dans trois quartiers, tandis qu'ailleurs le choix reste à faire, entre des aspirants compétents.

Conseil métropolitain

Malgré les efforts de MM. Forest, Appleby, Guay et autres, St-Boniface n'a pas été favorisé par la répartition des divisions métropolitaines, et son influence sera partagée entre les divisions 6 et 7. Dans la première le choix se fera entre MM. Martin, Olive et Wolfe et dans la deuxième entre MM. De Leeuw et Ostrander. A l'exception de M. Olive, ces hommes sont assez bien connus des électeurs, ce qui permettra à la plupart de voter en raison d'un jugement personnel. A remarquer que chaque électeur se rend au bureau habituel de votation où il recevra son bulletin métropolitain. Dans ce cas, il faut indiquer sa préférence par un chiffre, 1, 2 . . .

A Winnipeg, certains candidats cherchent l'appui des électeurs en demandant que l'autorité métropolitaine soit étendue plus loin pour comprendre les services de police, d'incendies, etc. Prises de position imprudentes. Le Conseil métropolitain aura assez à faire pour remplir ses devoirs actuels, sans en chercher d'autres. Il lui faut surtout des hommes remarquables pour leur largeur de vues, intéressés à harmoniser l'ancien et le nouveau et décidés à ne pas se laisser mener par des fonctionnaires.

La mairie

La naissance du gouvernement métropolitain donne une importance accrue au poste de maire de St-Boniface. La ville aura moins d'autorité, mais elle doit démontrer tangiblement qu'un gouvernement local peut faire mieux qu'un autre et elle doit défendre l'intérêt particulier de ses contribuables auprès du gouvernement métropolitain.

Dans cette élection comme dans toute votation municipale, on indique sa préférence par un "X". Il n'est pas obligatoire de voter pour autant de candidats qu'il y a de postes à remplir. D'autre part, voter pour quatre candidats, pour remplir trois postes, rendrait le bulletin nul.

Les citoyens de St-Boniface ont un beau choix de candidats à la succession de Son Honneur M. Van Belleghem, dont la carrière a été marquée par une compétence rare en fait de finances municipales et par une posture digne à l'occasion des fêtes civiques, visites officielles, etc. Les autres qualités des candidats mises à part, il semble dans l'ordre de souhaiter que le futur maire soit en mesure de maintenir la belle tradition bilingue que M. Van Belleghem a établi avec tact et courtoisie. Dans le passé, MM. McLean et Hansford ont bien fait les choses, mais l'introduction du système métropolitain invite chaque ville qui en fait partie, à affirmer davantage, pour le moment au moins, ce qui la caractérise le plus. Dans un choix difficile entre trois candidats très méritants, ce facteur peut être décisif.

Commissaires scolaires

Quant à l'élection de trois membres de la Commission scolaire, il est évident que la région de St-Boniface fait face à des courants qui peuvent à la longue amener des rajustements ici et là. La commission actuelle a courageusement lancé les constructions nécessaires et a manifesté une compréhension remarquable de ses devoirs et de ses droits en répondant aux désirs des parents quant à l'enseignement religieux, en conformité de la loi. Soit dit en passant, cette compréhension a dicté l'emploi de plus de trente instituteurs protestants dans le district et la nomination de M. D. Slater au principalat de Windsor Park Collegiate. Pour l'élément chrétien de la population, MM. Bockstael et Léveillé et Mme Gordon ont fait leurs preuves. Ils ont droit à un vote de confiance massif, suffisant pour leur assurer une majorité encourageante. C'est le meilleur moyen de garantir que le progrès scolaire se poursuivra dans le district, avec fermeté et souplesse.

Deux règlements

St-Boniface grandit toujours Certains problèmes qui harcellent les métropoles menacent de s'y introduire. C'est le temps de doter la ville des bibliothèques et des piscines qui aident la jeunesse et les moins jeunes à employer utilement et agréablement leurs loisirs, à se développer mentalement et physiquement. Négativement, ce sont des moyens efficaces de prévenir la délinquance et à ce titre seul les règlements soumis aux contribuables méritent leur appui.

L'élection du 26 octobre aura une influence considérable sur l'avenir de la ville-cathédrale. Que le résultat ne soit pas décidé par les indifférents qui n'auront pas voter.

L'Eglise de France réclame une paix rapide en Algérie

PARIS — Le collège des cardinaux et archevêques catholiques de France a réclamé l'intervention d'une paix rapide en Algérie.

A l'issue d'une réunion qui s'est prolongée durant toute la fin de semaine, l'Episcopat a, dans une déclaration publique, sommé le gouvernement "d'imposer une solution sage, digne de la France et du noble exemple de désintéressement que ce pays vient de fournir au monde en octroyant leur liberté à 11 jeunes nations africaines".

Il a réclamé "une paix juste respectant tous les légitimes espoirs, droits, intérêts et traditions des diverses communautés d'Algérie".

La déclaration condamnait cependant du même coup le principe dont se réclament les jeunes Français qui refusent le service militaire en Algérie ou désertent leur poste. C'est là, dit-elle, "tourner le dos aux devoirs qu'imposent la solidarité nationale et l'amour de son pays".

(Suite à la neuvième page)

MERCREDI PROCHAIN 26 OCTOBRE

N'OUBLIEZ PAS D'ALLER VOTER

Gracieuseté de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface

Un client, pas très content, appelle le garçon du restaurant:
— Qu'est-ce que c'est que ça, garçon?
— Du poulet rôti, Monsieur . . .
— Ah! Du poulet rôti? Dites-moi, mon ami, vous perdez votre temps dans ce restaurant.
— Pourquoi donc, Monsieur?
— Avec une imagination pareille, vous devriez écrire des romans!

Le chirurgien en chef d'un hôpital a une grande aversion pour l'appellation de "docteur" quand cette apostrophe lui est adressée en dehors de l'hôpital.
Un jour, il arrive à une soirée à laquelle il était invité et, dès l'arrivée, un monsieur aimable le salue:
— Bonsoir, Docteur!
— Bonsoir, fabriquant de chemises, de sous-vêtements et pyjamas de fantaisie!

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La série mondiale de 1960 avait été décrite comme une rencontre entre un boxeur et un "slugger". Les Yankees avaient fait subir aux Pirates les pires avanies; de véritables raclées dont personne croyait que le club de Pittsburgh parviendrait à se remettre. Pourtant, comme un boxeur se battant uniquement avec son instinct, les Pirates se relevaient à chaque fois et à force de courage parvenaient à gagner des joutes. Mais on se demandait pendant combien de temps ce jeu de massacre allait durer. On a maintenant la réponse! Jusqu'à la limite possible. Mais, à la fin de tout, ce sont les Pirates qui ont porté le coup décisif, et quel coup! Un circuit qui brisait une égalité compromise continuellement durant la joute; un circuit qui faisait oublier les bévues et les exploits d'une série comme on en a jamais vu dans l'histoire du baseball. Le meilleur club n'a peut-être pas gagné, mais le club le plus courageux a certainement mérité sa victoire. Les records sont allés aux Yankees, mais le titre à l'équipe de la Nationale.

On peut écrire que la victoire des Pirates a été populaire. Le public aime voir les idoles précipitées au sol et il aime voir l'homme fort se faire battre par un autre plus faible, mais tout aussi déterminé. Les grosses victoires des Yankees ont été leurs pires ennemis. Le public, sauf bien entendu quelques chauds partisans, n'aime pas ces triomphes décisifs. Il prend l'adversaire défait en pitié et souhaite le voir obtenir sa revanche. Les Pirates ont prouvé qu'ils pouvaient se servir des mêmes armes que les Yankees et c'est ce qui a rendu leur victoire si populaire. Les coups de circuits n'ont donc pas été inventés par les Yankees pour démolir leurs adversaires; ces derniers peuvent eux aussi s'en servir avec grand succès et beaucoup d'autorité. Soulignons, en passant, que les Yankees n'ont jamais été défaits en moins de sept joutes dans les séries mondiales depuis 1942. Ils ont gagné souvent en moins de sept joutes, mais quand ils ont perdu, leurs adversaires ont dû batailler jusqu'à la limite de chaque série.

Un bon club!

Même dans la défaite le prestige des Yankees n'a rien perdu. On sait que l'équipe de Casey Stengel était meilleure que celle des Pirates, mais on sait aussi qu'il ne suffit pas d'être bon pour gagner. Les Pirates, qui alignent des joueurs excellents, viennent de le démontrer. Peut-on dire que la chance a joué pour eux? Non pas, chaque équipe a connu sa part de bons coups et de déboires: les Yankees les ont cumulés en trois joutes, les Pirates ont su les étirer jusqu'à la dernière et la plus importante des sept joutes. C'est Yogi Berra qui, à la veille de la septième joute, disait aux journalistes que les Yankees avaient le meilleur des deux clubs. Il n'a probablement pas changé d'idée au lendemain de la série, mais Yogi sait une chose: les Yankees ne seront pas les mêmes la saison prochaine. Casey Stengel semble bien déterminé à prendre sa retraite. Il l'a déclaré aux journalistes et l'a répété avant la dernière joute. Son exemple sera-t-il suivi par d'autres joueurs des Yankees, dont Yogi Berra? Nous en doutons, mais nous croyons que la direction de l'équipe du Bronx va procéder à certains changements l'an prochain. On sait que les Yankees aiment les échanges et qu'ils en retirent généralement le plus grand profit. Ne soyons donc pas surpris d'apprendre que certains des meilleurs joueurs de cette grande équipe porteront un autre uniforme la saison prochaine. C'est là l'aspect cruel du baseball, comme de tous les autres sports.

Les Pirates, de leur côté, garderont sans doute le même alignement. Pourront-ils répéter leur exploit de cette saison? Nous en doutons. Le club manque définitivement de puissance au marbre et si on peut, durant une saison, gagner des joutes uniquement avec sa détermination, il faut un peu plus que cela sur une longue période de temps pour établir ses droits au championnat. D'où leur viendra l'opposition? Bien habile qui pourrait le dire et peu importante serait cette découverte. Pour l'instant, et pour les mois à venir, les Pirates sont les champions du monde et rarement titre fut-il plus mérité. Ils ont triomphé d'une équipe formidable, invincible à première vue, mais qui a quand même quitté le terrain sans être parvenues au but avant les Pirates.

Deux gardiens?

Quelques clubs de hockey de la Nationale songent à garder deux gardiens de buts sur leur alignement régulier. Les Rangers ont utilisé cette tactique pendant longtemps, tandis que les Bruins l'ont essayée la saison dernière et que les Red Wings feront la même chose cet hiver. Toronto aussi a souvent demandé à deux hommes de se partager la tâche de défendre les buts du club de la Ville Reine. Il ne reste donc, cette saison, que les Canadiens et les Black Hawks qui s'en tiennent, pour le moment tout au moins, à un seul gardien de buts régulier. La lutte est déjà engagée entre Jacques Plante et Glenn Hall et la publicité favorise Hall. Plante remportera probablement le trophée Vézina cette saison encore et son adversaire recevra les votes. C'est ainsi que vont les choses depuis qu'il est dans la Nationale, et on ne peut s'attendre à un changement trop brusque.

Hall semble établi solidement à Chicago. Il a devant lui un club composé de joueurs très costauds qui donneront du fil à retordre même aux Canadiens. Mais comme le disait déjà Dickie Moore: "Ils ne nous feront jamais assez peur pour que nous les laissions seuls sur la glace". Ce serait une excellente chose que de voir les autres clubs tenir tête aux Canadiens, mais quand on regarde la puissance des trois lignes d'attaque du Tricolore, on se demande où les autres clubs pourront puiser autant de puissance "sur le banc". Les réservistes des Canadiens seraient des étoiles sur les autres clubs. La ligne Richard-Moore et Hicke fonctionne à plein rendement, tandis que Geoffrion, Béliveau et Bonin constituent un trio qui pourrait facilement devenir le meilleur du circuit. Il reste aussi Goyette, Provost, Pronovost, Bascktrom, Marshall! Défensivement les Canadiens seront peut-être meilleurs cette saison. Junior Langlois pourrait facilement devenir un homme aussi utile que Doug Harvey, et qui sait si la saison qui commence ne lui fournira pas souvent l'occasion de prouver sa très grande valeur. A première vue les Canadiens nous paraissent capables de conserver et de bien défendre leur championnat.

Des gâteaux "aux pommes"

Une façon nouvelle et appétissante d'utiliser la pomme commence à faire son chemin au Canada.

Une fois coupée en dés, glacée, colorée et bien aromatisée, la pomme peut très bien remplacer les cerises et les pelures d'agrumes (oranges, pamplemousses, citrons) dans la confection de gâteaux aux fruits, déclarent les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada.

On prépare le fruit d'après le procédé à vide mis au point et employé de plus en plus pour les garnitures de tarte aux pommes et la mise en boite solide.

Ce traitement à vide chasse les gaz des tissus de pommes coupées en dés et les rend assez fermes pour qu'ils gardent leur forme dans le sirop de glaçage.

Selon le chercheur F. E. Atkinson, ce procédé permettra d'utiliser couramment la pomme comme fruit de boulangerie.

Dans la préparation des dés de pommes glacés, on peut employer les mêmes couleurs que pour les cerises et le melon sucrin. Si la même fabrique s'adonne au traitement des pelures d'agrumes, on pourra même incorporer un peu de sirop acidulé au sirop de glaçage pour donner à la pomme un petit goût suret. Un soupçon de masquarin fera encore plus savoureux, dit-on.

Il faut cependant tenir compte de deux points: (1) les pommes utilisées doivent être fermes et saines; (2) seules les pommes fraiches se prêtent bien au glaçage, l'entreposage des pommes préparées s'étant révélé peu pratique.

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.
Mlle de LESPINASSE.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Où chante l'alouette

Une nouvelle émission à caractère folklorique est maintenant diffusée, tous les samedis soir à 8 h. 45, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

"Où chante l'alouette" nous offre, chaque semaine, des chansons et danses du folklore international.

Au cours de la série, des émissions consacrées au folklore canadien alterneront avec des quarts d'heure composés d'airs traditionnels des autres pays.

Chaque émission est animée par un interprète de chansons folkloriques. La série présente également un groupe de huit danseurs et danseuses ainsi qu'un ensemble de sept musiciens.

Hélène Baillargeon animera l'émission du 22 octobre qui mettra en vedette le groupe des Feux-Follets. Au programme: le Panier des dames, la Plongeuse, la Danse des mouchoirs et le Cotillon, extraits du folklore canadien de l'Ile-aux-Coudres.

Joie de vivre

Le populaire téléroman "Joie de vivre" est maintenant de retour au petit écran. Il est diffusé chaque mardi soir à 8 h. 30 au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Nous avons retrouvé les vivants personnages imaginés par Jean Desprez, en particulier les membres des familles Labelle et Dumouchel. Signalons deux nouvelles figures, Mme Patterson, femme du magnat américain, et sa fille. A noter également que, cette année, le rôle de Madeleine Labelle est tenu par Françoise Gratton qui remplace Nathalie Naubert.

L'épisode du 25 octobre aura pour titre: "le Smoking blanc". Nous retrouverons une Hélène désolée d'avoir trouvé, dans la garde-robe d'André, non seulement deux complets neufs et une magnifique robe de chambre, mais aussi un smoking blanc.

Outre Françoise Gratton, la distribution comprendra Huguette Oligny, Antoinette Giroux, Louise Marleau, Denyse Saint-Pierre, Georges Groulx, Hubert Loiselle et Jean Duceppe.

Cette année, "Joie de vivre" est réalisée par Florent Forget. Production de Radio-Canada.

C'est la vie

Me Alban Flamand est maintenant de retour au petit écran pour nous présenter une autre série de l'émission "C'est la vie", qui est diffusée chaque mardi soir à 9 h. au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le 25 octobre, il sera question de sinusite. A ce sujet, l'animateur interrogera le Dr Jules Brahy. Pour illustrer l'entretien, Eugène Cloutier a écrit un sketch fantaisiste qui nous donnera quelques notions de l'anatomie et de la pathologie des sinus.

Cette année encore, c'est Guy Parent qui réalise "C'est la vie". Production de Radio-Canada.

La veuve joyeuse

Nos téléspectateurs ne voudront pas manquer jeudi soir prochain, dans le cadre de la série des Grands Spectacles du jeudi soir: "La veuve joyeuse" de Franz Léhar. La distribution comprendra Pierrette Alarie dans le rôle-titre, Monique Hébert, Eve Gagnier, Lucille Dansereau, René Blanc, Jean Duceppe, Jean-Paul Jeannotte, Paul Berval, Jacques Lorain, Gérard Paradis, Robert Savoie, Claude Létourneau et Jules Bruyère.

L'adaptation pour la télévision est de Rudel Tessier. Le choeur sera dirigé par Roland Séguin, les danseurs par Brian MacDonald, et l'orchestre par Jean Deslauriers. C'est Jacques Blouin qui réalisera cette émission dans une mise-en-scène de Georges Groulx. Réalisation technique: Roger Morin.

Longs métrages

Le samedi 22 octobre, à 7 h. p.m., l'émission "Walt Disney" sera remplacée, exceptionnellement, par un film d'une heure qui a pour titre: "L'heure angoissée"; à 9 h. p.m.: "Bombes sur Hong Kong", un drame de guerre américain; à 11 h. p.m.: "La pensionnaire" satire sociale d'Alberto Lattuada, avec Raf Vallone et Martine Carol.

Le dimanche 23 octobre, à 6 h. p.m., en remplacement des "Contes du dimanche", on mettra à l'affiche "Alice au pays des merveilles", un film pour les enfants.

Le lundi 24 octobre, à 10 h. 30 p.m., le long métrage mettra à l'affiche "Amour et jalousie" d'Alessandro Blasetti, avec Eleonora Rossi, Amedeo Nazzari, Elisa Gegani, Carlo Ninci et Drago.

Le mercredi 26 octobre, à 10 h. 30 p.m., le long métrage mettra à l'affiche "A tout péché miséricorde", mélodrame policier d'Alberto Cavalcanti, avec Stephen Murray et Patricia Plunkett. Après avoir purgé une longue peine pour crime, un homme tente de prouver son innocence.

Le vendredi 28 octobre, à 9 h. p.m., on mettra à l'affiche "La polka des menottes" une comédie burlesque de Raoul André avec René Blancard, Pascale Audret et André Versini. Quatre personnes s'accusent d'avoir tué un professeur célèbre, mais il est impossible de retrouver le cadavre. Puis, quatre autres personnes sont soudain suspectes. Après de longues recherches par un corps de police affolé, la vérité est enfin découverte. A 11 h. p.m.: "L'énigmatique M. Horace" comédie irlandaise avec Tyrone Power et Anne Baxter, d'après une vieille légende du pays. Un farfadet aide un jeune homme à épouser celle qu'il aime.

Joindre les deux bouts

Une émission qui, selon toute apparence, était très populaire, prenait fin cette semaine: "J'ai fait un beau voyage". Roberto Rossellini, le célèbre cinéaste Italien, nous y donnait l'occasion de joindre les deux bouts entre le monde occidental et l'Orient ou entre l'Orient ancien et le nouveau.

Remplaçant "J'ai fait un beau voyage" à compter de mercredi soir prochain à 9 h. 30, "Joindre les deux bouts" abordera cette année encore, pour la troisième année consécutive, une foule de sujets se raportant aux problèmes du budget familial et de l'administration de l'économie domestique.

Formule heureuse que celle de l'émission que les téléspectateurs voient avec un double intérêt, puisqu'il s'agit d'une émission non seulement agréable par la façon dont elle est présentée, mais encore très instructive.

Chaque semaine, "Joindre les deux bouts" décrit des situations concrètes dans lesquelles les diverses catégories de téléspectateurs se reconnaissent, aux prises avec les problèmes du budget familial.

Ainsi le 26 octobre, l'animateur, Jean-Paul Lefebvre, amorcera le dialogue sur ce qu'il intitule: "Le budget de la pharmacie". Un pharmacien, un fabricant de produits pharmaceutiques, un médecin et un économiste tenteront de répondre à la question "peut-on réduire le coût des remèdes?" La discussion en studio sera précédée d'un très court passage sur film qui nous permettra d'entendre des opinions recueillies dans la rue, une auto-critique de la situation par un pharmacien ainsi que l'avis d'un médecin sur la "ristourne" possible que les médecins recevraient du pharmacien.

L'organisation financière de la pêche . . . ou "le budget du pêcheur" sera le sujet de la seconde émission de cette nouvelle série, le mercredi suivant, le 2 novembre.

Au cours d'émissions successives, il sera question des symboles et des motifs d'épargne (le 9 novembre); de l'outillage du cheptel et de la main-d'oeuvre nécessaires pour "joindre les deux bouts" des revenus de la terre (le 16 novembre); du budget de l'adolescente au travail (le 23 novembre), et, ce qui ne s'est jamais encore vu à la télévision, du budget de "l'aventurier", de celui qui part travailler dans le Grand Nord pour faire "un coup d'argent" ou qui émigre aux Etats-Unis, délaissant les vieilles régions pour l'attrait industriel des villes.

Le 21 décembre, une émission sera consacrée aux téléspectateurs. Aucun sujet ne sera prévu d'avance; on le choisira en se basant sur le courrier reçu depuis le début de la série: critiques et suggestions. Le but d'une telle émission (et il y en deux du genre) est, on le devine, de permettre aux téléspectateurs d'exprimer librement leurs idées sur des sujets qui les ont intéressés.

La place nous manque pour donner un aperçu complet des sujets qui seront discutés aux émissions de "Joindre les deux bouts" au cours de cette troisième saison. "Joindre les deux bouts" est une production du service des émissions éducatives et d'affaires publiques, émission d'économie domestique, certes, mais faite de telle sorte qu'il devienne intéressant pour tout téléspectateur d'apprendre à joindre les deux bouts. Réal Michaud est le coordonnateur de la série.

Les abonnés de "La Semaine à Radio-Canada" trouveront sur le sujet, une foule de renseignements intéressants, dans la dernière édition de ce petit journal des émissions de Radio-Canada.

Guy PARISEAU.

Au poste CBWFT

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Samedi 22 octobre
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Vacances d'une caméra (Un jeudi avec les phoques)
7.00—Walt Disney
8.00—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
8.15—Passe-partout
8.45—Folklore (Où chante l'Alouette)
9.00—Long métrage
10.30—Télépolicier
11.00—Long métrage (Les indiscrètes)

Dimanche 23 octobre
4.15—Horaire et musique
4.30—Les travaux et les jours (Erosion du sol)
5.00—L'heure des quilles
6.00—Contes du dimanche
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Une étoile m'a dit
10.00—L'art et son secret (Ce que l'art révèle des époques)
10.30—Premier plan (L'express)

Du lundi au vendredi
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours

Lundi 24 octobre
6.00—Images africaines
7.00—Tribune libre
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Je vois tout (Ténèbres)
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Petit théâtre
10.00—Histoire d'amour (Julietta)
10.30—Long métrage (Amour et jalousie)

Mardi 25 octobre
6.00—Furie
7.00—Caméra '60
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Par le trou de la serrure (Jardin botanique)
8.00—Sur demande (Jean Coutu)
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie (La sinusite)
9.30—Pays et merveilles (André Laurendeau)
10.00—Ici Interpol (Mort à l'arrivée)
10.30—Récital (Gérard Souzay, baryton)
11.00—Reportage

Mercredi 26 octobre
6.00—Le moulin aux images
7.00—Le siffleur
7.30—Cinéfeuilleton (Le grand cirque)
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation (Théâtre grec et Théâtre de Molière)
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts (Budget de la pharmacie)
10.00—Défi au danger
10.30—Long métrage (A tout péché miséricorde)

Jeudi 27 octobre
6.00—Antoine
7.00—Guillaume Tell
7.30—Cinéfeuilleton (Le roi de la Sierra Morena)
7.45—Mes chansons
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Grands spectacles (La veuve joyeuse)
11.30—Long métrage (Le grand John)

Vendredi 28 octobre
6.00—Les Frères Obus
7.00—Le roi de la jungle
7.30—Cinéfeuilleton (Le roi de la Sierra Morena)
7.45—Pour elle (Suzanne Avon)
8.00—Découvertes
8.30—Théâtre Ford (L'homme qui battit Lupo)
9.00—Cinéma international (La polka des menottes)
10.45—Abat de rigueur
11.00—Ciné-vedette (L'énigmatique M. Horace)



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Appel de Mgr Sigismondi pour la journée missionnaire du 23 octobre

Les événements qui se sont déroulés au cours de cette année dans les pays de mission confèrent au message traditionnel de la Journée Missionnaire une actualité qui requiert, plus que jamais, l'attention et l'engagement de tous les chrétiens dignes de ce nom.

C'est toujours dans un monde troublé que l'Eglise poursuit infatigablement son travail d'évangélisation.

Sans arrêt sonnent à travers le monde des heures marquées par des transformations qui se succèdent avec une rapidité vertigineuse. En face de cette situation, l'Eglise sent la nécessité de mobiliser toutes les forces vives de ses fidèles, qu'il s'agisse de prières ou de générosité.

Nombre de jeunes chrétientés sont entrées dans une phase décisive de sorte que tout retard, toute omission ou erreur de comportement pourraient avoir de funestes conséquences sur de nombreuses générations.

Qu'elles sont riches d'espérance, ces jeunes chrétientés! En appelant, cette année, à faire partie du Sacré-Collège des Prélats originaires d'Afrique et d'Asie, en augmentant le nombre déjà considérable de leurs évêques autochtones, le Saint-Père leur a donné une nouvelle marque de confiance.

Mais à quel rythme augmentent leurs difficultés et leurs besoins dans un monde où les distances se restreignent continuellement, où la poussée de conflits d'intérêts divergents et l'invasion d'influences idéologiques subversives risquent de fausser le processus normal des évolutions désirables.

C'est en de telles circonstances que les jeunes chrétientés doivent montrer comment l'Eglise sait, en elle et par elle dans le Christ, résumer, en les purifiant, toutes les cultures, toutes les mentalités, toutes les plus nobles expressions de l'humanité. C'est dans des pays qui recherchent fébrilement leur âme nationale, que les membres des jeunes chrétientés doivent se révéler les artisans efficaces du progrès dans l'union et la paix, les témoins jusqu'à l'héroïsme s'il le faut, de la charité et du pardon.

On peut ainsi se rendre facilement compte combien, en ces heures difficiles, les membres de nos jeunes chrétientés, qui ne forment la plupart du temps qu'une minorité, ont besoin de la sympathie agissante de tous leurs frères dans la foi.

Il ne saurait non plus vous échapper combien est urgente, pour eux et leurs évêques, l'arrivée de renforts en missionnaires, religieuses et laïcs chrétiens, qui tous, avec une charité humble et désintéressée, sachent mettre à leur service compétence et dévouement.

Priez ardemment pour qu'augmentent les vocations missionnaires dans vos pays respectifs ainsi que le nombre des prêtres et des religieuses natifs des pays de mission.

Aidez, par une plus grande générosité, les oeuvres pontificales missionnaires, afin qu'elles remplissent le devoir qui leur a été assigné par le Saint-Père.

Raffermissez vos convictions par la lecture de sa récente encyclique missionnaire: créer et développer les centres de formation doctrinale spirituelle et sociale qui permettront aux fidèles des pays de mission d'assumer les responsabilités qui les attendent.

N'oubliez pas qu'en donnant nous recevrons. Pour remplir le rôle qui lui est confié, l'Eglise a besoin du témoignage unanime et complémentaire des fidèles répandus dans les différentes nations.

C'est dans le désir ardent et efficace de la rapide réalisation de ce témoignage que le regretté cardinal Pierre Fumasoni Biondi a reçu cette année sa récompense éternelle, laissant la direction immédiate de l'apostolat missionnaire en d'autres mains expertes.

La date où s'ouvrira à Rome le second Concile Oecuménique du Vatican approche. Et, à cette pensée, nos coeurs se remplissent d'espérance.

Quelle plus belle préparation à ces solennelles assises qu'un vaste souffle missionnaire incitant les chrétiens du monde entier à travailler d'un élan unanime pour reculer jusqu'aux extrémités du monde les frontières du règne de Dieu.

Pierre SIGISMONDI,
secrétaire de la S. C.
de la Propagande,
président des oeuvres
pontificales missionnaires.

Catholicisme à la hausse aux E.-U.

NEW YORK — Le nombre des catholiques est passé, l'an dernier aux Etats-Unis, à 40,871,502 fidèles, ce qui représente une augmentation de 1,361,794 fidèles, soit 3.4 pour cent. Le nombre des protestants est passé à 62,543,502, une augmentation de 1.7 pour cent.

On calcule que l'an dernier, suivant des chiffres compilés par le Bureau de recherche et d'enquête du Conseil national des Eglises, la population du pays a augmenté de 1.8 pour cent.

Ces statistiques montrent que 33.8 pour cent de la population est protestante, et 23.1 pour cent catholique. En 1950, la population protestante représentait 33.8 pour cent, et la population catholique 18.9 pour cent.

L'épiscopat en Afrique

D'après la revue "Missi", l'Afrique compte 50 évêques "natifs" dont 16 dans le Commonwealth, 10 dans la communauté, 11 en Egypte, Soudan, Ethiopie, 6 en zone Belge, 7 en Afrique du Sud, parmi lesquels 6 Blancs natifs du pays. La dernière et grande promotion africaine date du 8 mai 1960 à Saint-Pierre de Rome où Jean XXIII consacra solennellement six Africains et deux Malgaches.

Mais, c'est à l'année 1518 que remonte le sacre du premier évêque africain, le prince congolais Henri. Dans son message au Congo, le pape Jean XXIII rappelle ce fait vieux de près de cinq siècles. Evidemment, cet événement a été suivi d'une éclipse de trois siècles. L'Afrique tout entière, et non seulement chrétienne, est rentrée dans l'ombre et a été pour ainsi dire redécouverte au XIXe siècle. L'évangélisation a recommencé sur une plus large échelle, et lorsqu'un nombre suffisant d'Africains ont pu accéder au sacerdoce, il a été possible d'implanter l'Eglise qui s'épanouit aujourd'hui avec ses 50 évêques natifs du pays.

D'ailleurs, le même mouvement a été suivi sur le plan humain, tant il est vrai que l'éducation, l'instruction et la formation des élites suit un chemin parallèle sur le plan humain comme sur le plan religieux. Mais l'Eglise catholique (comme d'ailleurs nombre de confessions protestantes) peut avoir la fierté d'avoir largement précédé les gouvernements sur ce chemin, puisque c'est en 1939 que le Pape consacra à Rome le premier évêque malgache et le premier évêque africain des temps modernes, Mgr Kiwanuka, de l'Ouganda.

On a fait remarquer l'extraordinaire jeunesse des évêques et archevêques africains. Quelques-uns d'entre eux ont passé presque sans transition, comme Mgr Gantin, des bancs de l'Université aux responsabilités d'un archidiocèse. C'est que l'Eglise, tout en exigeant des qualités humaines et des vertus solides, ne considère pas comme primordiale l'expérience pastorale et administrative requise d'ordinaire ailleurs. En cela, sur ces terres nouvelles, elle reprend la manière des Apôtres, dans la chrétienté antique, dont Léon XIII disait: "C'était l'usage de choisir quelques habitants du lieu pour les élever à l'épiscopat". (ISP)

Billet du vendredi

De l'ascendance américaine de Julien Green

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Julien Green, qui à l'âge du siècle, est une sorte de phénomène de la nature. Américain par ses parents, bien que né à Paris, il s'attacha à son pays natal et d'adoption, y étudia en se familiarisant avec le français, ce qui ne l'empêcha point d'acquérir une partie de sa formation aux Etats-Unis, pour devenir un éminent écrivain français.

Sauf peut-être un volume, la totalité de son oeuvre appartient à la littérature française. Au tome II de son **Journal**, il écrit: "J'ai beau avoir appris l'anglais dans mon enfance et n'avoir jamais cessé de le parler depuis, je ne puis écrire en cette langue sans me dire que j'essaie de mettre un vêtement qui n'est pas fait pour moi; ce vêtement me gêne et j'ai conscience de le porter moins bien qu'il ne faudrait. C'est un uniforme qui me serre. Ma robe de chambre, mon costume de tous les jours, celui dans lequel je me sens heureux et libre, c'est le français."

L'écrivain débuta par un **Pamphlet contre les Catholiques de France**, en 1924. Publié sous le pseudonyme de Théophile Delaporte, il essaye de défendre le catholicisme contre les catholiques de son époque, auxquels il reproche leur tiédeur et leur incompréhension de leur religion. On doit admettre que, dans l'ensemble, il n'avait pas tort, et que certains de ses reproches pourraient s'appliquer au Canada. En la même année 1924, il donna une longue nouvelle: **Le Voyageur sur la Terre.**

• • •

Ce récit soigneusement écrit, souligne Pierre Brodin, était passablement morbide, tragique même, et mettait en scène des personnages en proie à des "forces inconnues." Green avait alors vingt-trois ans, mais déjà il donnait signe des caractéristiques qui allaient marquer son oeuvre. Il est un des peintres les plus troublants du rêve, du cauchemar, de l'hallucination.

Dès 1927, son **Adrienne Mesurat**, sombre drame d'allure freudienne, sis dans la campagne française de 1910, lui vaut l'un des prix les plus convoités de l'Académie française, de même qu'aux Etats-Unis le prix si apprécié du **Bookman.** Son roman le plus connu, d'un côté comme de l'autre de la mare aux harengs, et peut-être son chef-d'oeuvre, est son étude de l'avarice sordide et morbide dans **Mont-Cinère**, oeuvre antérieure d'un an à **Adrienne Mesurat.** Cette fois, le drame se transporte aux Etats-Unis, dans un domaine fermé de cette Virginie où l'auteur étudia, d'où son père était originaire. Julien Green ne s'occupa jamais de politique, mais il n'est pas sans y voir clair.

N'écrivait-il pas dans son **Journal**, en novembre 1932, ces lignes révélatrices: "Dans les programmes qu'on nous offre, je ne trouve rien de bon pour moi. Se dire révolutionnaire et vouloir se faire tuer pour un gouvernement qui a ses mouchards, ses provocateurs, ses bureaucrates, comme tous les gouvernements bourgeois, à quoi cela rime-t-il? Non, plus j'y réfléchis et mieux je comprends qu'un écrivain libre n'a pas sa place dans l'Europe telle qu'elle est en train de se constituer." L'écrivain autrichien Stefan Zweig, qui se suicida au Brésil en 1942, aurait souscrit à ce jugement.

• • •

L'oeuvre de Green est considérable — plus de quinze ouvrages entre 1924 et 1940 — toute dans la même note. Il n'est pas un pessimiste, mais il n'est pas non plus un auteur joyeux. Il sait voir et son travail, pour ne pas manquer de réalisme, procède du subconscient, de la psychanalyse, d'un freudisme qui lui serait personnel, car il découvrit assez tard le troublant médecin de Vienne.

Julien Green naquit à Paris le 6 septembre 1900, de parents américains. Son père venait de Warrington en Virginie, sa mère de Savannah (Georgie). Avec les poètes Stuart Merrill et Francis Vielé Griffin, il est un des rares Américains qui firent leur marque dans les lettres françaises. Après ses études au lycée Janson de Sailly, il participa à la première guerre mondiale dès l'âge de dix-sept ans, d'abord comme ambulancier, pour passer à l'armée française en août 1918, dans l'artillerie.

Le conflit terminé, il étudia pendant près de trois ans à l'Université de Virginie, où il se consacra surtout au latin, au grec, à l'anglais, aussi à l'hébreu, qui devint comme son violon d'Ingre. De retour à Paris en 1922, il commence d'étudier la peinture, l'abandonne en se rendant compte qu'il n'y réussira guère, puis commence d'écrire. L'ouvrage anglais de l'auteur est **Memories of Happy Days**, deux volumes qui complètent son **Journal** et lui valurent le prix des éditeurs **Harper** ($12,500) en 1942. La même année, Green acceptait du service dans l'armée américaine.

A noter qu'il est frère de la romancière Anne Green, laquelle écrit en anglais. D'un an son ainée, elle vécut comme lui en France et la majeure partie de ses romans et nouvelles s'y situent.

L'ILLETTRE.

★ AU PAYS DE MES COUSINS ★

par le R. P. Raymond DUROCHER, O.M.I.

(suite)

Il y a dix ans, l'Angleterre et la France se remettaient péniblement des suites de la guerre. Il fallait reconstruire des logements, des ponts, des chemins, accélérer l'industrie, réorganiser la vie politique et les relations internationales. Pendant ce temps, le voyageur sur le fameux train "L'Oiseau Bleu", qui fait le trajet entre Calais et Paris, pouvait rencontrer souvent des Britanniques qui parcouraient la route aller et retour au cours d'une journée. Pourquoi ce va-et-vient quand l'exportation de la livre sterling était si limitée? Tout simplement pour avoir quelques bons repas.

"Voyez-vous, d'expliquer un officier anglais, confortablement installé au wagon-restaurant, chaque pays donne la priorité à ce qui lui semble le plus important. La France tient à bien manger, tandis qu'en Angleterre . . ." La conversation fut coupée par l'arrivée d'un plat, premier d'une série qui devait accaparer l'attention des convives jusqu'à Paris. Homme pratique, le militaire prenait le bateau à Douvres le matin, jouissait de deux bons repas, aller et retour de Paris, et regagnait Londres le soir, résigné à une autre semaine d'austérité et d'indigestion. Devant l'immense travail à accomplir, son peuple, pragmatique, s'était lancé dans la nationalisation des entreprises, tandis que les Français travaillaient à restaurer le règne de la bonne cuisine.

La transformation des aliments atteint en effet dans ce pays au niveau d'un des beaux-arts et le maître cuisinier qui peut confectionner des recettes exquises prend place à côté du peintre, du sculpteur, de l'orateur qui façonnent les couleurs, les pierres, les mots en autant de chefs-d'oeuvre. Une visite en France doit par conséquent comporter le cachet d'un pèlerinage gastronomique.

La récente guerre des artichauts à Paris fait bien ressortir l'importance de ce passe-temps français. Il est assez rare en effet en Amérique du Nord que les journaux métropolitains consacrent de l'espace en première page aux légumes. Cela s'est produit à Paris, tout simplement parce que, pendant la saison, chaque citoyen s'attend à pouvoir déguster en paix des artichauts. Tout ce qui affecte un approvisionnement abondant l'affecte à un endroit cher, son palais.

L'affaire était compréhensible. Les producteurs d'artichauts se sont fatigués de vendre leur produit en passant par un cartel et ils ont décidé un bon jour de passer outre et de vendre leurs légumes dans les rues, directement aux clients et à des prix très modestes. Leur geste mettait en danger tout le système complexe d'approvisionnement de la ville, et les intermédiaires ordinaires ont fait jouer toutes les pressions pour arrêter le jeu. Enfin, les producteurs, mécontents et déficitaires, ont construit des montagnes d'artichauts dans les champs pour les faire passer au feu.

Cette destruction a soulevé autant d'indignation qu'en avait provoquée le bombardement de Reims. Pourtant l'artichaut n'est qu'une espèce de choux, dur et bleuâtre, dont le coeur et les racines de feuilles fournissent un peu de liquide comestible, ce qui implique un travail énorme avec peu de résultat. La destruction permanente de ce fruit n'aurait pas mérité une ligne de publicité ailleurs dans le monde. A Paris, le premier ministre Debré a échappé de justesse aux répercussions de l'incident. Car le "palais" de la France était en jeu.

La véritable richesse de la table française se manifeste précisément du fait qu'il n'y a pas de "menu" strictement uniforme. Chaque région a ses spécialités et chaque région est représentée à Paris par un nombre suffisant de restaurants bien connus. Le visiteur veut-il manger "à l'Alsacienne", on le dirige vers un coin des Champs-Elysées. En plus de la cuisine régionale, il y a les divers degrés de "solennité", ce qui veut dire tout simplement combien l'on veut payer. Demandez à un ami parisien, par exemple, de vous recommander un restaurant et il se posera immédiatement la question: est-ce qu'il m'invite ou est-ce moi qui invite? La réponse décidera du ton de l'établissement recommandé, en un mot, l'addition.

Il faut avouer qu'au bas de l'échelle, l'étranger se trouvera dans une ambiance qui représente la France américanisée, avec stalles, coke, phonographe à paiement préalable, disques de Sal Mineo et un étroit espace pour danser. Chez Pam, Place de l'Opéra, Champs-Elysées et Nice, on sert même des sandwiches au jambon avec deux tranches de pain, carrées, et un menu bilingue.

Si les restaurants évitent ordinairement cette imitation servile, cela n'empêche pas une politique d'assimilation. L'humble "hamburger" fait bonne figure aux endroits les plus chics. Il subit, naturellement, une petite transformation, de nom "hambour-jé" et de goût, "avec oeuf à cheval". Le sandwich au jambon et au camembert représente une autre adaptation admirable, deux moitiés de pain long et rond entourent le contenu, délicieux et abondant. Avec une bière Slavia ou Dumesnil, c'est une collation très réconfortante. Pour le tout, rien de mieux, en ces endroits, qu'une glace "Cassata sicilienne", suivie d'une demi-tasse de café filtré, noir, fort et sucré. (Elikan, "Le Roi du Percolateur"). Ce petit repas est servi habituellement devant l'établissement, au grand air, à l'abri du soleil, de façon à permettre au client de voir passer les gens et d'en être vu. Ce genre est traditionnel à Paris, mais de nos jours la modernisation y a introduit une note nouvelle, l'activité fiévreuse du personnel. Les flâneurs y sont moins à l'aise qu'autrefois.

Il y a environ quatre autres étapes à parcourir avant de saisir la variété de cette cuisine. Le touriste débute normalement dans la salle à dîner de son hôtel et rayonne bientôt dans les restaurants les plus en vue, destinés à servir "l'étranger". Pouvoir parler le français en ces circonstances ouvre bien des portes. Car il faut discuter le menu. Autrement on risquera de ne pas commander le melon glacé, au début du repas. On ne saura pas que le jambon bourgogne persillé vient de petits cochons qui ont été élevés presque comme des petits enfants. On ignorera qu'en France il y a des pommes de terre dignes d'un rôle principal à table, et d'autres qui sont aptes uniquement à ajouter un peu de consistance à la soupe.

Le Français n'est pas mesquin au restaurant. Vous commandez du saumon? "Vous comprenez, monsieur, que ce sont de nos petits saumons, pêchés à la ligne, et non pas votre magnifique saumon des Rocheuses". Ainsi à l'Orée du Bois, porte Maillot et à la Crêpe Flambée. Bientôt la procession d'aliments devient familière. Melon glacé. Omelette, Saucisse (les très populaires basques) plat principal, fromages, framboises melba aux flocons d'amandes ou meringue glacé au Chantilly.

Après avoir butiné un peu dans les "cafés" et les grands restaurants, il faut se lancer à l'aventure, préférablement après consultation avec un résidant de la place. Il s'agit de trouver les petits restaurants, à clientèle fixe, éloignés quelque peu des grands boulevards et ayant comme chef cuisinier le propriétaire lui-même. Ils ont habituellement une douzaine de tables et le service est souvent assuré par les membres de la famille. Un coup de fil d'abord pour se réserver une table. Ensuite, le mieux c'est de suivre fidèlement les recommandations de la serveuse, car le menu est restreint et les spécialités de la maison sont des triomphes de la cuisine. Chez Maitre Paul, rue de M. le Prince, par exemple, la langoustine règne. Se limiter aux "spécialités" de la maison, pour le choix du plat principal, du vin et du fromage, est d'ailleurs la ligne de conduite indiquée dans les restaurants de petites villes, de la campagne, ou de cuisine régionale. (Autrement on risque de demander du Cointreau, là où il faut boire l'Izzara.)

Deux étapes restent à franchir, très difficiles: pénétrer dans un club privé, par exemple le "Cercle de la France d'Outre-Mer", et enfin dans une famille où l'hôte peut bien servir un civet, dont il est responsable comme chasseur et comme cuisinier amateur.

Se nourrir est un besoin que l'homme partage avec la bête. Les Français l'ont élevé au niveau d'un rite humain, où l'intelligence s'applique à faire ressortir, moyennant des sauces surtout, les richesses de la création. Le visiteur en profite, mais s'il possède un grain d'humilité il renoncera à la variété et à la finesse des aliments qui caractérisent le génie français dans ce domaine de la vie, le potage, qui ouvre le repas, le fromage, qui le termine, et le vin, qui sert de trait d'union harmonieux et souple, du commencement à la fin. Le centuple céleste, que sera-t-il?

(à suivre)

Subventions d'Etat pour la construction d'églises

DEN-HAAG (CCC) — La reine Juliana des Pays-Bas, qui a ouvert le 20 septembre la nouvelle année parlementaire, a déclaré que des subventions seront accordées pour la construction d'églises et ceci très prochainement. Une loi sera décrétée à cet effet. Le montant des subventions n'est pas encore connu, mais on estime qu'elles représenteront 25 pour cent du coût total des églises. Plusieurs évêques, en faisant leur programme pour la construction d'églises, ont tenu compte des subsides d'Etat.

Plusieurs villes des Pays-Bas accordent des subventions pour la construction d'églises. Depuis 1956, déjà, la ville de La Haye paie des subsides; mise au vote, la résolution a obtenu les deux tiers des voix, les catholiques et les protestants votant pour la résolution, mais les voix des socialistes étaient partagées, alors que les libéraux et les communistes ont voté contre la résolution. Le cas de la ville de La Haye illustre bien l'intérêt croissant que l'on porte aux questions d'églises dans les Pays-Bas, ce qui montre qu'on désire un contre-poids pour le communisme. L'opinion publique est persuadée que les églises représentent un facteur puissant pour relever le niveau moral.

Dans les provinces catholiques du Brabant et du Limbourg les subsides ont pu s'introduire plus facilement. Dans les provinces du nord, qui ont une population de confession mixte, on voit de plus en plus l'utilité d'un tel subside. Les fidèles ne sont plus à même de couvrir tous les frais pour la construction d'églises.



Cette photo illustre la nouvelle école paroissiale St-Emile qui sera bénite dimanche prochain par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Une nouvelle à ce sujet parait en page 5.

Progrès marqué au congrès des hôpitaux catholiques

Le congrès de la Conférence des Hôpitaux Catholiques du Manitoba, qui eut lieu lundi de cette semaine a marqué un important pas en avant dans l'histoire de ce groupe. La dix huitième assemblée annuelle, tenue au Sanatorium de St-Vital a vu, en effet, une trentaine de gardes-malades et autres laïques s'unir avec un nombre imposant de religieuses pour les sessions d'études, tandis qu'une vingtaine de médecins se sont joints aux convives lors du banquet à l'hôpital St-Boniface.

La vitalité de la conférence a été manifestée en outre par des études d'une précision frappante sur les problèmes de l'heure: l'entrainement des gardes-malades, la pratique de la pauvreté dans une institution sous un plan gouvernemental d'assurances, les devoirs et les droits de l'aumônier de l'hôpital et un problème de plus en plus critique, le soin des patients affligés d'une maladie à longue échéance et des personnes âgées et infirmes.

Parmi les participants l'on remarquait Son Exc. Mgr M. Baudoux, célébrant de la messe d'ouverture, l'hon. George Johnson, ministre de la santé et du bien-être, orateur au banquet, M. Gordon Pickering, directeur du MHSP, le R. P. L. Danis, O.M.I., administrateur de la Conférence nationale, MM. les Drs P. L'Heureux, N. Scatliffe et M. Grace, les Rév. Srs St-Odilon et L. Mongrain, et M. R. White.

Les séances d'affaires ont été présidées par la Rév. Sr Ann Ell, présidente sortant de charge. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., représentant épiscopal, a tiré les conclusions de la journée. Parmi les invités d'honneur l'on remarquait aussi LL. EE. NN. SS. P. F. Pocock et M. Hermaniuk, C.Ss.R. La Rév. Sr M. Justina, O.S.B., a été élue présidente.

MM. Johnson et Pickering ont profité de l'occasion pour exprimer aux congressistes, représentants de sept communautés religieuses et de quinze institutions, leur admiration pour le travail accompli dans la province par l'Eglise auprès des malades depuis au delà d'un siècle et pour l'esprit de progrès qui cherche constamment à améliorer le service.

Parmi les résolutions approuvées, la plus importante demandait au gouvernement fédéral d'augmenter les bourses que l'on accorde aux gardes-malades qui veulent poursuivre leurs études supérieures.

Si l'on réussissait, si un jour venait où il n'y eût plus de France chrétienne, ce jour-là il n'y aurait plus de France.

CHESNELONG.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 17 octobre avait lieu la réunion régulière des comités de la Ville de St-Boniface.

Une trentaine de résidants du chemin Speers, avec M. Harry De Leeuw comme porte-parole, se présentaient devant le comité des travaux publics et présentaient un mémoire où ils réitéraient leur demande pour l'installation des systèmes d'eau et d'égout; en plus, le chemin Speers est dans un état lamentable et lorsqu'il pleut il est presque impassable, ce qui rend plus difficile la tâche d'aller chercher l'eau à une borne publique; ce qui rend les résidants furieux, c'est qu'à 150 pieds de leur section les nouvelles maisons construites dernièrement ont tous les services municipaux installés par Ladco. Les propriétaires sont taxés pour un égout-fleuve qui est utilisé par le CNR et, dont eux ne jouissent aucunement. Si c'est la responsabilité de Ladco, que cette compagnie soit forcée d'agir immédiatement.

L'échevin Turner, qui présidait vu que l'échevin Pynoo n'était pas encore arrivé, assura la délégation qu'une réunion spéciale du Conseil était convoquée pour mardi soir et que l'on s'occuperait de cette question.

Des représentants de Ladco se présentaient aussi devant le comité pour obtenir la permission d'ouvrir une ruelle en arrière de certains lots sur le chemin Speers; ceci est en suspens depuis un an; comme la discussion s'engageait entre conseillers et représentants de la compagnie sur la possibilité d'obtenir de Ladco une promesse formelle au sujet des égouts et du service d'eau sur l'autre parti du chemin Speers et que la compagnie dit qu'elle s'en tiendrait au contrat qu'elle a avec la Ville, il fut décidé de remettre la demande de la compagnie à l'ingénieur et à l'avocat de la Ville pour rapport.

Le chef des pompiers présenta son rapport sur le congrès annuel des chefs de pompiers; comme ce rapport se compose de huit pages il fut recommandé que des copies en soient faites pour tous les échevins et que le chef soit remercié pour un rapport si compréhensif.

L'échevin Lonergan propose qu'une lumière soit installée au coin de la ruelle de la rue St-Jean-Baptiste et de l'Académie St-Joseph.

En ce qui concerne le pont de la rue St-Joseph, il fut recommandé de demander aux ingénieurs Haddon, Davis & Brown de fixer un prix et de présenter un rapport sur la possibilité de construire un pont à cet endroit, tenant compte de la circulation créée par le Disraeli.

L'échevin Lonergan qui s'occupe des problèmes de la circulation, demande si l'on pourrait empêcher la circulation des camions avec charge trop lourde, dans les rues résidentielles; un rapport sera demandé à l'ingénieur et au chef de police.

Par suite du rapport de l'ingénieur, il fut recommandé que ce dernier avise le contracteur de la réclamation en dommages faite par les Soeurs de la Présentation.

Que le rapport de l'ingénieur avisant qu'il en coûterait environ $2,000.00 pour faciliter l'accès à l'école Béliveau et à l'école supérieure sur le chemin Speers et qui avait été référé à Ladco, soit de nouveau porté à l'attention de Ladco et que cette compagnie soit invités à répondre le plus tôt possible.

A cause d'une information reçue à cette réunion, on demande que le chef de police et l'ingénieur étudient la possibilité que la Ville donne des marques d'identification aux automobilistes résidants et payeurs de taxes, afin de permettre à ces résidants de stationner librement devant leurs propriétés même lorsqu'il y a des restrictions en force; ceci a trait surtout aux règlements qui empêchent le stationnement pendant plus d'une ou deux heures sur les rues résidentielles.

L'assistant inspecteur des licences présentait au comité une liste des tarifs en usage dans les autres villes et municipalités environnantes pour les licences de chiens; il fut recommandé que des copies de cette liste soient faites pour tous les échevins.

A la réunion spéciale du Conseil qui eut lieu mardi soir, une motion fut présentée par l'échevin Pynoo et secondée par l'échevin Parent, à savoir qu'aucun autre permis pour installation d'égouts ou de service d'eau ne soit accordé à Ladco tant que cette compagnie n'aura pas installé ces mêmes services sur le chemin Speers entre les rues Cottonwood et Crestwood; ceci fut défait 4 contre 3.

L'échevin Appleby, appuyé par l'échevin Warman, proposa alors que l'avocat de la Ville avise formellement la Cie Ladco de procéder immédiatement à l'installation des égouts et du service d'eau sur le chemin Speers entre les rues Cottonwood et Crestwood et que la compagnie réponde à la Ville à ce sujet en dedans de 48 heures après réception de cet avis. Le Conseil vota 6 contre 1 pour cette motion.

Mercredi prochain, tous les citoyens de St-Boniface auront le droit et le privilège de se choisir un nouveau maire et, dans certains cas, un conseiller; vous avez un beau choix de candidats et le Conseil qui siégera l'an prochain sera celui que vous aurez élu; il est donc très important que vous exerciez votre droit de citoyen; il peut y avoir dans l'avenir des questions graves à décider, soit à la commission scolaire ou à l'Hôtel de Ville.

A lundi prochain.

Archevêché de St-Boniface

Communiqué de Mgr l'Archevêque

A la demande de Monsieur le supérieur provincial de Saint-Sulpice, M. Edouard Gagnon, supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface depuis août 1954, sera remplacé par M. Jean Piché, du Séminaire de Philosophie, à Montréal.

M. Gagnon devient supérieur du Séminaire de Manizales, en Colombie. Il y remplace M. Alfred Morin, nommé supérieur du Séminaire de Bogota, capitale de la Colombie. Les Sulpiciens ont accepté de prendre la direction de ce séminaire à la demande instante de Monseigneur l'Archevêque de Bogota, ancien évêque de Manizales.

Ces changements se feront aux vacances de Noël.

Le départ de M. Gagnon nous peinera très vivement, car M. Gagnon était devenu intimement des nôtres. A tel point qu'il nous semblera que c'est notre diocèse qui le donne à l'Amérique latine. Aussi ne manquerons-nous pas de souvent prier Dieu de bénir son délicat ministère de formation des prêtres en Colombie.

D'autre part, nous serons heureux de recevoir parmi nous et comme l'un des nôtres M. Jean Piché.

"Pas d'avancement, pas de progrès"

Il y en a beaucoup qui craignent que la construction des 3 bibliothèques et des 3 piscines va augmenter considérablement leurs taxes.

Le coût de ces améliorations dans notre ville se chiffre à $435,000, montant réparti sur une période de vingt ans. Compte tenu de la population actuelle, il vous en coûtera environ $5.00 de plus sur vos taxes si vous payez $250.00 de taxes, et comme la population croit constamment et que les nouveaux venus payeront aussi leur part des taxes, ceci pourrait aller en diminuant.

Pour obtenir tous ces services et pour que la ville soit à la hauteur des autres cités, que la population jouisse des avantages que procurerait la construction de ces bibliothèques et piscines, votez affirmativement mercredi prochain.

PETITE NOTE

Une réunion dans le but d'établir une Chambre de Commerce des jeunes à St-Boniface aura lieu à l'hôtel de ville le jeudi 25 octobre, à 7 h. 30 p.m. Tous les intéressés à ce projet sont bienvenus.

Opinion d'un juge sur la cause du taux des divorces

TORONTO — Le juge L. A. Landreville, de la Cour suprême d'Ontario, attribue le taux élevé du divorce en Amérique du Nord à l'élimination du mot "obéissance" dans certaines cérémonies de mariage et soutient que les hommes n'ont qu'une alternative: devenir des tyrans ou des chiffres.

Le juge Landreville, qui adressait la parole à une assemblée de la Chambre de Commerce de Toronto, a ajouté: "Envisageons les faits: dans la plupart des cas les maris sont responsables du divorce. De l'Orient jusqu'en Pologne, ce sont eux qui commandent, mais ici avec l'abandon de l'obéissance le mariage est devenue une association à part égale.

"Tout va bien quand les deux partis s'entendent, mais l'émancipation des femmes étant ce qu'elle est, les opinions ne tardent pas à diverger. Il en résulte d'abord une certaine tension, puis la "guerre froide" suivie d'une aliénation d'affection, qui se termine, après deux ou trois ans, par un divorce."

Réconciliation Argentine-Israël

BUENOS AIRES — Les relations diplomatiques seront renouées entre l'Argentine et Israël, après une rupture de quatre mois provoquée par l'enlèvement, en mai dernier, de l'ancien nazi Adolf Eichmann, accusé du meurtre de millions de Juifs.





PETITE NOTE

Unité sanitaire

A partir du mois de novembre 1960, la clinique pour bébés en santé se tiendra à l'Institut Collégial Provencher tous les jeudis après-midi, de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m.



En vue du prochain congrès marial international qui se tiendra au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap à la fin d'août 1962, le T. R. P. Charles Balic, O.F.M., président de l'Académie Pontificale Mariale Internationale, s'est rendu au Cap-de-la-Madeleine, ces jours derniers, pour jeter les bases d'organisation de ces importantes assises. La photo le montre ici chez Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, qui, sous l'autorité du Saint-Siège, sera à la tête du comité canadien responsable de ce congrès. A gauche, on reconnait le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur du sanctuaire marial du Cap et membre de l'académie mariale de Rome.

A l'Alliance française

Le roman policier à l'honneur le mercredi soir 26 octobre

Les centaines d'amis du film français qui ont répondu à l'invitation de l'Alliance Française lundi soir dernier, en venant applaudir "Le petit monde de Don Camillo", n'ont nullement été déçus. Aussi l'Alliance Française invite maintenant ses membres et amis à une autre soirée et les assure de passer des moments aussi intéressants et instructifs.

En effet, le mercredi 26 octobre, au University Women's Club, 54, rue Westgate, Winnipeg, M. Claude Aveline, conférencier officiel de l'Alliance, donnera la première conférence de l'année. Ses talents et sa réputation promettent à ses auditeurs un vrai régal littéraire. Car il répondra à cette question: "Le roman policier est-il un genre littéraire?"

C'est en 1932 que Claude Aveline publiait son premier roman policier, "La double mort de Frédéric Belot", dont la préface prenait vigoureusement la défense du genre. Elle souleva des réactions passionnées et elle eut entre autres, pour conséquence, dont Aveline se montre fort satisfait, d'avoir suscité les premiers articles sur l'oeuvre pourtant alors déjà copieuse de Georges Simenon. Depuis il a écrit de nombreux autres romans policiers.

Né à Paris en 1901, il commença par être éditeur d'art. De 20 à 30 ans il publia une cinquantaine de volumes qui marquaient déjà son double attachement à une forme classique et à une pensée audacieuse. Il écrivit aussi des contes et des essais, un roman en quatre nouvelles, puis il entreprit sa grande trilogie romanesque d'une adolescence, "La vie de Philippe Denis". Son goût de la diversité lui a donc fait aborder les genres littéraires les plus différents: l'essai, la chronique, le voyage, l'histoire, le roman, les livres pour enfants, etc. En 1952, le Grand Prix de la Société des Gens de Lettres a couronné l'ensemble de son oeuvre.

Venez entendre ce grand écrivain, qui est aussi un vivant conférencier, le mercredi soir 26 octobre, à 54, rue Westgate, Winnipeg, à 8 h. 30 précises.

Conseil du Club des Femmes Libérales

Le nouveau conseil du Club des Femmes Libérales de St-Boniface, élu pour l'année 1960-1961, est ainsi constitué: présidente d'honneur, Mme Lester B. Pearson; vice-présidentes d'honneur, Mmes R. A. Kinnear, A. G. Wood, J. C. Davis et Laurent Desjardins; présidente sortant de charge, Mme H. N. Lane; présidente, Mme Bernard R. Wolfe; vice-présidentes, Mmes Roger Teillet et Roland Pelletier; secrétaire, Mme G.-J.-A. Lévêque; trésorière, Mme Frank Druwé; présidente du Comité d'activités sociales, Mmes J.-B.-T. Hébert et Louis Deniset; présidente du Comité de recrutement et téléphone, Mme Léon Cancade; présidente du Comité de publicité, Mme J.-M. Huot.

Des hommes d'affaires proposent une enquête économico-sociale

L'assemblée générale mardi soir dernier à St-Boniface de "La Société de Placement Canadienne-française Coopérative Ltd." fut suivie par plusieurs des 26 membres de la jeune société, sous la présidence de M. Georges Forest. Le secrétaire, M. Jean Comeau, a alors inscrit dans le registre les noms de deux nouveaux membres et aussi les contributions d'anciens, en actions de $50.

Au cours de la discussion qui porta sur maints points de l'économie franco-manitobaine, il était évident que chacun comprenait à fond le but de la société, les moyens à prendre pour réaliser ses grands projets. Ils ont aussi décidé d'intensifier le travail de propagande auprès de leurs amis, pour que la société soit formée de Franco-Manitobains de tous les milieux géographiques et sociaux. Pour le moment la société a déjà fait un dépôt de $800 à 6 pour cent d'intérêt dans l'une de nos caisses populaires, et l'on anticipe le jour où la société disposera d'un capital suffisant pour acheter ou construire des maisons, et ainsi contribuer à bien loger et à grouper en ville les compatriotes de la campagne qui s'y acheminent.

Ceci ne veut nullement dire qu'on entend vider nos villages au profit de la ville. Au contraire, car justement au cours de la discussion tous ont cherché les moyens à prendre pour grossir nos villages et y garder la jeunesse . . . occupée. C'est justement là le point central qu'a soulevé le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, au cours de sa causerie.

Le conférencier a particulièrement recommandé que l'on confie à des spécialistes le soin de répondre à ces questions: "Où sont les 74,000 Franco-Manitobains? Que font-ils? Que valent-ils économiquement? . . . Il est certain qu'une telle enquête générale amènera à connaître dans le détail les besoins et les possibilités économiques, industrielles ou commerciales, de chacun de nos villages, de chacune des régions rurales où les nôtres constituent la majorité.

M. l'abbé Antoine Hacault, du grand séminaire, remercia le conférencier d'avoir soulevé ce problème de grande actualité qu'est la vie économique franco-manitobaine. Puis, au cours d'une période questions-réponses, chacun des membres présents eut l'occasion d'apporter tel exemple concret, telle expérience personnelle, telle leçon du passé. Tous manifestaient ainsi leur désir que la population franco-manitobaine, qui a si bien réussi à conserver sa mentalité religieuse et culturelle, puisse désormais appuyer cet héritage sur une base économique plus solide et du coup prendre une part active et "propre" au développement de la province, du pays.

Bénédiction, dimanche prochain de l'école paroissiale St-Emile

M. l'abbé Lionel Bouvier, curé, et les paroissiens de St-Emile invitent leurs nombreux amis à la bénédiction de leur nouvelle école paroissiale, dimanche prochain, à 3 h. p.m., par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Parmi les invités d'honneur il y aura des représentants du gouvernement provincial et de la ville de St-Vital, ainsi que M. R. Paulley, député, etc. Après la bénédiction, de 3 h. 30 à 8 h., tous pourront visiter l'école et aussi déguster une bonne tasse de thé. (Pour accommoder ceux qui le désirent, il y aura messe dans l'église à 4 h.)

Cette nouvelle école est vraiment le fruit de l'entraide paroissiale. Sans architecte et sans contracteur, on a réussi à compléter les travaux en deux mois et demi. L'école, en blocs de ciment à l'intérieur et en briques à l'extérieur, a 119 pieds par 57. Il y a cinq salles de classe (l'une, de 24 pieds par 36; les autres, de 24 par 32) et une salle pour les réunions paroissiales (24 par 12 pieds); pour le moment 25 élèves n'occupent qu'une des salles de classe.

Cette semaine, une équipe d'hommes peinturent l'intérieur (corridor, classes, etc.). Tout sera prêt pour dimanche prochain, alors que les visiteurs pourront aussi admirer comment cette construction prévoit les additions qui seront nécessaires dans un avenir assez prochain.

Donc en foule à St-Emile dimanche après-midi, dès 3 h.

Premier supérieur général de l'Institut séculier St-Pie X

ROME (CCC) — Le Saint-Siège ayant nommé le R. P. Henri Roy, O.M.I., premier supérieur général de l'Institut séculier Pie X, celui-ci a prié le T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, de bien vouloir recevoir ses voeux dans l'Institut. Le T. R. P. Deschâtelets s'est fort volontiers prêté à cette demande et le T. R. P. Roy a, en conséquence, émis ses voeux dans la chapelle de la Maison générale des Oblats, via Aurelia, à l'autel même où il y a 144 ans, le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod, émettait lui-même avec son premier compagnon oblat ses voeux de religion.

La cérémonie a eu lieu le 22 août, en la fête du Coeur Immaculé de Marie, fête particulière de l'Institut Pie X. Assistaient également à la cérémonie: le R. P. André Guay, O.M.I., procureur général des Oblats de Marie Immaculée, le R. P. Fernand Aubin, O.M.I., supérieur de la Maison générale, et MM. Paul-E. Demers, secrétaire général de l'Institut séculier Pie X, et Réginald Gardner, aussi de l'Institut.

En même temps, le T. R. P. Deschâtelets a rendu tous les membres de l'Institut Pie X participants des mérites, bonnes oeuvres, prières, souffrances et travaux apostoliques des Oblats dans le monde entier; de son côté, le T. R. P. Roy, au nom de l'Institut Pie X, a fait un échange semblable. Ce double geste souligne d'une façon profonde et délicate les liens de fraternelle amitié et de collaboration apostolique qui s'établissent ainsi entre les deux familles apostoliques.

Précieux-Sang

A.P.M.

La réunion de l'Association des Parents et Maîtres, le 10 octobre, fut présidée par M. E. Van Lis. Mme H. Sourisseau fit la lecture des minutes de la séance précédente, suivie du rapport de la trésorière, Mme M.-A. Lemaire.

La Rév. Sr Marie-André, principale, fit la présentation d'une bourse de $25.00 donnée par l'association à l'élève le plus méritant des grades neuf, dix et onze. Mlle Yvonne Larivière a été choisie à l'unanimité par les trois juges. Mlle Larivière, dans une courte allocution remercia l'assemblée et déclara que sa bourse serait, pour le moment, déposée à la caisse populaire.

Vint ensuite la lecture du rapport du comité de santé préparé par la présidente, Mme H. Sala, et lu par Mme Sourisseau. Les projets d'été ont eu encore cette année un bon succès et ont été suivis avec assiduité. Elle remercia les membres qui se sont dévoués à cette fin. Elle recommanda une publicité et une orientation plus poussées pour les prochaines vacances.

M. Van Lis fit ensuite la lecture d'une lettre de M. Gérard Lagassé, président de la Fédération des Associations des Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba. M. Lagassé demanda de relancer les associations locales sur un bon pied et recommanda le mot d'ordre "collaborer pour éduquer". Il suggéra un thème pour l'année: "Pour une meilleure éducation chrétienne et nationale." Le thème explicite le mot d'ordre et deviendra un pivot pour les prochains programmes de réunion.

M. Léo Rémillard, de Radio-Canada, parla avec éloquence de "La télévision française, une aide vers une meilleure éducation chrétienne et nationale". Il suggéra le poste CBWFT comme pivot autour duquel se développera chez l'enfant des convictions profondes, chrétiennes et nationales. Il énuméra les excellents programmes religieux tels "Fils de Dieu", gagnant d'une bourse, "La bonne nouvelle", "Les uns les autres" qui met l'accent sur la charité. Le poste abonde de programmes d'aspect national. M. Rémillard expliqua en détail l'horaire des programmes pour adultes et pour enfants. Pour terminer, le conférencier expliqua les buts fondamentaux de la Société Radio-Canada, entre autres, l'universalité des programmes: les programmes doivent être à la portée d'autant de Canadiens que possible et être de caractère biculturel. Ces buts sont des facteurs d'unité nationale. Ses derniers mots, "Allons de l'avant pour une meilleure éducation chrétienne et nationale", résuma bien l'idée maitresse de son discours.

En réponse à une question d'un auditeur, M. Rémillard déclara que pour maintenir le poste français, il faut plus de participation de la part des téléspectateurs. Ceux-ci devront téléphoner et écrire au poste pour donner leur opinion et faire sentir qu'ils sont là!

M. Vachon remercia le conférencier, puis la soirée fut ajournée avec la prière et un goûter.

Combattez courageusement; une mauvaise habitude n'est surmontée que par une habitude contraire. — IMITATION.

TRIBUNE LIBRE

A titre de président de Radio St-Boniface Limitée, c'est mon devoir, je crois, Monsieur le Directeur, de faire quelques mises au point — suite aux lettres publiées à la Tribune Libre de votre journal les 7 et 14 octobre.

Je n'ai pas répondu à la remarque trop vague de M. Louis Châteauvain qui écrivait "Nous avons un poste de radio qui a fleuri lui aussi, mais qui semble reculer maintenant". Phrase très vague, sans aucune précision. Dans quel domaine CKSB semble-t-il reculer? Nouvelles, programmes musicaux, programmes religieux, que sais-je? En d'autres mots, ce correspondant lance cette phrase imprécise, alors j'ai pensé prendre la peine aujourd'hui de vous fournir des renseignements plus précis sur la teneur de notre poste.

La semaine dernière, "Communications" soulève les points suivants: nouvelles locales. Par ceci, il entend, je suppose, petites nouvelles, incendies, accidents, vols, attentats contre la pudeur, la morale, etc. Durant quelques années, CKSB s'efforçait d'obtenir beaucoup de ces petits détails, mais la Direction a constaté que si par malheur on donnait les noms, comme le font les autres postes, sans égard aux parents, on se faisait taper dessus et durement . . . "notre poste a osé dire . . .". Si les messieurs intéressés veulent en connaître davantage, ils pourront communiquer avec moi, car nous avons encore les détails de ces incidents. Ou encore, s'il y avait boisson dans le cas d'un accident, tout de suite on téléphonait à la Direction demandant de garder le silence. C'est pourquoi il fut décidé d'en dire le moins possible et de ne pas lancer à tous les vents les délits souvent graves des nôtres.

En cas d'accident fatal, combien de fois nous a-t-on demandé de ne pas donner le nom avant que la famille ait été mise au courant. CKSB s'est fait un devoir de respecter ces demandes; les autres postes . . . pas très souvent.

A CKSB, notre population connait les directeurs, le personnel, et il ne faut pas glisser une imprécision, ou même quelque chose de précis, mais qui ne plait pas à certains auditeurs, sans en avoir des répercussions. Dans les postes indépendants, même en téléphonant pour protester, on ne va pas loin . . . la Direction est loin . . .

Donc, en ce qui a trait à la petite nouvelle, pour ma part, je crois que les directives ont été sages, et j'aimerais constater l'attitude de ceux qui critiquent advenant qu'un des leurs soit pris en défaut et traduit devant les tribunaux. CKSB n'a donc pas toujours été négligent, mais souvent clairvoyant. Il faut parler en connaissance de cause.

"Nous avons beaucoup donné pour la radio" . . . d'accord, la population franco-manitobaine s'est montrée très généreuse et a souscrit à CKSB en quinze ans, $165,000, mais nous avons déboursé au delà de $187,000 pour le terrain, les bâtisses, l'équipement et l'ameublement. L'argent contribué par les Manitobains a donc servi à notre mise de fond. "Revoir un poste comme il était il y a six à dix ans" . . . Si on avait continué avec les mêmes formules d'il y a dix ans, on nous dirait sûrement que le poste n'a pas évolué. On semble oublier que depuis dix ans, ou plutôt huit ans, car c'est à la fin de 1952 qu'on nous reliait au réseau, nous avons entendu les meilleurs annonceurs du pays et beaucoup de programmes de très grande tenue. Depuis près d'un an, nous avons aussi la télévision française; inconsciemment nous devenons plus sévères dans nos critiques et nous voudrions que CKSB puisse rivaliser avec Radio-Canada.

Si on écoutait les demandes de notre jeunesse, par exemple, on présenterait de la petite nouvelle, du sport et de la musique légère, genre "Hit Parade" ou que sais-je encore.

La programmation de plusieurs postes dans l'Ouest consiste à présenter de la nouvelle à toutes les demi-heures, et le "Hit Parade 60" ou "Hit Parade 50", etc.

Pour répondre maintenant à "ce qu'ils ont dans la tête sur la rue Langevin", c'est de présenter des programmes variés afin que le plus grand nombre d'auditeurs soient satisfaits; auditeurs qui n'ont pas les mêmes goûts, auditeurs qui n'ont pas le même âge . . . mais nous avons seulement un poste.

J'ai pensé vous soumettre quelques-uns des programmes, car il serait trop long pour moi de les énumérer tous. Par exemple, prenons dans différents domaines:

Roman Fleuve: Un homme et son péché, Jeunesse dorée, Les visages de l'amour.

Programmes éducatifs et informateurs) instructifs: Psychologie de la vie quotidienne, Fémina, Coeur à coeur, Réveil rural, La langue bien pendue, Club des jeunes, Jeunesse et loisir, Retour à nos belles chansons.

Nouvelles, informations et commentaires: Deux périodes d'une demi-heure de Radio-Canada, Un bulletin de quinze minutes de Radio-Canada, Un bulletin de cinq minutes de Radio-Canada, Huit bulletins locaux de cinq minutes, Trois bulletins locaux de dix minutes, Deux chroniques sportives, Un bulletin agricole, Carnet social et avis de décès.

Domaine musical: Dans le domaine musical, il y a une variété de programmes, de chansonnettes: A votre choix, Ranch 1050, Sélections spéciales, Cabaret latin, Une demi-heure avec, Chantons en coeur, etc.

Musique classique: Opéra du dimanche, Orchestre de Radio-Canada, Les petites symphonies, Festivals Européens, Opérettes, L'heure exquise, Les artistes de renoms.

Si je n'ai pas énuméré tous les programmes, c'est que je ne voudrais pas abuser de l'hospitalité des pages de votre journal, mais il me semble que ceci fournit un témoignage de sincérité de la part de l'administration. La Direction veut présenter à notre population des programmes qui sont variés et certes au niveau d'un poste qu'on se doit d'écouter pour en connaitre, d'une façon plus précise, la programmation.

Président, Radio St-Boniface Limitée, CKSB, St-Boniface.

* * *

Les accusations vagues et générales lancées par quelques signataires de la "Tribune libre" dans vos deux dernières éditions sont agaçantes pour les gens concernés et induisent les autres en erreur. En quelques lignes, ils vous rabattent CKSB, CBWFT, et ce journal, "et si personne ne répond, la fin des temps est proche!" Une fois en haleine, pourquoi ne pas faire embarquer aussi la librairie française, l'Association d'éducation, le collège (qui ont tous des peccadilles et des torts à se reprocher), et puisqu'on y est, la province de Québec, les 99 pays membres des Nations Unies, la France y compris?

Après avoir lu ces critiques intempestives et globales, à la Khrouchtchev, essayons de garder un front altier et serein, comme de Gaulle au milieu de ses détracteurs.

Je ne veux pas défendre la télévision française. Seulement je suis renversé des réclamations de ces gens. Une minorité de moins de 10 pour cent qui reçoit un choix d'émissions de Montréal, **le plus grand centre de télévision française au monde,** devrait crier au miracle! Le canal 6 nous offre des soirées merveilleuses, et il "tient debout", il tient même très haut, même s'il ne fait pas de reportage sur le creusage des rues de St-Boniface, ou les fêtes de la St-Jean-Baptiste, quand elles n'ont pas lieu. (Je cherche des exemples de nouvelles locales.)

Quant à CKSB, dire qu'il est négligent sur tous les points et qu'il ne s'intéresse pas aux nouvelles locales, c'est du persiflage, du chantage et de la calomnie. CKSB offre comme toujours des émissions de Radio-Canada, d'autres de CKAC (Montréal), et il fait tout ce qu'il peut pour les informations régionales. Pour le reste, eh bien, il y a des faiblesses déplorables, oui; il y a des faiblesses inadmissibles, oui; il y a des problèmes, oui encore: aujourd'hui comme autrefois, voilà 6 ou 10 ans. Je n'ai même aucune raison de croire que dans l'ensemble le poste était mieux voilà 6 ou 10 ans. Si M. Châteauvain et M. "Communications" en ont, qu'ils les donnent!

Il reste au moins une bonne chose dans ces coups de canon lancés aux nuages: ils démontrent qu'on est plus exigeant aujourd'hui qu'il y a 6 ou 10 ans. Parce qu'on est habitué, parce que CKSB a donné de bonnes choses, parce qu'il y a la télévision française à côté, etc.

On pourrait ici soulever la querelle des Français "de France" et des Canadiens français. Ce serait mal à propos, car les immigrés français sont tous (en principe, du moins) nos amis, et à l'occasion, nos compagnons de lutte. Nous avons besoin d'eux et ils ont besoin de nous. Toutefois un immigré français a mille raisons d'être plus nuancé et plus courtois quand il critique les institutions françaises que nous avons dans l'Ouest.

Je pense à quelques employés de la première heure à CKSB, qui sont encore là. Ils connaissent leur métier mieux encore qu'il y a 6 ou 10 ans. Ils ne sont pas les plus en vedette, mais les plus indispensables. Leur demander ce qu'ils ont dans la tête n'est pas très sensé.

J'invite donc les faucheurs à la grande faucille à faire des critiques **précises**, par le moyen qu'ils jugeront le plus approprié. Ainsi leurs propos auront de la chance de porter efficacement.

R. V.

* * *

Cher Monsieur,

Dans vos deux dernières éditions de **La Liberté et le Patriote** vous publiez des lettres de téléspectateurs qui réclament, avec beaucoup de raison, des émissions et des nouvelles locales à CBWFT.

Ces téléspectateurs posent des arguments sérieux. Un poste de télévision local, pour être à la hauteur de sa tâche, doit diffuser un certain nombre d'émissions locales. C'est la situation idéale que tous nous recherchons.

Malheureusement dans le cas présent, l'idéal dépasse nos moyens. Pour faire de la télévision locale, le poste CBWFT devrait accroître son personnel et procéder à un agrandissement radical des édifices pour loger ses studios. Tout ceci entrainerait des dépenses énormes qu'il nous est impossible à l'heure actuelle d'envisager.

Les téléspectateurs de CBWFT qui ont exprimé leurs opinions à ce sujet dans **La Liberté et le Patriote** ne doivent pas prendre cette réponse pour un refus net. Cependant, ils ne doivent pas conclure non plus à des changements immédiats dans la présentation des émissions.

Nous comprenons bien le problème. Nous nous en soucions beaucoup. Vos lecteurs doivent comprendre que la Société Radio-Canada fait tout en son pouvoir pour continuer d'améliorer le service offert à l'heure actuelle à ses téléspectateurs de langue française.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Votre tout dévoué,

J. D. LUSHER,
directeur des Relations extérieures, Région des Prairies, Société Radio-Canada.

* * *

N.D.L.R. Nos correspondants, dont les lettres ont été publiées sous cette rubrique, peuvent se féliciter d'avoir provoqué les lettres explicatives qui paraissent dans ce numéro. Il y eut une autre lettre, portant le nom de plume "Fidèle toujours", mais sans autre signature. Nous ne publions pas de lettres strictement anonymes. Nous publions des lettres raisonnables de nos abonnés, avec simple nom-de-plume, au besoin, selon une tradition journalistique bien établie, mais nous préférons, naturellement, publier la signature de l'auteur. Mais la "Tribune Libre" est un moyen unique de laisser la parole aux lecteurs: à eux d'en profiter.

Il y a un point cependant à souligner. Notre poste et notre journal ne sont pas des entreprises commerciales. Ils sont des moyens par lesquels notre population de langue française exprime son désir de vivre sa vie en propre. Ils sont au service de cette population, mais ils en dépendent aussi pour rendre service. Cela est particulièrement vrai en autant que la nouvelle locale entre en jeu. Même les journaux métropolitains, à tirage massif, ne peuvent arriver à satisfaire tout le monde sur ce point. Les postes et journaux de langue française, qui desservent une population beaucoup moins nombreuse et plus éparpillée peuvent y arriver seulement si chacun s'y intéresse, par l'envoi de nouvelles ou par un avertissement opportun. C'est grâce à l'esprit de dévouement qui domine au poste, au journal, à l'Association, etc., que le service rendu dépasse de beaucoup l'argent qui est disponible à cette fin. L'appui constant et bénévole de toute la population est essentiel pour combler les déficiences et pour maintenir un haut niveau de service, en face des concurrences de plus en plus serrées.

Le poste qui bénéficie de certaines concessions de Radio-Canada, est, dans ce sens, privilégié en comparaison du journal, mais il ne peut pas compter sur les travaux d'impression qui permettent à ce dernier de surmonter les déficits.

Tout cela revient à dire que le travail de survivance d'un groupe français au Manitoba n'est pas possible sans l'entraide.

Le poste CBWF-T est un peu dans les mêmes circonstances, car le service rendu à la population manitobaine doit être pesé en tenant compte des besoins qui se font sentir ailleurs, parmi la population générale et parmi d'autres groupements de langue française. Pour stimuler les améliorations, la coopération est encore le moyen le plus efficace, surtout par le moyen d'appels téléphoniques (en français) et de lettres, qui commentent les programmes et qui expriment non seulement des critiques, mais aussi des compliments.

Il faut croire que les responsables de ces établissements veulent tous faire mieux, qu'ils accueillent les critiques comme autant de signes d'intérêt et parfois des sources d'inspiration, mais qu'ils ne peuvent pas faire beaucoup mieux sans la collaboration de tous.

Pour échevin bilingue dans le quartier No 1

ÉLISEZ UN HOMME D'EXPÉRIENCE . . .

PROGRAMME:

- **Faire de Windsor-Niakwa un nouveau quartier municipal**
- **Prolonger le Chemin Elizabeth à l'Ouest pour dégager la rue Archibald**
- **Etablir un parc pour touristes sur le Chemin Dawson**

De Cruyenaere, Geo.-M.	X

Comité d'élection de Geo.-M. De Cruyenaere

Geo.-M. De Cruyenaere, commissaire d'écoles à St-Boniface depuis 3 ans.

CANDIDAT C.C.F.-TRAVAIL

G. E. OLIVE

Aux électeurs de la Division métropolitaine No 6



Muni d'une connaissance de première valeur des Affaires municipales, acquise au cours de toute une vie d'expérience solide et pratique d'une longue période au service du public, je demande de m'aider le jour des élections à devenir membre du nouveau Conseil métropolitain du Grand-Winnipeg.

Ayant été commissaire d'écoles, échevin, maire pendant neuf ans à Transcona, membre de la législature pendant huit ans comme représentant de Springfield et Kildonan-Transcona, membre des comités de Développement industriel, de Santé publique, d'Aqueduc, membre de l'Union des Municipalités du Manitoba, membre honoraire à vie de l'Association Municipale des banlieues, et de plusieurs autres comités qui ont fonctionné occasionnellement, depuis toujours syndiqué convaincu et membre du parti C.C.F. depuis ses débuts, je crois que je suis adéquatement qualifié pour représenter les intérêts des citoyens de la Division métropolitaine No 6.

Le Conseil métropolitain est un nouveau niveau gouvernemental qui entre dans l'existence. C'est un gouvernement qui peut bien d'ici quelques années devenir d'une grande envergure, manipuler un budget plus important, et même jouer une plus grande et plus directe influence sur les conditions de notre mode de vie que le gouvernement provincial qui l'a fait naître.

Une fois établi, le Conseil métropolitain jouira d'un pouvoir très étendu à mesure que de nouveaux services lui seront confiés.

La première responsabilité du Métro sera d'assumer les services essentiels et indispensables qui sont communs à toutes les municipalités. Il ne devra pas s'inquiéter des domaines qui sont mieux gouvernés au niveau local. La responsabilité du Métro est aussi de remettre pour chaque dollar qu'il est obligé de tirer par les taxes, une valeur égale en services.

Les devoirs spécifiques assignés au Métro par le gouvernement provincial nécessiteront chacun des dollars mis à sa disposition, d'ici quelques années. Une fois les objectif immédiats et urgents du Métro proprement financés, il sera possible de considérer les autres fonctions qui sont désirables, mais non d'importance vitale pour le moment.

Ce sera mon devoir, si vous m'élisez, de vous servir avec fidélité, comme j'ai toujours fait dans le passé.

Sincèrement vôtre,

G. E. Olive.

Votez **OLIVE, G. E. | 1**

Autorisées par le Comité d'élection CCF, Bert Gale, président, Division métropolitaine No 6

Ste-Famille

Cartes et vente

Les dames de la Ligue Féminine Catholique invitent leurs parents et amis à une partie de cartes et à une vente de pâtisseries qui auront lieu le dimanche 6 novembre, à 8 h. 30 précises. Un succulent goûter sera servi. Venez en très grand nombre, vous ne le regretterez pas. Bienvenue à tous.

Petites Notes

Remerciements

Les membres de la famille de M. Joseph Monchalin désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui, de quelque façon, leur ont témoigné de la sympathie lors du récent décès de leur bien-aimé père.

* * *

Les parents de Mlle Marie-Anne Laferrière désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

LE 26 OCTOBRE

Réélisez

M. GORDON

à la

Commission Scolaire de St-Boniface

- **Diplômée de l'Université de Manitoba et de l'Ecole Normale**
- **Membre de la Commission Scolaire de St-Boniface depuis 1955**
- **La seule femme à la Commission Scolaire**

GORDON, M.	X



Marguerite Gordon, B.A.

Comité d'élection de M. Gordon

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement devant être soumis au vote des électeurs de la Cité de St-Boniface

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars pour l'érection de trois (3) sections de la bibliothèque publique en la Cité de St-Boniface.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 4225) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu du règlement no 4288 de ladite Cité, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon "La Charte de St-Boniface", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement no 4225 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection de trois (3) sections de la bibliothèque publique en les parcs Coronation, Provencher et Windsor, respectivement, au coût total de DEUX CENT TRENTE MILLE ($230,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI 26 OCTOBRE, A.D. 1960, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER no 1
Subdivision électorale no 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501 rue Plinguet
Subdivision électorale no 2 — Club St-François — 1037 chemin Dugald
Subdivision électorale no 3 — Salle Sokol — 523 rue Doucet
Subdivision électorale no 4 — Ecole Archwood — rue Archibald
Subdivision électorale no 5 — Ecole Prendergast — chemin Cottonwood
Subdivision électorale no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Subdivision électorale no 7 — Ecole Supérieure Windsor Park

QUARTIER no 2
Subdivision électorale no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230 ave Provencher
Subdivision électorale no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER no 3
Subdivision électorale no 10 — Gymnase Notre-Dame — ave de la Cathédrale
Subdivision électorale no 11 — Hospice Taché — avenue Taché
Subdivision électorale no 12 — Salle Berry — 148 rue Berry

QUARTIER no 4
Subdivision électorale no 13 — Ecole King George V
Subdivision électorale no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Subdivision électorale no 15 — Ecole Queen Elizabeth — angle des rues Kenny et Eugénie
Subdivision électorale no 16 — Salle Paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER no 5
Subdivision électorale no 17 — Salle Paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Subdivision électorale no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre
Subdivision électorale no 19 — Ecole Nordale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans les deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1960.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Cité de St-Boniface

Avis relativement à un règlement devant être soumis au vote des électeurs de la Cité de St-Boniface

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars, pour la construction de trois (3) piscines en la Cité de St-Boniface.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 4226) de la Cité de St-Boniface sera soumis, en vertu du règlement no 4229 de ladite Cité, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte Municipal" à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement no 4226 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour la construction de trois (3) piscines en les parcs Provencher et Windsor et en la section du Norwood, respectivement, au coût total de DEUX CENT CINQ MILLE ($205,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI 26 OCTOBRE, A.D. 1960, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER no 1
Subdivision électorale no 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501 rue Plinguet
Subdivision électorale no 2 — Club St-François — 1037 chemin Dugald
Subdivision électorale no 3 — Salle Sokol — 523 rue Doucet
Subdivision électorale no 4 — Ecole Archwood — rue Archibald
Subdivision électorale no 5 — Ecole Prendergast — chemin Cottonwood
Subdivision électorale no 6 — Ecole Frontenac — Autumnwood Drive
Subdivision électorale no 7 — Ecole Supérieure Windsor Park

QUARTIER no 2
Subdivision électorale no 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230 ave Provencher
Subdivision électorale no 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER no 3
Subdivision électorale no 10 — Gymnase Notre-Dame — ave de la Cathédrale
Subdivision électorale no 11 — Hospice Taché — avenue Taché
Subdivision électorale no 12 — Salle Berry — 148 rue Berry

QUARTIER no 4
Subdivision électorale no 13 — Ecole King George V
Subdivision électorale no 14 — Club Falcon — angle des rues Dubuc et Dupont
Subdivision électorale no 15 — Ecole Queen Elizabeth — angle des rues Kenny et Eugénie
Subdivision électorale no 16 — Salle Paroissiale de Holy Cross — rue Dubuc

QUARTIER no 5
Subdivision électorale no 17 — Salle Paroissiale de St. Philip's — avenue Taché
Subdivision électorale no 18 — Institut Collégial Nelson McIntyre
Subdivision électorale no 19 — Ecole Nordale

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans les deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", et une fois dans la "Manitoba Gazette", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1960.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

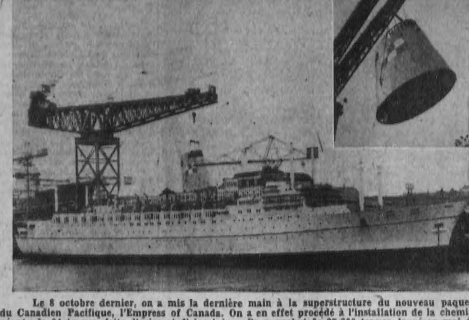
Grande-Clairière

Souper paroissial

Le souper annuel de la paroisse remporta la somme considérable de $540.00, grâce à la coopération des paroissiens et au dévouement des divers comités. Les heureux gagnants au tirage furent Mme A. Skopyk, $15.00; M. E. Vinck, $10.00; M. Joe Dooley, $5.00.

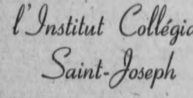
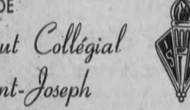
Après un délicieux repas, quelques parties de bingo furent jouées, et les prix allèrent à Mmes A. Vodon, Maxime Gilliard et Charles Druwé, Mlles Viviane Vinck, Yvonne Dooley et Dianna Bauche, MM. E. Dooley, Dave Henuset, Henry Dooley, Narcisse Isabey et Henry Dooley.

Mlle Flora Hill, au nom des Dames Auxiliaires Catholiques, remercia la foule et les comités en termes appropriés.



Le 8 octobre dernier, on a mis la dernière main à la superstructure du nouveau paquebot du Canadien Pacifique, l'Empress of Canada. On a en effet procédé à l'installation de la cheminée géante de 64 tonnes, faite d'acier et d'aluminium. Ce paquebot de 27,300 tonnes, lancé en mai dernier, doit entrer en service entre Liverpool et Montréal en avril prochain. A cause du poids de cette énorme cheminée, le paquebot a dû sortir de son quai d'aménagement aux chantiers Vickers-Armstrongs, à Newcastle-on-Tyne, Angleterre, et se rendre jusqu'à la grue gigantesque qui tenait suspendue la cheminée qui arbore le fameux pavillon à carreaux rouges et blancs. L'opération entière, du déplacement du navire à l'installation de la cheminée, ne prit que 60 minutes.
(Photo Canadien Pacifique)

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Le mois du rosaire

Un peu partout, à la radio ou dans la presse, on entend parler des intrigues de Khrouchtchev et des révolutions au Congo ou à Cuba. On entend aussi beaucoup parler de la question des écoles au Manitoba.

Mais on entend moins souvent parler du message de la Vierge de Fatima en 1917. Dans ce message elle nous demande de réciter le chapelet pour que la Russie se convertisse. Ne serait-elle pas capable de résoudre de manière favorable le problème de la Commission Royale!

A l'occasion du mois du rosaire, les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph récitent le chapelet tous les jours à 3 h. 30 p.m. dans la chapelle du couvent. Toutes les élèves qui le veulent s'y rendent et chaque jour la chapelle est remplie. On prie surtout pour la paix mondiale, pour la question scolaire et chaque élève a, bien entendu, ses intentions particulières parmi lesquelles on n'oublie pas le succès de l'année scolaire.

Si tout le monde s'y met avec confiance et ferveur, peut-être obtiendra-t-on les faveurs demandées. Ceux qui n'ont pas la chance de réciter le chapelet à l'école peuvent se rendre à la cathédrale où le rosaire se dit tous les soirs à 8 h.

Réflexion

Déjà, les arbres sont presque entièrement dépouillés de leurs feuilles. Lorsque l'automne revêtait toute sa splendeur, avez-vous songé à remercier le Créateur de cette merveille? Le jour de l'Action de grâces aurait été une bonne occasion de le faire, mais mieux vaut tard que jamais. Il est encore temps de remercier Dieu, car pour Lui il n'y a ni passé, ni avenir; tout est présent.

Marie-Thérèse BOILY,
No 23, grade XI général.

Retraite scolaire

De mercredi à vendredi, la semaine dernière, une atmosphère de recueillement régnait à l'Institut Collégial St-Joseph, car c'était le temps de notre retraite annuelle. Chaque année, vers ce temps, un directeur vient nous donner des conférences sur divers sujets. Cette année, ce fut M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la Basilique, qui nous fit l'honneur de venir nous parler de l'importance d'une retraite et de l'attitude que l'on doit prendre en ce temps.

Les élèves, en gardant le silence pendant leurs récréations habituelles, ont certainement prouvé qu'elles étaient de sérieuses jeunes filles et qu'elles comprenaient l'idée principale de la retraite. Toutes ont apprécié le dévouement de M. le curé et, espérons-le, mettront en pratique ses sages conseils. Le vendredi 7 octobre, une messe à la Basilique clôtura notre retraite.

Louise LAVACK,
No 23, grade XI général.

Questionnaire sur la caisse scolaire

En quoi consiste exactement la caisse scolaire? La caisse scolaire est une organisation qui a pour but d'apprendre aux élèves à épargner leur argent et ainsi leur en montrer la vraie valeur.

Depuis combien de temps cette organisation existe-t-elle? La caisse scolaire est établie à l'école depuis trois ans, mais cette année le rouage est plus perfectionné.

Qui en est la présidente? La présidente est une élève de dixième année, Viviane Moquin.

Combien d'argent a été déposé à la caisse jusqu'à présent? Les élèves ont déposé plus de quatre cents dollars.

Quel système emploie-t-on pour ramasser l'argent chaque semaine? Chaque classe a une représentante à qui les élèves donnent leur argent, tous les mardis. Elle leur remet un reçu et inscrit le montant d'argent dans leur livret de banque. L'argent est apporté à la représentante de la caisse à l'Académie.

Quel est l'objectif à atteindre? On a proposé la somme de mille dollars dans la caisse à la fin du mois d'octobre.

Que fait la caisse pour encourager les élèves à déposer leur argent? Chaque semaine, des pancartes sont affichées dans les corridors pour annoncer le montant d'argent contribué par chaque classe. Ceci encourage la compétition.

Quel est le mot d'ordre de la caisse scolaire? "Si vous gaspillez les sous, les sous vous gaspilleront".

Comme vous le voyez, la caisse scolaire offre un système idéal pour les étudiantes qui désirent épargner de l'argent. Essayez donc de mettre quelques sous à la caisse chaque semaine, et vous verrez que dans peu de temps, vous aurez à votre nom, une somme assez rondelette, dont vous pourrez disposer à votre aise plus tard.

Henriette LEVASSEUR
et Madeleine CORBEIL,
No 23, grade XI général.

Demi-heure canadienne-française

Vendredi dernier, à 2 h. 30 p.m., CKSB présentait la deuxième émission d'une série de programmes de folklore français, ayant pour but de faire revivre chez nous les chants préférés de nos ancêtres. L'annonce de Soeur Marie-Agnès-de-Jésus, disant que nous aurions désormais la permission d'y participer chaque semaine, fut approuvée par toute la classe. Aussi ce fut une demi-heure de détente parfaite durant laquelle les élèves écoutèrent avec grand plaisir diverses chansons nouvelles pour la plupart.

Sur chaque visage se lisait l'enthousiasme et bientôt plusieurs petits groupes s'étaient formés autour de celles qui s'étaient procuré un livret de chants à l'Association d'Education. M. l'abbé Pierre Raymond donnait une courte explication de chaque chanson avant qu'elle soit présentée.

Bientôt chacune se croyait à une de ces grandes fêtes canadiennes-françaises si typiques de notre noble et joyeuse race, mais la voix de l'annonceur nous rappela trop vite à la réalité; TROIS HEURES, fin du programme.

Etes-vous intéressées? Alors, soyez à l'écoute vendredi prochain quand CKSB présentera une autre demi-heure de folklore canadien-français de chez nous.

Lorraine POITRAS,
No 23, grade XI général.

St-Léon

Souper paroissial

Le 9 octobre dernier avait lieu le traditionnel souper à la dinde qui fut servi, de 5 h. à 8 h. p.m., à 752 personnes. Il fut suivi d'un bingo et du tirage de la tombola.

Les gagnants furent Mlle Annette Dayon, de St-Boniface, un service de vaisselle; M. Cléophas Major, de St-Léon, une poêle à frire électrique; Mme A. Ricard, de Notre-Dame-de-Lourdes, une horloge électrique; M. H. Windsor, de Pilot Mound, un porte-monnaie.

Grand merci à tous les amis des paroisses avoisinantes et d'un peu partout, pour avoir aidé à faire de ce souper annuel un véritable succès.

Le Pas

Çà et là

M. et Mme R.-W. Lacharité et Mme Pat Williamson, de Cranberry, en route pour Edmonton, où ils visiteront M. et Mme Bruce Williamson, étaient de passage à Le Pas.

M. N. W. Leslie est allé à Winnipeg pour affaires dernièrement.

Mme Gertrude Phalen est partie, dernièrement, pour Winnipeg et les Etats-Unis, où elle passera l'hiver.

M. et Mme G. H. Warren, de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Norval Leslie, et leur famille.

Mme A. L. Jacobs, de Winnipeg, est venue passer quelques jours chez M. le Dr et Mme Leicester. Ces derniers ont ramené Mme Jacobs à Winnipeg, où MM. les Drs Leicester et Colburn ont assisté à un congrès médical.

Lors d'un accident d'automobile survenu le samedi soir 1er octobre, Mlle Cheryl Louise Jesson, de Pelly, Sask., qui était venue visiter sa soeur, a été tuée et sept autres occupants ont dû être hospitalisés. M. Dudley Hill a été transporté à Winnipeg par avion, et est dans un état critique; M. Bill Garand est aussi sérieusement blessé et est patient à l'hôpital St-Antoine de Le Pas.

Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme G. E. Atkins à l'occasion de la visite de parents venus de loin: M. Roy Esprey et Mme W. H. Esprey, de l'île Victoria, Mme Paul Coutu, de Churchill, Man., et M. et Mme James Atkins, de Laurie River, Man. Ils passèrent ensemble une très belle soirée qui se termina par un délicieux goûter. Ils sont tous retournés enchantés de leur promenade.

Le bazar de la paroisse qui a commencé le samedi 15 octobre se terminera demain, le 22 octobre.

Mme Hilda Gabb, de Londres, Angleterre, est venue visiter ses amis, M. et Mme Reg Williams. Elle passera quelque temps chez son fils, à Winnipeg, avant de retourner chez elle.

Mme Clayton Jackson est revenue, récemment, d'une visite à Winnipeg.

M. Bill Kennedy, de Minneapolis, Minn., était en visite chez M. et Mme Preston Smith, la semaine dernière.

Mlle Gale Watts, étudiante au Collège commercial de Dauphin, est venue passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Ernie Watts.

M. et Mme Ted Smith et leur fille, Bonnie, ont visité la mère de Mme Smith, Mme Gladys Tapley, à Radisson, Sask., et des amis à North Battleford, Borden et Prince-Albert. Ils sont revenus samedi dernier.

M. et Mme John Nickolychuk et leur fille, Sandra, sont revenus d'une visite chez des parents et amis à Yorkton, Sask.

M. et Mme Edgar Gamache sont revenus enchantés de leur voyage à Jasper, Kamloops, Vancouver et Victoria, C.-B.

M. et Mme Frank Bickle sont allés à Portage-la-Prairie.

M. et Mme Carl Dawshka sont arrivés, dimanche dernier, d'une visite de dix jours à Winnipeg.

Naissances

A M. et Mme J. Landells est née une fille le 16 septembre.

A M. et Mme Ross Skubovius est née une fille le 18 septembre.

A M. et Mme Abraham Wavey est née une fille le 18 septembre.

A M. et Mme Steve Kastrokuff est né un fils le 18 septembre.

A M. et Mme Derek Taylor est né un fils le 19 septembre.

A M. et Mme Arthur Adams est née une fille le 20 septembre.

N.-D.-de-Lourdes

Elections municipales

Le mardi 11 octobre dernier, jour de nomination, les électeurs avaient l'occasion de choisir leurs représentants aux élections municipales. Aux assemblées de nomination des candidats aux postes de conseillers, tenues à Somerset et à Treherne, M. Maurice Lafrenière fut réélu pour un troisième terme, et M. Marcel Roch, pour un sixième terme. Félicitations et voeux de succès.

Ste-Rose-du-Lac

Souper paroissial

Avec la généreuse collaboration des dames de la Ligue Féminine Catholique et d'un bon nombre d'autres dames de la paroisse, Ste-Rose organisait, cette année encore, un superbe souper à la volaille.

Le dimanche soir 9 octobre, grande activité autour de la salle du village. Les dames préparent les tables qui peuvent asseoir près de 200 convives à la fois, apportent de chez elles de longues rôtissoires fumantes, accueillent un à un les visiteurs de plusieurs paroisses environnantes et dirigent la circulation autour de la table-cafétéria. On rit, on mange, et surtout on revoit de vieilles connaissances, qui ont tant de choses à dire, semble-t-il.

Plus de 500 personnes, ce soir-là, sont venues féliciter les dames de la Ligue de leur savoir-faire, et contribuer ainsi à l'organisation d'un bulletin paroissial. En effet, les recettes de ce souper seront utilisées pour l'achat d'une Gestetner et d'un dactylotype, et avant longtemps, la paroisse aura son Bulletin dominical bilingue, qui apportera à chacun, renseignements, annonces et messages religieux.

Chers amis, les volailles de Ste-Rose sont les meilleures! A l'an prochain!

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à la petite Rosanne Pinette qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose, la semaine dernière.

Çà et là

Le 6 octobre, M. et Mme Alois Stomp partaient pour trois semaines, visiter des parents et amis en Colombie-Britannique. Mme Maria Marion, de Ste-Rose, prend soin des deux petits à la maison.

Le dimanche 9 octobre, M. et Mme Larus Finney et leur fille, Judy, accompagnés de M. et Mme W. Cayer et leur fille, Gail, de Ste-Rose, sont allés rencontrer, à Winnipeg, leur soeur, belle-soeur et tante, Mme Bazil Vandercarcove, des Etats-Unis.

Les jeudi et vendredi 13 et 14 octobre, les Rév. Srs M.-St-Joseph, supérieure, et M.-St-Bruno, assistante, et Mlle Lorraine Pinette assistèrent au congrès des instituteurs tenu à Amaranth. M. Bosc, de Ste-Rose, les conduisit.

M. Denis Meilleur, instituteur à l'école Lecoq, se rendit aussi au congrès, avec Mme N. Rath, de l'école rurale de Ste-Amélie.

M. et Mme Arthur Desjardins, fils, et leurs enfants, Patsy et Léo, accompagnés de Mme Berthe et ses fils, Denis et Réal, visitèrent des parents à St-Charles, St-Eustache, St-Norbert et Winnipeg, récemment.

MM. J. Verhaeghe, Guy Ramsay et Léon Lepla, employés à Birtle, Man., vinrent visiter leurs parents en fin de semaine.

Mme Gladys Coss rendit visite à sa soeur, la Rév. Sr Grenier, S.G.M., patiente à l'hôpital St-Boniface.

MM. et Mmes Raoul et Léo Dumaine et leurs trois filles, d'Ile-de-Chênes, visitèrent leur fille, soeur, belle-soeur et tante, la Rév. Sr M.-Jean-Pierre, M.O.

Le samedi 15 octobre, M. l'abbé C. Vachon, curé, bénissait le mariage de Mme Bernadette Landry, de Ste-Amélie, à M. Andrew Morisseau, de Boggy Creek. La mariée portait un joli costume brun pâle quadrillé, avec accessoires roses. Un dîner fut servi à quelques invités, chez Mme B. Landry.

M. et Mme David Roddick et leurs enfants, de Brandon, sont venus assister au mariage Landry-Morisseau.

Le souper annuel et les bazar et bingo paroissiaux auront lieu le dimanche 23 octobre dans la salle paroissiale. Bienvenue à tous!

Félicitations à M. et Mme Peter Zozkon (Lucie Labelle), de Sudbury, pour la naissance d'une fille, le 9 octobre.

Fannystelle

Concours

Le jeudi 13 octobre, dans l'auditorium de l'école, des concours d'épellation et oratoire avaient lieu entre les élèves d'Elie et Fannystelle. Les élèves des grades 5, 6, 7 et 8 participaient au concours d'épellation tandis que ceux des grades supérieurs donnaient les discours. Les concurrents en épellation étaient Charles Bouchard, Roger Girard, Loretta Desilets et Denise Dufour, d'Elie; David Smart, Ghislaine Guyot, Gérald Richard et Corinne Cyca, de Fannystelle. Ghislaine Guyot, de Fannystelle, gagna le premier prix, tandis que Charles Bouchard, d'Elie, remporta le deuxième. Participaient au concours oratoire: Alfred Legault, Donald Lofto et Gloria Gillis, d'Elie; Irène Daoust, Roger Boulanger, Paulette St-Godard et Wendy Simonson, de Fannystelle. Les gagnants furent Irène Daoust, Roger Boulanger et Wendy Simonson.

Irène Daoust parla de la ségrégation des Noirs aux Etats-Unis. Elle déplora la situation des Noirs qui sont bien souvent privés de leurs droits comme citoyens américains. Le discours de Roger Boulanger avait pour titre "Cuba et son chef, Castro". Il tenta de prouver que les Cubains ne sont pas mieux gouvernés depuis que Fidel Castro est au pouvoir.

Parmi les invités on remarquait M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, M. l'inspecteur et Mme Muirhead et M. et Mme Léopold Girard.

Les paroissiens d'Elie sont venus en grand nombre encourager leurs enfants.

Çà et là

Durant le mois d'octobre, les maîtresses et leurs élèves assistent au mois du Rosaire célébré tous les jours à 4 h. p.m., par M. l'abbé A. St-Laurent, curé. Tous les paroissiens sont invités à y assister.

Le samedi 15 octobre, au cours d'une messe célébrée aux intentions des élèves de l'école, M. l'abbé St-Laurent dit quelques mots au sujet des devoirs et responsabilités des enfants. Les élèves retournèrent chez eux bien décidés à étudier sérieusement.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Ciné-Club universitaire

Le samedi 8 octobre, le Ciné-Club universitaire reprenait ses activités avec un film primé au festival de Cannes en 1958: "Le 41e" du réalisateur russe Gregori Tchoucial.

Comme par le passé, la présentation du film a été suivie d'une discussion. A l'unanimité les groupes dégagèrent le thème principal du film: la lutte entre le patriotisme et l'amour. Le meneur de la discussion est encore cette année notre président, Florent Arnaud, de St-Boniface. Nous avons cependant un nouveau trésorier dans la personne de Laurent Proteau, de St-Boniface.

Le prochain Ciné-Club aura lieu le 5 novembre et, à cette occasion, on présentera "The Quiet Man", un film de John Ford.

Ciné-Club senior

Grâce à l'initiative du Père Jean-Charles Gagnon, directeur du Ciné-Club universitaire, le Collège possède, depuis le 9 octobre, un Ciné-Club senior. Les membres de ce nouveau Ciné-Club sont des anciens du Collège, de l'Académie St-Joseph et des adultes intéressés à poursuivre leur culture au contact des grandes oeuvres cinématographiques. Les réunions auront lieu le dimanche soir, à 8 h. 30 précises. Il y aura présentation du film et discussion. M. Antonio Vielfauré, représentant de l'Office National du Film au Manitoba, a bien voulu accepter de diriger la prochaine rencontre, le dimanche 6 novembre.

Ciné-Club junior

Le samedi 15 octobre, première séance du Ciné-Club des jeunes. Au programme "Les diables du désert". La façon de procéder du Ciné-Club junior n'est pas tout à fait la même que celle des deux autres Ciné-Clubs. Il y a tout d'abord un premier visionnement le samedi soir. Avant cette représentation, on donne aux membres quelques détails sur le film afin d'orienter leur attention sur les points essentiels du film. Le dimanche matin, les élèves se réunissent dans leur classe respective et discute du film sous la direction de leur professeur.

Après 50 minutes de discussion, les élèves se rendent à la salle académique où le modérateur, le Père J.-C. Gagnon, précise les réponses de certaines questions et explique quelques points de la technique du film. Il y a, à l'occasion de cette rencontre, le visionnement d'une ou deux séquences caractéristiques.

Une fois l'attention de l'élève attirée sur les valeurs du film, on clôture cet ensemble d'études par un nouveau visionnement du film, le dimanche soir. Et voilà c'est tout!

L.M.E.

La Ligue Missionnaire Etudiante vient d'élire son nouveau conseil. Michel Lagacé, de St-Norbert, en est le président. Il sera aidé de Paul-Emile Leblanc, de St-Léon, Louis Bibeau, de St-Norbert, et Bernard Lefebvre, d'Edmonton. Le Père Marc Pépin en est le modérateur.

Les charges de la L.M.E. ont été réparties sur 4 groupes: la propagande et le journal; la bibliothèque missionnaire; les films et les conférences; et enfin les timbres.

La L.M.E. a pour but de développer au Collège l'esprit missionnaire. Elle se propose de s'intéresser plus spécialement, cette année, à la Bolivie où des prêtres du diocèse de St-Boniface travailleront.

La Ligue Missionnaire Etudiante compte environ 30 membres et tout laisse à croire qu'elle deviendra forte et prospère.

Camille LEGAL,
Belles-Lettres.

A.E.C.S.B.

La dernière réunion de l'Association des Elèves du Collège de St-Boniface eut lieu dans la salle académique, le jeudi 29 septembre, à 7 h. p.m.

Le président, Robert McDonald, de St-Boniface, lut son rapport. Il fut suivi du secrétaire et du trésorier. On passa ensuite aux rapports des présidents des différentes organisations et classes du Collège. Ils nous exposerent leur programme de l'année.

Après de vives discussions, le conseil vota les motions suivantes: un directeur pour le journal du Collège; un directeur pour le "Coin du Collège" et un directeur pour le "Manitoban".

Paul Proteau, appuyé par Etienne Tétrault, proposa que l'exécutif de l'A.E.C.S.B. se choisisse des représentants et les envoie auprès des élèves du cours secondaire pour leur expliquer les buts de l'Association des Etudiants.

Gilbert ROSSET,
Philo I.

Journaux

Le journalisme prend forme au Collège. Deux classes viennent de publier le premier numéro de leur journal. La Belle-Lettre a lancé "Tempo" le 12 octobre, alors que la Méthode "A" présentait, quelques jours plus tard, "Echo".

La direction de "Tempo" a été confiée à Gérard Beaudette, de St-Jean-Baptiste; la mise en page, à Roger Turenne, de St-Pierre. Les illustrations sont de Jacques LaFlèche, de Winnipeg, et de Roger Turenne. Les typographes étaient Romain Desrochers, de Mariapolis, Denis Fontaine, de St-Pierre, Raymond Hébert, de St-Boniface, et Bryan Empson, de Letellier.

Chez les Méthodistes, Donald Pujo, de St-Boniface, assume la charge de directeur. Deux rédacteurs le secondent René Pelletier, de St-Boniface, et Guy Chabbert, de Notre-Dame-de-Lourdes. Les illustrations sont signées Normand Désilets, d'Elie, et Guy Douville, de St-Boniface.

Nos philosophes

Le lundi 10 octobre, la classe de philosophie revivait un des plus grands discours jamais prononcé au Canada français. Il s'agissait du discours d'Henri Bourassa lors de la seconde séance générale du Congrès eucharistique international du 10 septembre 1910. Cinquante ans et un mois exactement nous en séparait; mais Claude Lacasse, de St-Pierre, nous a fait revivre ce moment de notre histoire. A en juger par les applaudissements successifs de la classe, les barrières du temps s'étaient littéralement effondrées. C'était Bourassa qui nous parlait et c'était la foule massée dans l'église Notre-Dame qui le secondait de toute son âme!

André GELINAS,
Philo I.

La congrégation

Malheureusement, à cause des circonstances, la Congrégation mariale du Collège n'a pas encore pris tout son élan et son entrain. La messe du samedi, dite spécialement pour les congréganistes dans la chapelle des Pères a recommencé depuis quelque 3 semaines. Dans leurs réunions du soir, les congréganistes discuteront, pour commencer l'année, sur les nouveaux changements dans la liturgie. Dans cette communauté sociale qu'est l'Eglise, il est impossible de comprendre le rôle du laïc si nous ignorons sa participation à la Liturgie de l'Eglise. Notre deuxième sujet d'étude, les messes dialoguées, aura pour but de mieux comprendre la messe et de nous aider à y participer plus activement selon les directives du Saint-Père.

Maurice COMEAULT,
Philo I.

Toutes les tournées de Sarah-Bernhardt à travers le monde ont moins fait admirer et aimer la France, que la visite d'une religieuse garde-malade à un nègre mourant.

Guy DUPREHAULT.



L'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, a été photographié au moment où il signait un document proclamant le 20 octobre "Jour des Caisses Populaires" au Manitoba. Ont assisté à cette brève cérémonie, de gauche à droite, MM. Jos. de Ambrosis, gérant général des Caisses Populaires du Manitoba, dont le bureau se trouve sur la rue Provencher à St-Boniface, D. H. Slimmon, président de la Credit Union Federation of Manitoba Limited, et W. J. Boyd, de la Credit Union League of Manitoba Limited. C'est la 23e fois qu'on observe au Manitoba ce "Jour des Caisses Populaires", et l'hon. Hutton a rappelé son importance spéciale du fait que plus de 76,000 Manitobains sont membres de ces Caisses qui jouent un tel rôle dans le développement de la province.

Année sans égal des affaires coopératives

La vitalité des coopératives du Canada retient l'attention de plusieurs pays. La Division de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada reçoit chaque année de nombreuses demandes de renseignements sur les coopératives canadiennes. Elle accueille aussi beaucoup d'étudiants qui viennent puiser leur information à bonne source.

Dans un compte rendu portant sur les coopératives de vente, d'achat et de services, englobant aussi les associations de pêcheurs, l'économiste Vernon A. Heighton note un accroissement de 8 pour cent du chiffre d'affaires global durant la campagne 1958-1959, chiffre impressionnant et encore inégalé: $1,363,752,000, soit une augmentation de $118,329,000 sur la campagne précédente.

Ce rapport annuel sur l'activité des coopératives est le 28e préparé par la Division de l'économie. Il condense les renseignements fournis librement par les sociétés coopératives et leurs agents.

Sur les 2,905 sociétés qui ont fait connaître leur activité, 68 pour cent appartiennent à la classe des coopératives de vente et d'achat. Ce type de coopératives est passé de 795 en 1932 à 1,982 en 1959; le chiffre d'affaires, y compris le revenu casuel, est passé de 145 millions à 1,315 millions de dollars. Huit pour cent des coopératives de cette catégorie, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait connaître leur activité; ce qui porte à 2,162 le nombre de coopératives d'achat et de vente au Canada. Le Québec et le Saskatchewan, pour leur part, en comptent plus de la moitié.

Les ventes coopératives de produits agricoles représentent une valeur de 963 millions de dollars, malgré la légère diminution constatée en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Ecosse. Les ventes par l'intermédiaire des coopératives comptent pour 33 pour cent du total en ce qui a trait aux denrées agricoles. Voici en pourcentage l'importance relative des différents produits écoulés coopérativement: produits laitiers 27, bestiaux 30, volailles et oeufs 13, céréales 59, fruits et légumes 28, produits de l'érable 43, tabac 2, miel 53 et laine 45 pour cent.

Les coopératives d'achat, de fournitures de ferme et de biens de consommation ont pris de l'expansion plus rapidement que les coopératives de vente. En 1938, les coopératives de vente faisaient environ sept fois plus d'affaires que les coopératives d'achat. En 1959, le rapport s'établissait au-dessous de 3 à 1: 963 millions de dollars de ventes contre 333 millions d'achat.

Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, accusent une augmentation des affaires en ce qui regarde les fournitures de ferme et les biens de consommation; le Québec, la Saskatchewan et l'Ontario sont intervenus pour 65 pour cent des affaires globales. Les provendes, les engrais et le matériel de pulvérisation vendus par 1,040 sociétés forment le tiers des achats coopératifs. Parmi les autres articles de première importance, signalons les aliments vendus par 818 sociétés et évalués à $94,463,000; les produits pétroliers et l'équipement d'automobile fournis par 654 pour une valeur de $57,855,000.

Les vêtements et l'ameublement de maison, les machines et l'outillage, le charbon, le bois, les matériaux de construction et la quincaillerie constituent le gros des autres fournitures.

L'actif des coopératives de vente et d'achat qui ont fait rapport a augmenté de 55 millions de dollars au cours de l'exercice 1959; l'immeuble et l'équipement s'est accru en valeur de 11 millions pour atteindre 167 millions de dollars. L'avoir des sociétaires: 44 pour cent de l'actif total.

Il existe en outre dix coopératives de gros au Canada, formées de fédérations provinciales ou régionales. Elles jouent le rôle de "centrales" soit pour la vente des denrées agricoles, soit pour l'achat du matériel nécessaire à l'exploitation de la ferme ou de biens de consommation; quelques-unes exploitent des scieries, des raffineries de pétrole, des puits d'huile ou des mines de charbon.

L'actif des coopératives de gros, accru de 11 millions en 1959, s'élève à 77 millions de dollars. Les ventes de fournitures de ferme et de produits agricoles, évaluées à 283 millions de dollars, ont augmenté chez elles de 33 millions l'année dernière.

L'augmentation aurait été beaucoup plus considérable, n'eût été le transport par la United Co-operatives of Ontario de ses comptoirs avicoles et laitiers à une nouvelle coopérative de vente; cette dernière accusait en 1959 un chiffre d'affaires dépassant les 15 millions de dollars.

Les ventes des coopératives de gros se répartissent ainsi: fournitures 166 millions de dollars; elles se décomposent en farine et aliments du bétail 30.2 pour cent, carburant, huile et fournitures d'automobile 21.7 pour cent, épiceries 15.7 pour cent, quincaillerie, machines et équipement 14.3 pour cent.

Les bestiaux et les produits d'origine animale figurent pour 65.5 pour cent des produits agricoles manutentionnés; viennent au deuxième rang les produits laitiers (20.4 pour cent).

Ste-Agathe

Çà et là

Le lundi 10 octobre, M. et Mme Aimé Robert revenaient enchantés d'un voyage de deux semaines en Colombie-Britannique. En allant, ils s'arrêtèrent voir la Rév. Sr Ste-Lucienne, M.O., à Assiniboia, Sask., puis se rendirent à Nelson, C.-B., chez les parents de M. Robert. A leur retour, ils firent halte à St-Lazare pour y visiter leurs nombreux cousins et cousines.

Durant la fin de semaine du 8 octobre, M. et Mme André Huberdeau et leurs enfants, ainsi que leurs nièces, Marie-Anne et Alice Fenez, de St-Lazare, étaient en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Martial Fenez.

Shower

Un shower d'utilités culinaires était tenu le vendredi soir 14 octobre, à la salle des Vétérans, en l'honneur de Mlle Alice Vachon qui doit épouser M. Emilien Alarie. De 60 à 75 parentes et amies sont venues offrir un petit cadeau avec leurs bons souhaits. Mlle Vachon leur en est très reconnaissante et désire les remercier vivement.

La Salle

Souper paroissial

Le souper paroissial qui est en bonne voie de préparation suscite parmi les paroissiens beaucoup d'enthousiasme. Tel qu'annoncé antérieurement, il aura lieu le dimanche 23 octobre à la salle paroissiale. Au premier repas, servi à 4 h. 30 p.m., plusieurs personnalités ecclésiastiques occuperont la table d'honneur. Il se continuera jusqu'à 8 h. p.m. au prix de $1.25 pour adultes et 65c pour enfants en bas de 12 ans. Les dames de la paroise sont à y faire les derniers préparatifs. On assure le service de mets succulents et des mieux apprêtés. Il y aura en même temps le tirage d'une chaise "Lazy Boy", ce qui sera un autre attrait de la veillée.

La soirée promet donc d'être des plus intéressante. Qu'on se le dise et que les amis des paroisses voisines viennent visiter et partager avec les paroissiens de La Salle ce délicieux souper.

Baptêmes

Le 25 septembre, en l'église de St-Norbert: Marie-Nicole, fille de Maurice Sherwood et d'Anne-Marie Carrière, née le 20 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Carrière, de St-Boniface.

Le 9 octobre: Sylvia-Marie-Augustine, fille de Bernard Lagacé et de Suzanne Trudeau, née le 31 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Lavallée, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Elie Trudeau, d'Alhambra, Californie, fit récemment un séjour chez ses frères, MM. Raphaël et Hyacinthe Lanoie, et leurs familles.

Au cours du congé de la fête d'action de grâces, MM. et Mmes Frank et Maurice Sherwood recevaient la visite de MM. et Mmes Joseph Sherwood et Lucien Mousseau et leurs bébés, et de Mlle Yvette Sherwood, de St-Boniface.

Les 9 et 10 octobre, M. et Mme Georges Bernuy allèrent en promenade chez des amis, M. et Mme Maurice Nannan, de Deleau, Man.

Depuis le début d'octobre, M. et Mme Raoul Rochon séjournent à Shilo, Man., chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alain Grouette, où ils demeureront pour un mois.

Mme Ernest Rochon a assisté, le mardi 11 octobre, au mariage de sa nièce, Mlle Perron, à M. Victor LeClaire, de Montmartre, Sask. Sa soeur, Mme Maria Toutant, et sa fille, Lorraine, de St-Boniface, firent également le voyage. A cette occasion, Mmes E. Rochon et M. Toutant avaient la joie de revoir leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Damien Perron.

Les 15 et 16 octobre, MM. et Mmes Aimé Cormier et Paul Vouriot rendaient visite à M. et Mme René Rivard, de Fisher Branch.

Dernièrement, M. et Mme Léon Pelletier et leur famille, de St-Boniface, étaient de passage chez M. et Mme Louis Labelle.

Au cours de la fin de semaine du 2 octobre, M. et Mme Eugène Turcotte et leur famille, de Kenora, étaient en promenade chez Mme Alfréda Lagacé.

Les 8 et 9 octobre, M. et Mme René Lagacé et leurs enfants visitaient des parents, M. et Mme Adrien Girouard, de Somerset.

M. et Mme Adrien Hutlet et leur famille, de Ste-Anne-des-Chênes, rendaient visite, le 8 octobre, à M. et Mme Albert Girardin.

Le dimanche 9 octobre, MM. et Mmes Fortunat et Gabriel Girardin et leurs familles, de Transcona, étaient en promenade chez M. et Mme Emile Girardin. M. et Mme Albert Girardin, de La Salle, étaient également présents à la réunion familiale.

Les 15 et 16 octobre, M. et Mme Georges Bernuy jouissaient de la présence de M. et Mme Francis Bernuy et leur famille, de Wauchope, Sask.

Le dimanche 16 octobre, M. et Mme Charles Cormier se rendaient chez MM. et Mmes Alain Cormier et Arsène Girardin, de St-Claude.

Récemment, M. et Mme Charles-Edouard Lafond reçurent la visite de MM. et Mmes Francis Pichette, Noël Trudeau et Roland Lafond et leurs familles, de St-Boniface.

Assurance-récolte

MM. Oscar Lagacé, de La Salle, et John Pitz, de Shell Valley, sont les deux premiers fermiers dans l'histoire du pays à recevoir des paiements d'un plan provincial d'assurance-récolte. Le premier reçut un chèque de $319.95 pour 30 acres de blé détruits par la grêle; le second, $1,327.50 pour 100 acres d'orge durement traités par la sécheresse. La remise de ces deux premiers chèques fut faite par l'hon George Hutton, ministre de l'Agriculture, au cours d'une brève cérémonie.

Funérailles à St-Pierre de M. Onésime Carrière

ST-PIERRE — Le 16 septembre s'éteignait, à l'âge de 70 ans, M. Onésime Carrière. Il avait été résidant de St-Pierre pendant 86 ans, ayant déménagé à St-Boniface en 1956. Il était veuf depuis 1934 et, en 1935, il fut éprouvé de nouveau par la mort de la seule fille de ses trois enfants. Son courage en face des épreuves fut toujours très impressionnant pour ceux qui le connaissaient intimement; il a envisagé la mort courageusement et paisiblement, comme il avait vécu toute sa vie.

Les funérailles eurent lieu à St-Pierre le 20 septembre. Le service funèbre fut chanté par le neveu et filleul du défunt, le R. P. Arthur Carrière, O.M.I., assisté du R. P. F. Cousineau, C.S.V., et de M. l'abbé J.-M. Ferron. Les porteurs étaient MM. Victor, Paul, Ernest et Charles-B. Carrière, Armand Fontaine et Jean Marcoux. L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière de St-Pierre.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Lionel et Guy; un frère, M. C.-H. Carrière; trois soeurs, Mlle Dorothée Carrière, Mmes Adélina Léost et Jim Bagley.

Remerciements

Les familles Lionel et Guy Carrière désirent, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, remercier tous ceux qui leur ont témoigné, par mots ou actions, leurs sympathies à l'occasion du décès de leur père, M. Onésime Carrière.

Lorette

Déjeuner-communion

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville ont eu leur déjeuner-communion le dimanche 9 octobre.

C'était impressionnant de voir un bon groupe des membres de Lorette et Ile-de-Chênes, ainsi que les Chevaliers invités de Ste-Anne et St-Boniface, assister à la messe et recevoir la sainte communion. Il y eut ensuite un déjeuner à la salle paroissiale.

M. René Préfontaine, orateur invité, sut intéresser les Chevaliers en leur donnant un court résumé des conférences sur l'enfance tenues à Ste-Adèle, P.Q.

Les Chevaliers avaient organisé une partie de balle molle pour l'après-midi contre l'équipe de l'école secondaire. La partie était très serrée, finalement les jeunes remportèrent la victoire par 3 à 2.

Vint ensuite le tour des filles de 10 à 12 ans contre les garçons du même âge. Les fillettes ont montré leur savoir-faire en gagnant la partie.

Félicitations aux Chevaliers du Conseil Jubinville et au Grand Chevalier, M. Léo Sarrasin, de l'initiative d'amuser et de grouper les gens dans un esprit de fraternité.

Bienvenue à M. et Mme Alex McDonnell et leur famille, de St-Eustache, qui viennent demeurer au village de Lorette.

M. Eugène Mollette a fait l'acquisition d'une nouvelle maison où il est déjà installé.

La Broquerie

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 13 octobre avait lieu, à l'auditorium de l'école secondaire, une assemblée générale de l'Association des Parents et Maîtres. L'assistance nombreuse démontre l'intérêt que suscite cette organisation. La présidente, Mme Gérard Kirouac, souhaita la bienvenue et fit la présentation des nouveaux instituteurs et institutrices à qui elle promit la collaboration de tous.

Un rapport du comité des costumes fut rendu par la présidente, Mme Hector Normandeau. Il fut décidé que la partie récréative des réunions serait confiée à M. Marcien Ferland, que M. Oscar Gagnon serait en charge de la boîte aux questions, que la cotisation des membres serait de $1.50, que les assemblées auraient lieu le deuxième jeudi de chaque mois, et enfin, qu'un goûter serait servi à la fin de ces réunions. Il y eut aussi discussion concernant un projet de jeux pour les étudiants.

M. l'abbé U. Lafond, curé, clôtura la soirée par ses encouragements et ses conseils toujours appréciés.

Ça et là

La semaine dernière, les paroissiens avaient le plaisir de revoir une ancienne institutrice, la Rév. Sr De Moissac, S.G.M., venue aider à l'organisation de la bibliothèque scolaire.

On profite de l'occasion pour lancer une invitation à tous ceux qui auraient des livres dont ils aimeraient doter la bibliothèque scolaire. Ces personnes devront s'adresser à la Rév. Sr Brisebois, S.G.M. Merci.

Le dimanche 16 octobre à la salle de l'aréna un bon nombre de spectateurs purent admirer de magnifiques films, tels que la vie de saint Benoît, la béatification de Mère d'Youville et des vues sur la vie de Sa Sainteté Pie XII.

Mme Alfred Champagne, de la Saskatchewan, était en visite chez ses parents, M. et Mme Elas Gauthier, récemment.

M. et Mme Raymond Girardin, de Meyronne, Sask., visitaient M. et Mme Joseph Balcaen.

Baptême

Le 16 octobre: Marie-Paulette-Thérèse, fille de Noël Fournier et d'Alice Verrier, née le 30 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Richard.

Les 23 et 30 octobre, deux "sombres dimanches" pour le candidat Kennedy

WASHINGTON — Les journées des 23 et 30 octobre pourraient être de "sombres dimanches" pour le candidat démocrate à la présidence, le sénateur John Kennedy, et les quelque 41 millions de catholiques que comptent aujourd'hui les Etats-Unis.

L'Association nationale des protestants évangéliques qui, contrairement au "Conseil national des églises", est opposée à toute politique libérale, cherche en effet à mobiliser vers la fin du mois près de 10 millions de militants pour empêcher des dizaines de millions de protestants indécis de porter leurs voix sur le candidat catholique à la Maison blanche.

Les prochains dimanches seront célébrés par de nombreuses sectes protestantes comme "Journée de la foi chrétienne" et "Journée de la réforme". A cette occasion, la secte des baptistes du sud, qui est la plus foncièrement anticatholique, et d'autres groupements d'inspiration religieuse comme les "citoyens unis pour une Amérique libre" se préparent à déclencher une offensive à l'échelle nationale pour barrer la porte de la Maison blanche au porte-drapeau démocrate. Un certain Harvey Springer, qui s'est lui-même baptisé le "prédicateur-cowboy", a l'intention de mobiliser de son quartier général, perché dans les Montagnes Rocheuses, près de 1,500,000 partisans pour distribuer à travers le pays des tracts, brochures, pamphlets, caricatures et autres prospectus dirigés contre les catholiques.

Les instigateurs de cette propagande ont remis à jour pour appuyer leur thèse de vieux tracts dont certains représentent une pieuvre, coiffée d'une tiare, qui étend ses tentacules sur l'Amérique et dont la légende dit: "Ça, d'abord. Le reste suivra bientôt".

Le prédicateur Springer, qui est un géant efflanqué de plus de 6 pieds, fait allusion à qui veut l'entendre qu'il se propose de divulguer une lettre secrète qui prouvera sans l'ombre d'un doute que M. Kennedy veut instaurer le socialisme aux Etats-Unis.

Au fait, c'est là un objectif que s'est ouvertement fixé une personnalité effacée, à la voix douce, aux cheveux en brosse du nom de Farrell Dodds qui mène sans espoir et sans illusion une campagne discrète, mais persistante, à travers les Etats-Unis en tant que candidat d'un parti socialiste ouvrier. M. Dodds est en faveur de la création d'un parti travailliste qui grouperait fraternellement paysans et ouvriers.

Un autre ennemi intraitable des catholiques est le Révérend W. A. Criswell, qui répand la bonne parole dans le Texas et dont un sermon a déjà été tiré à plus de 100,000 exemplaires.

Le catholicisme, selon le pasteur Criswell, est une tyrannie politique. Si le sénateur Kennedy l'emporte, il respectera peut-être le principe sacro-saint de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais les catholiques auront forcé les grilles de la Maison blanche. Qui dit si un second président mieux disposé à se conformer aux commandements du Vatican ne détruira pas purement et simplement la liberté religieuse. Bref, voter pour Kennedy c'est inviter le Pape à venir coucher un jour dans le lit de Lincoln . . .

Jusqu'à présent du moins, il n'existe aucune preuve que cette campagne ait été encouragée par des personnalités politiques républicaines. Il semble qu'elle soit la manifestation de convictions religieuses marquées au sceau de l'intolérance.

Le candidat du "Grand Old party", le vice-président Richard Nixon a, quant à lui, invité ses collaborateurs immédiats à éviter toute polémique religieuse. Il n'en demeure pas moins que cette campagne est appelée à prendre de l'ampleur au cours des prochaines semaines. Si elle ne peut être endiguée, l'espoir des partisans du candidat démocrate semble être que ses animateurs adopteront une attitude si sectaire qu'ils rebutteront ceux mêmes dont ils sollicitent le concours.



L'animateur de l'émission "La poule aux oeufs d'or", Roger Baulu, photographié en compagnie des charmantes hôtesses Liette Bourassa et Cécile Lebel. Ce populaire jeu télévisé est présenté chaque lundi soir à 8 h. 30 au poste CBWFT.

Les 15 finissants de la Rivière-Rouge couronnés à St-Pierre dimanche

ST-PIERRE — Le couronnement des élèves finissants de la Division de la Rivière-Rouge aura lieu dimanche prochain au Centre récréatif de St-Pierre-Jolys, sous la présidence d'honneur de Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, après une courte cérémonie religieuse à l'église paroissiale à 3 h. p.m.

Il y aura défilé des gradués, programme musical, chants, proclamation des élèves finissants, l'"ordre du jour" par M. G. Gagné, secrétaire de la Division, la lecture du palmarès et la proclamation des prix d'honneur par M. A. Sabourin, président de la Division, et aussi deux discours par Mgr H. Lapointe, P.D., et M. H. J. MacDonald, du Département des Recherches et premier inspecteur de la Division de la Rivière-Rouge.

Les finissants sont au nombre de quinze: Soeur Brigitte et Céline Préteau, de St-Malo, Agathe Barnabé, de St-Jean-Baptiste, Yvette Bell et Alma Roy, d'Otterburne, Marie-Jeanne Bérard, de Ste-Elisabeth, Laura Marion, d'Arnaud, Alexander Brown, d'Aubigny, Louise Nolette, de Ste-Agathe, Marie-Anne Dondo, Madeleine Lacasse, Paulette Mulaire, Camille Préfontaine, Henriette Ruest et Claire Préfontaine, de St-Pierre.

L'Eglise de France . . .

(Suite de la première page)

"L'assemblée, douloureusement consciente des souffrances de tous genres qu'entraine la prolongation de la guerre d'Algérie, s'émeut du désarroi qui envahit beaucoup de consciences, spécialement de jeunes. Ceux-ci se demandent, dans l'incertitude et parfois dans l'anxiété, où se trouve le devoir.

Contre l'insoumission

"Pour répondre à ces perplexités, on ne saurait recourir à l'insoumission militaire et à des actions subversives. Ce serait se soustraire aux devoirs que créent la solidarité nationale et l'amour de la patrie, semer l'anarchie, enfreindre la présomption de droit dont jouissent, dans les cas incertains, les décisions de l'autorité légitime."

La déclaration des évêques, de toute évidence, voulait pas là contrebalancer l'influence du Manifeste des intellectuels français reconnaissant à tous les Français le droit de refuser de combattre en Algérie si cela allait à l'encontre de leur conscience.

"Cependant, ajoutait le communiqué, il faut que tous s'efforcent de comprendre les angoisses des jeunes et de découvrir les causes profondes du trouble des consciences droites, afin d'y porter remède et de rechercher en toute objectivité et loin des passions partisanes les moyens pacifiques de régler le conflit.

"L'Assemblée rappelle que la condition essentielle pour que soient connus les chemins de la paix est que tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont des responsabilités touchant la prolongation ou la cessation de cette guerre fratricide, mettent au premier plan de leurs préoccupations les exigences de la morale naturelle établie par Dieu."

"De quelque côté qu'ils viennent, les actes de terrorisme, les outrages à la personne humaine, les procédés violents pour arracher les aveux, les exécutions sommaires, les mesures de représailles atteignant des innocents, sont condamnés par Dieu. Même pour faire valoir des droits légitimes ou pour assurer le triomphe d'une cause que l'on croit juste, il n'est jamais permis de recourir à des moyens intrinsèquement pervers, dont l'usage, en dégradant les consciences, n'a pour résultat certain que de faire reculer sans cesse l'heure de la paix. Il faut ajouter que de tels actes compromettent l'exercice du commandement responsable et ébranlent, dans les consciences de subordonnés, la légitimité de l'autorité."

Et, citant Pie XII: "Aucune instance supérieure n'est habilitée à commander un acte immoral. Il n'existe aucun droit, aucune obligation, aucune permission d'accomplir un acte en soi immoral, même s'il est commandé, même si le refus d'agir entraine les pires dommages personnels".

Lettre de Paris

Vives controverses autour de la "force de frappe" atomique

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

C'est une très mince brochure, sous une couverture de papier bleu. Elle compte exactement sept pages de texte, et porte un titre qui n'a rien de fulgurant: "Projet de loi programme relative à certains équipements militaires".

Autour de ce modeste document, cependant, vient de s'engager à Paris une bataille politique dont les échos roulent jusqu'à Londres et Washington, jusqu'à Rome et Bonn, jusqu'à Bruxelles et La Haye, et jusqu'à Moscou sans doute. Il concerne, on l'aura deviné, cette "force de frappe" atomique, dont le gouvernement, et plus encore le général de Gaulle, veulent doter l'armée française.

Le chef de l'Etat est préoccupé par le problème de la sécurité française. Et ce, depuis très longtemps. On n'a pas oublié qu'il prophétisa, dans les années 30, ce que serait la guerre-éclair menée à l'aide d'avions et de chars et qu'il réclama alors, sans aucun succès, la création au sein de l'armée française, d'une force mécanique blindée capable d'entrer instantanément en action en cas d'attaque sur les frontières. Ce corps de bataille motorisé et blindé, c'est l'Allemagne qui s'en dota à partir, d'ailleurs, des études techniques faites par le général de Gaulle, et exposées dans plusieurs ouvrages célèbres.

• • •

De Gaulle a conservé en mémoire le souvenir amer de son échec d'il y a un quart de siècle, et des tragiques conséquences de cet échec pour son pays. Aujourd'hui, il entend que la France dispose d'un armement thermo-nucléaire national, sans exclure aucune possibilité de collaboration technique, ni de coopération stratégique avec ses alliés du monde libre.

Ainsi définie, la force de frappe atomique française aurait pour mission, non d'attaquer un éventuel adversaire, mais de le "dissuader" de se livrer à une aggression à l'égard de la France. D'où le nom de "force de dissuasion" qui est employé pour définir cette nouvelle organisation militaire.

Mais quelle serait la nature de cette force? Le projet gouvernemental est muet sur ce point, et l'on comprend facilement pourquoi. De ce que l'on sait, cependant, on peut avancer que, d'ici l'année 1965, l'armée française pourrait disposer de plusieurs escadres de chasseurs-bombardiers du type "Mirage 1V" (2,000 km. à l'heure) armés de bombes atomiques. Environ 50 appareils en 1963 et plus d'une centaine en 1965. Le coût approximatif de cette "force" serait de l'ordre de 3,200 millards d'anciens francs, à raison de 640 milliards chaque année pendant les cinq ans qui viennent.

• • •

Saisi de ce projet, le Parlement a fait une affreuse grimace. La force de frappe ne dit rien qui vaille à de nombreux élus. Pourquoi?

Les uns articulent leur opposition sur des arguments purement techniques: coût trop élevé de l'opération, compte tenu des moyens financiers dont dispose la France; disproportion flagrante entre la modeste force de frappe prévue par le général de Gaulle, et la formidable puissance dont disposent les Américains et les Russes; efficacité douteuse du nouvel outil militaire qui, en cas d'attaque brusquée, serait sans doute écrasé en quelques secondes.

A cela, le gouvernement et les partisans du projet répondent que l'apparition de l'armement atomique a bouleversé de fond en comble les données d'un conflit éventuel. Puisqu'une seule bombe nucléaire peut détruire Moscou — ou toute autre capitale — et qu'une vingtaine seulement d'engins de ce genre peuvent mettre à genoux la nation la plus forte, il n'est pas besoin d'en posséder des centaines et des milliers pour disposer d'une force de dissuasion efficace. Un agresseur y réfléchira à deux fois avant d'attaquer la France, s'il sait qu'une terrifiante riposte est possible.

Quant au coût de la force de frappe, il n'apparait pas hors des possibilités, puisque les crédits la concernant seraient pris, chaque année, sur le budget ordinaire de la Défense nationale. Il y aurait transfert, et non augmentation de ces crédits.

Mais la force de frappe encourt d'autres reproches de la part de ceux qui s'opposent à elle. Les reproches sont de caractère politique.

En dotant la France d'une force militaire autonome, disent-ils, le général de Gaulle démantèle l'Alliance atlantique, et empêche, pour longtemps, l'Europe de s'édifier. Pourquoi, dit-on encore, ne pas constituer une force de frappe "européenne" qui, disposant de moyens plus vastes, serait infiniment plus efficace?

Réponse du gouvernement: une telle force doit pouvoir, en cas d'attaque, riposter instantanément. Si elle était la propriété collective d'une douzaine de pays, son utilisation impliquerait nécessairement des consultations entre ces pays. Or, la riposte doit jaillir dans les minutes qui suivent l'agression. Comment consulter?

• • •

Le premier ministre Michel Debré s'est longuement expliqué devant l'Assemblée nationale en ce qui concerne l'Europe et l'O.T.A.N. Il s'est vivement défendu de vouloir ruiner l'une et démanteler l'autre. "Il faut, a-t-il notamment déclaré, maintenir et développer l'Alliance occidentale. Le Pacte Atlantique, qui en est la forme juridique et politique, est une exigence fondamentale de la stratégie mondiale, de la sécurité européenne, et donc de la sécurité française . . . Je déclare de la façon la plus catégorique que la France reste fidèle à l'alliance et aux principes du pacte. Mais elle demande que certains problèmes soient examinés: que le pacte soit étendu à d'autres régions du monde, que l'Organisation soit dotée d'une tête politique. Elle accepte une grande coordination, une grande uniformisation, mais elle estime que de grandes responsabilités doivent être laissées au commandement, au gouvernement et au Parlement de chaque nation."

Cette profession de foi en faveur de l'Alliance atlantique s'est accompagnée de déclarations concernant la thèse gaulliste de "l'Europe des patries". M. Debré a montré comment la France a loyalement appliqué les pactes européens, allant même au-delà des engagements pris. Mais, a-t-il ajouté, "si nous voulons aboutir prochainement à un accord européen, il n'y a pas d'autre procédé que celui de montrer au monde une volonté commune de l'Europe, grâce à la réunion régulière des chefs d'Etat ou de gouvernements".

Et il a tenu, en conclusion, les propos suivants, largement applaudis par les députés:

"L'avenir est incertain, il nécessite une vigilance accrue en matière de défense nationale. Une nation qui renonce à sa défense renonce à la liberté de ses citoyens. Notre politique ne consiste pas à nous rejeter dans l'isolationnisme et encore moins dans le neutralisme. La France doit contribuer à défendre et à enrichir l'Occident. Elle entend demeurer la France, c'est-à-dire une nation capable de participer d'une manière valable aux alliances fondamentales. La décision que nous vous demandons de prendre est conforme à l'intérêt national dans son sens le plus élevé."

• • •

Mais ce discours, qui fut excellent et qui fit bonne impression, n'a pas pour autant rallié les opposants à la thèse gouvernementale concernant la force de frappe. Tant il est vrai, comme on l'affirme au Palais Bourbon "qu'un bon discours peut changer une opinion, mais pas un vote".

C'est qu'à travers la querelle de la défense "nationale" ou "intégrée" qui fut déjà à l'origine du capotage de la Communauté européenne de défense (C.E.D.) surgissent toutes les rancoeurs, tous les mécontentements que le régime de la Ve République suscite autour de lui dans les milieux politiques. C'est si vrai que M. Mendès-France et ses amis, qui ont combattu en 1954 l'armée européenne "intégrée" de la C.E.D. et qui ont fait finalement échoué celle-ci avec l'aide des communistes, reprochent aujourd'hui au général de Gaulle de n'avoir point prévu l'intégration de sa "force de frappe" dans un système défensif européen!

En fait, la "force de frappe" cristallise les humeurs chagrines du Parlement. Car, il convient de le reconnaitre, il règne au Palais Bourbon un très réel malaise dont les causes sont nombreuses: déception à propos de l'Algérie, état de tutelle dans lequel sont tenus les élus du peuple, absence de la France à l'O.N.U., craintes concernant les perspectives économiques et sociales, etc.

Dans tous ces domaines, le gouvernement — et par-delà M. Debré, le général de Gaulle — encourt des reproches de plus en plus vifs. Et il est tentant de faire de ceux-ci, qu'ils soient ou non fondés, un énorme fagot que l'on jettera en travers de la route que doit suivre la force de frappe.

Ce débat va donc revêtir une importance capitale, non seulement parce qu'il met en cause, dans une large mesure, le système défensif du monde libre, mais parce qu'il constitue un "test" politique capital pour l'avenir du régime gaulliste. Le projet sera sans doute voté. Mais comment et avec quelle majorité?

Maurice HERR.

L'école se compose des élèves, des maitres et des parents; ces trois éléments doivent se trouver dans une relation spirituelle aussi intime que possible.

FERRIÈRE.

Dunrea

Assemblée paroissiale

Le jeudi soir 13 octobre, un bon nombre de gens se rendaient à la salle paroissiale pour assister à une assemblée convoquée par le nouveau curé, M. l'abbé Gérard Gervais. Après avoir fait connaissance avec les personnes présentes et récité une courte prière, on procéda au but de la réunion, M. l'abbé Gervais ayant été nommé président de l'assemblée, et M. l'abbé A. Seaman, vicaire, secrétaire.

Plusieurs questions importantes furent discutées; il y eut d'abord vote pour choisir deux syndics. MM. Richard Rondeau et N. Boulet furent élus, l'un pour trois ans, l'autre pour deux ans.

Il fut décidé que la messe du dimanche durant la saison froide serait à 10 h. a.m. à Dunrea et à Baldur, et 3 h. 30 p.m., au sanatorium de Ninette, à partir du dimanche 23 octobre.

Plusieurs projets d'amélioration au presbytère furent aussi acceptés. En un mot, tous furent très intéressés par les sujets discutés et après une courte prière pour clore la réunion, chacun s'en retourna satisfait.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Mayor, de St. James, ont fait une courte visite chez M. et Mme Louis Colbe, qui retournèrent avec eux pour passer une semaine à Winnipeg et St-Boniface.

M. et Mme Alphonse Boulet avaient le plaisir de recevoir, ces jours derniers, la visite de M. et Mme Victor Leclaire (Marguerite Perron), de Montmartre, qui sont nouvellement mariés.

Bienvenue à Mlle Beck, ménagère de M. l'abbé G. Gervais, curé, arrivée au presbytère le lundi 3 octobre.

MM. Ernest et Alfred Goebel, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Boulet, en fin de semaine.

M. et Mme Alfred Paradis, ainsi que M. Arthur Paradis, se rendaient à la journée des parents au collège de St-Boniface, le dimanche 2 octobre.

M. et Mme Pierre Huberdeau et leurs enfants, de St-Lazare, visitaient M. et Mme Arthur Paradis, dernièrement, se rendant aussi à St-Léon et Somerset.

M. et Mme Raphaël Légaré et leurs enfants, d'Elie, étaient en visite chez des parents et amis en fin de semaine.

M. et Mme Edmond Beaupré recevaient avec plaisir la visite de M. et Mme T. Knock et leurs enfants, de Glenora.

M. et Mme Stéphane Maurice recevaient récemment la visite de M. et Mme Georges Gratton et leurs enfants, Isabelle, Jacinthe et François, de St-Boniface.

Laurier

Départ

Le vendredi 14 octobre, un grand nombre de parents et amis se réunissaient en la salle du village pour souhaiter bonheur et santé à deux bonnes familles qui doivent aller demeurer à Ste-Rose-du-Lac. M. Hervé Molgat exprima les sentiments de tous envers M. et Mme Jean Callarec et leurs enfants; M. Richard Braslier fit de même pour M. et Mme Cyrille Pétillon et leur famille. A chacune, on offrit aussi une bourse.

Çà et là

Le dimanche 2 octobre avait lieu une partie de cartes pour obtenir des fonds en vue d'acheter deux prix de français.

Le 7 octobre, en la salle paroissiale, il y eut une soirée en l'honneur de M. et Mme Alcide Assailly, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. M. Alphonse Bouchard lut l'adresse et présenta une bourse, don de leurs nombreux parents et amis.

Le souper annuel, sous l'habile direction de Mmes Julien Letain, Philippe Coss et Léo Lapointe, fut un beau succès. Remerciements sincères aux amis de Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie et McCreary venus en si grand nombre.

M. M. Bonneau, de Willow-Bunch, épouse Mlle M.-P. Laberge à Ferland

FERLAND — Le mercredi 5 octobre, en l'église de Ferland, Mlle Marie-Paule Laberge épousait M. Michel Bonneau, fils de M. et Mme J.-P. Bonneau, de Willow-Bunch. M. Alex. Laberge accompagnait sa fille, et M. J. Bonneau, son fils. Mme Peter Jansen (Carmen Laberge) était dame d'honneur, et M. Pascal Bonneau agissait comme garçon d'honneur.

M. l'abbé Adrien Chabot, cousin de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. M. l'abbé J. Bernier, curé, assistait au choeur. Il y eut échange d'anneaux.

De beaux cantiques furent chantés par MM. Peter Jansen, René Couture, Mme René Fauchon, Mlles Yvonne Bouffard, Rita et Alfreda Morin, sous la direction de M. Valmore Couture. Mme Paul-Emile Lacosse touchait l'orgue.

La mariée était ravissante dans une longue robe blanche en dentelle de Chantilly importée, sur satin et tulle. Elle portait un diadème de perles et de sequins. Son bouquet se composait d'une cascade de roses rouges.

Mme Peter Jansen portait une jolie robe en satin de couleur beige miel, avec petit chapeau et voile de même teinte. Son bouquet se composait de roses roses.

Les petites bouquetières, Rita Langlois et Paulette Beausoleil, nièces des mariés, avaient de jolies robes en nylon bleu et rose, avec petits chapeaux de même teinte, et paniers de fleurs naturelles assorties.

Il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb à Ferland pour une centaine d'invités. M. Armand Laberge agissait comme maître de cérémonies. MM. les abbés Chabot et Bernier offrirent leurs voeux aux nouveaux époux. M. le Dr Beaudoing proposa le toast à la mariée, M. Pascal Bonneau remercia au nom des mariés, ainsi que M. Armand Laberge. La soirée dansante eut lieu dans la salle paroissiale.

Les mariés allèrent aux Etats-Unis pour leur voyage de noces. La mariée portait une jolie robe de laine aqua, manteau beige avec accessoires bruns et un corsage de roses rouges. A leur retour, M. et Mme Michel Bonneau résideront au village de Willow-Bunch.

Parmi les invités de l'extérieur qui assistèrent au mariage Bonneau-Laberge, mentionnons: M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard; M. le Dr et Mme Léon Beaudoing, de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Jean Bonneau, Mlles Gertrude, Nicole et Collette Bonneau, MM. Pascal, Claude, Gilles, Janvier et Florent Bonneau, M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, Suzanne, Marie et Maurice, M. Roland Granger, M. et Mme Adrien Beausoleil et leurs enfants, Paulette, Louis et Marcel, tous de Willow-Bunch; M. et Mme Peter Jansen et leurs fils, Theodore et Daniel, de Seattle, Wash.; M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, Rita et Denis, de St-Victor; Mme Jeannine Laberge et sa fille, Yvette, de Coderre; M. et Mme Omer Laberge et leur fille, Diane, de Summer Cove; M. F.-X. Laberge, de Meyronne; M. et Mme Peter Courier, de Kincaid; M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg; Mlles Dolorès Tourigny et Marianne Fournier, du couvent de Gravelbourg; Robert Laberge, du collège de Gravelbourg; M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac.

Çà et là

M. Edmond Chabot, de Regina, est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

M. l'abbé Bérubé, curé de Mazenod, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

Les Chevaliers de l'Autel de Ferland ont eu, le samedi 8 octobre, leur journée de pique-nique. A cette occasion il y eut pratique pour servir grands-messes et basses messes, courte instruction de la part de M. l'abbé J. Bernier, curé, et visite au cimetière. Il y eut ensuite partie de balle molle et toutes sortes de jeux.

M. et Mme Raymond Chabot et leur fils, Renald, et Mme Irma Privé, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Avila Chabot, dimanche dernier.

Décès

C'est avec regret que tous ont appris la mort subite de M. Philippe Bouffard, de Gravelbourg, autrefois de Ferland. Sincères condoléances à Mme Bouffard et sa famille.

Prince-Albert

Société Pascal

La Société Pascal (jadis connue sous le nom du Club Canadien Enregistré) de Prince-Albert est heureuse d'annoncer qu'elle recommencera ses soirées, le dimanche 30 octobre, à la salle Arcade, à 8 h. p.m., sous la présidence de Me Marcel Simonot.

Ces réunions auront lieu à chaque deux semaines, au même lieu et à la même heure. On vous demande de lire la chronique régulière de Prince-Albert dans **La Liberté et le Patriote** pour plus de détails au sujet de ces programmes.

Il y aura divers amusements, tels que partie de cartes, danses, etc., et un bon goûter. Que tous viennent passer des heures agréables avec leurs amis de langue française.

Va-et-vient

Mme Marie Jutras est de retour après un long séjour parmi les siens, au Manitoba. Mme Jutras résidera désormais chez sa fille, Thérèse (Mme J.-H.-D. Lacroix.

M. et Mme J.-A. Fournier et leur famille sont revenus de Regina, où ils assistèrent à la conférence de la Vie Sociale tenue au collège Campion. M. Fournier était délégué des Chevaliers de Colomb, et son épouse représentait la Ligue des Femmes Catholiques. Durant leur séjour ils furent les invités des parents de Mme Fournier, M. et Mme J.-L. Gross, de Regina.

Déménagement

M. et Mme Norman Mills et leurs quatre enfants sont déménagés d'Edmonton, Alta, à Nipawin, Sask., où M. Mills a accepté un emploi comme comptable licencié.

En route, ils s'arrêtèrent à Prince-Albert visiter les parents de Mme Mills, M. et Mme Albert-L. Pagé, ainsi que les familles Gérard et Marcel Pagé et Bert Johnson, frères et soeurs de Mme Mills.

M. Dennis Dobson est retourné poursuivre ses études en médecine à l'Université de Saskatoon, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Frank Dobson.

Mme A. Labonté, de Vancouver, C.-B., et Mme M. Doucette, de Duck Lake, sont les invitées de leur soeur, Mme Rose-A. Pfieffer, de cette ville.

Incendie

Le mercredi 12 octobre, l'estrade sur le terrain de l'exhibition devenait la proie des flammes et fut détruite de fond en comble. Les pertes, s'élevant à $55,000, sont couvertes par une assurance de $53,000. On croit que le feu est l'oeuvre d'un incendiaire. M. G. Ross, gérant de la Société d'Agriculture, annonce qu'on reconstruira l'estrade au printemps.

Les Jeunesses Musicales du Canada

Le conseil des Jeunesses Musicales, section de l'Ouest, qui vient d'être organisé à Prince-Albert, donnera son 1er concert le vendredi 28 octobre dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, à 8 h. p.m.

Les Prince-Albertains auront le plaisir d'entendre le célèbre pianiste belge, M. Franz Brouw, de réputation mondiale. Pour plus de détails, qu'on lise les affiches qui seront placées dans les endroits publics.

Cercle local de l'ACFC

L'assemblée annuelle aura lieu le dimanche 23 octobre, à 2 h. 30 p.m., dans l'auditorium de la cathédrale. Venez en foule . . . et rappelez-vous que ce local compte 13 membres dans le Club des 100, c'est-à-dire qui ont versé chacun $25.00 pour la cause, et aussi une armée de 30 personnes très dévouées qui iront dans tous les foyers canadiens-français de Prince-Albert pour la perception.

Le montant recueilli l'an dernier était de $500. Avec ces dons on a pu encourager plus de 200 élèves à écrire les examens de l'ACFC à la fin de l'année scolaire, soit à l'école St-Paul, à l'Académie, au Couvent ou au Collège Notre-Dame.

Gravelbourg

Çà et là

Le vendredi 14 octobre, à 6 h. 15 du soir, eurent lieu le souper et la réunion du club de l'ACFC à la salle paroissiale. M. Paul Marchand, président, et Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire, étaient présents. M. l'abbé A. Bérubé dirigea cette réunion. Parmi les invités on remarquait les religieuses de Jésus-Marie et des Missionnaires Oblates. Le sujet discuté fut "L'enseignement du français dans les écoles". Merci aux religieuses qui sont venues assister à cette réunion des plus intéressantes et des plus importantes.

MM. et Mmes Marcel Poirier et Adélard Gauthier sont partis en voyage à Kimberley et Vancouver, C.-B.

Les paroissiens ont appris avec regret la mort de M. Philippe Bouffard, de Gravelbourg, survenue le mercredi 12 octobre. Plus de détails seront publiés sur le prochain numéro du journal.

MM. et Mmes Oscar Piché et Alfred-P. Gauthier sont partis pour Brandon, Man., où ils visiteront M. et Mme Renaud Gauthier pendant quelques jours.

Nombreuses vocations dans le sud-est de la Saskatchewan

Le bulletin mensuel des Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire (pour les hommes d'expression française des paroisses du sud-est de la Saskatchewan) offre ses félicitations aux nombreuses vocations sorties récemment des écoles bilingues de la région. Il s'agit de: Georges Martine, de Bellegarde, au Grand Séminaire de St-Boniface; Jean-Charles Poirier, de Bellegarde, chez les Oblats de Marie Immaculée; Claude George, de Bellegarde, Donald George, de Redvers, et Robert Laval, de Wauchope, chez les Frères du Sacré-Coeur; Cécile Aimé, de Bellegarde, et Diane Germain, de Cantal, chez les Filles de la Croix; Jeanne Bériault, de Cantal, chez les Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

Honneur aux parents! Félicitations aux éducateurs! Et aux élus, nos meilleurs voeux et prières!

A propos de vocations, ne serait-il pas de mise de rappeler un précieux secret que nous livre Pie XII dans une lettre adressée aux "Christian Brothers" d'Irlande, le 27 mai 1951? "C'est un fait incontestable que la fréquence des vocations est . . . une des plus sûres règles pour mesurer la valeur d'une école catholique".

Et de conclure Mgr Coderre qui commente ce texte: "A nous de voir, dans le secret et devant Dieu, combien de prêtres, de religieux, de religieuses sont sortis de nos classes de religion . . ."

L. R. D.

C'est un doux et éloquent mystère que celui de la Présentation de Marie au Temple: cette enfant de trois ans, passant des bras de sa mère au bras de Dieu, sera l'éternel idéal des âmes consacrées.

Mgr Chapon.

Montmartre

Va-et-vient

M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, est parti pour un mois de vacances.

M. et Mme J. Labrèche sont allés rendre visite à leurs parents et amis de la province de Québec.

Soirée-surprise

Le 5 octobre, à la demeure de M. et Mme Martial Beaudin, a eu lieu une soirée surprise en l'honneur de Mlle Marguerite Perron dont le mariage eut lieu le 12 octobre. Trente-quatre dames étaient présentes. On offrit de jolis cadeaux à l'héroïne de la fête et plusieurs jeux furent organisés.

Un succulent goûter termina cette agréable soirée. Grand merci aux organisatrices.

Mariage LeClaire-Perron

Le 12 octobre, M. l'abbé F. Marcotte, de Redvers, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Perron, fille de M. et Mme D. Perron, à M. Victor LeClaire, fils de M. et Mme Ovila LeClaire, de Mutrie. MM. Perron et LeClaire servaient de témoins à leurs enfants.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche, portait un voile court retenu par un diadème de perles. Elle avait un bouquet de roses nuancées. Elle fit son entrée accompagnée de son père et de sa mère au son d'une marche nuptiale. Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue. La chorale, composée de Mmes René Giroux, Amable et Wilfrid Coupal, chanta l'"Ave Maria" et autres cantiques choisis.

A l'issue de la messe, de nombreux invités se rendirent au sous-sol de l'église où un succulent diner fut servi par les Dames de l'Autel. Le maître de cérémonies, M. Louis Fournier, sut divertir toute l'assistance.

Au nombre des invités se trouvaient Mme Maria Toutant et sa fille, Lorraine, de St-Boniface; Mme Ernest Rochon, de La Salle, Man.; M. et Mme Clément Chacun et leurs enfants, Marcel et Lucie, de Virden, Man.; Mlle Antoinette LeClaire, de Redvers; Mlle Thérèse LeClaire et M. et Mme Maurice LeClaire et leur famille, de Regina, et M. André LeClaire, d'Ottawa.

Bellegarde

Çà et là

Mlles Alma Gervais, Claudette George, Irène Cop et Yvette Aimé, institutrices au Manitoba, Mlle Liliane Sylvestre, de St-Boniface, Mlle Paulette Gauthier, étudiante garde-malade à St-Boniface, et MM. Albert Aimé, Georges Moreau et Edouard Perreaux, de Regina, étaient en visite chez leurs parents pour la fin de semaine.

M. Arthur Sylvestre et M. et Mme Félix Sylvestre, accompagnés de leur fils, Guy, ont passé quelques jours chez M. et Mme Gérard Bourgeois, de St-Boniface.

M. et Mme Charles Arguin et leurs enfants, de Courval, Sask., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

MM. et Mmes Stanislas Paulhus, Eugène Monin et Jean Perreaux, Mmes Gérard George, Marthe Monin, Gabriel Sylvestre, Lucien Garnier, André Sylvestre, Alphonse et J. George, ainsi que Mme Paul George et son fils, Daniel, étaient de passage à Brandon, dernièrement.

Prompt rétablissement à Mme Ubaldine Sylvestre, patiente à l'hôpital de Redvers.

Les paroissiens ont appris avec regret que M. et Mme Romuald Moisan, de Fry's, iront demeurer à St-Boniface, prochainement. M. Georges Gadenir, qui a acheté leur maison, la fera transporter sur sa ferme à Antler.

Félicitations à M. et Mme Maurice Henrion (Yvette Blézy), de Storthoaks, à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital de Redvers.

Souper paroissial

Environ 700 convives prirent part au souper au poulet servi le dimanche 9 octobre dans la salle paroissiale. Le souper fut suivi d'un bingo et du tirage d'une chaise "Lazy Boy", gagnée par Mlle Marie-Anne Lemieux, de Cantal. Les recettes s'élevèrent à $714.58.

Sincères remerciements aux voisins de Bellegarde et à tous ceux qui ont aidé à faire de ce souper paroissial un succès.

Mariage Blézy-Wilvers

Le mercredi 12 octobre, M. l'abbé Emile Toupin, curé, bénissait le mariage de Mlle Zoé Wilvers, fille de M. et Mme Paul Wilvers, à M. Armand Blézy, fils de M. et Mme J. Blézy.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche, fit sont entrée au bras de son père. Elle était accompagnée de Mlles Albine Magotiaux et Georgette Cop, cousine et amie de la mariée. MM. Arthur Wilvers et Albert Martin, frère et cousin de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur.

Un souper fut servi par les Dames de Ste-Anne à quelque cent invités, en la salle paroissiale. Un gâteau à trois étages ornait la table d'honneur.

Une soirée eut lieu à la salle Memorial d'Antler.

Baptêmes

Le 4 septembre: Trevor Mark, fils d'Omer Sylvestre et de Mildred Bradley, né le 10 août. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Dauvin.

Le 18 septembre: Carol-Marie-Jeanne, fille d'Edmond Wolensky et de Rolande Bissonnette, née le 5 septembre. Parrain et marraine, Clarence et Jeanne Stregges.

Le 18 septembre: Donna-Marie-Diane, fille de Raymond George et de Lorraine Laval, née le 6 septembre. Parrain et marraine, M. Arthur Laurent et Mme Alma Laval.

Le 25 septembre: David-Arthur, fils de Joseph Pierrard et d'Alice Renard, né le 8 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Pierrard.

Le 5 octobre: Raynald-Laurin-Joseph, fils d'Euclide Bourgeois et de Rose-Hélène Millette, né le 21 septembre. Parrain et marraine, Alain et Yolande Bourgeois.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

En écoutant une émission . . .

Jeudi dernier vers 3 h. 30, comme tout à fait par hasard, en écoutant l'émission "Canada qui es-tu" je fus bien malgré moi amené à faire quelques réflexions . . . Tout d'abord il faut que je vous dise qu'il nous arrive parfois de réfléchir, et ce qui plus est, d'écouter des émissions . . . Cela peut vous paraître paradoxal, mais quand on travaille à la radio on n'a guère le loisir d'écouter des émissions. C'est bien souvent le cordonnier qui est le plus mal chaussé, et ce proverbe s'applique à nous comme à bien d'autres.

Que dire de cette émission "Canada qui es-tu", sinon qu'elle est tout simplement révélatrice quant aux conditions de vie, je devrais dire de "survie" que doivent supporter nos minorités françaises en dehors de la province de Québec, depuis l'Ontario jusqu'au Pacifique.

On se demande parfois en écoutant parler ces gens, on se demande si réellement nous sommes bien chez-nous?, si le Canada est bien notre pays? Quand on pense aux luttes qui nous sont imposées pour garder notre langue et notre héritage culturel dans un pays qui après tout a été créé par nous Canadiens français, on se demande si nous ne sommes pas condamnés à rester d'éternels "Emigrants" forcés de se laisser assimiler par tous les moyens . . . Notre pays est cependant un exemple de démocratie, mais quel exemple de "démocratie". Pourquoi encore et toujours deux poids et deux mesures que cherchent certains à vouloir nous noyer dans la masse?"

Voilà bien des questions auxquelles il serait bien embarrassant de répondre. Quelle faute ou quel crime y a-t-il à vouloir rester ce que nous sommes et pourquoi faut-il qu'il se trouve parmi nous de nos concitoyens qui donnent en plein dans le "panneau" et font tout leur possible pour contrecarrer nos efforts de conservation?

Tout cela sent l'aberration à plein nez; une aberration qui frise l'imbécilité sans bornes . . . Si l'on mettait autant de bonne volonté à vouloir rester ce que nous sommes qu'à ne pas le vouloir, tout irait bien dans le meilleur des mondes, mais hélas! . . .

Avant de combattre nos adversaires, nous devons tout d'abord combattre nos ennemis qui se trouvent à l'intérieur de nos rangs et c'est cela le tragique de la situation. Car il faut bien le dire, une drôle de mentalité se fait jour de plus en plus, une curieuse mentalité, à savoir que trop de nos gens préfèrent s'angliciser que de rester tout simplement ce qu'ils sont . . . Comme dirait Napoléon, ces gens ont une mentalité d'"Epicier". Il serait effarant de connaître le nombre de gens qui s'imagine que seule la connaissance de l'anglais et l'abandon du français peut les conduire au succès . . . Et quel succès, car il faudrait pour commencer, définir exactement ce qu'est le "succès", J'attends une réponse . . .

Eh bien voilà à quoi l'écoute d'une émission peut nous amener à réfléchir, et c'est là tout le succès d'une émission . . . Notre situation au point de vue de la survivance n'est pas brillante, elle n'est pas tout à fait aussi rose qu'on est porté à le croire, bien loin de là . . . A force d'abdiquer, nous en avons pris l'habitude, et cette attitude coupable nous mènera très loin, c'est-à-dire très loin en arrière . . . et alors il sera trop tard et ce sera bien fait pour nous . . .

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Lorsque nous, les anciens du collège, les "vieux de la vieille" dirait l'autre, sommes revenus à Gravelbourg, il y a un mois déjà, quelle ne fut pas notre surprise d'apercevoir tant de nouvelles figures parmi nos camarades (sens capitaliste)! Au début, ces derniers se sentaient un peu dépaysés, mais ils se familiarisèrent vite, grâce à l'amabilité de leurs confrères.

Pour vous les mieux faire connaitre, chers lecteurs de cette chronique, Jean-Paul Grimard et moi-même leur avons demandé s'ils aimaient leur nouveau genre de vie, ici; si l'adaptation avait été difficile; s'ils avaient en vue l'obtention d'un B.A.

L'un d'eux nous déclara en riant que c'était surtout la nourriture qui l'avait finalement persuadé à venir au collège: Ma foi! tous les goûts sont dans la nature et s'il fallait les discuter . . .

Mais à cause d'une certaine timidité, bien compréhensible d'ailleurs, chez la plupart de ceux que nous avons interrogés, nous n'avons pu obtenir beaucoup de commentaires sur les questions posées. Il faudrait ajouter que l'interview se fit au gymnase, et ainsi s'expliqueraient les réponses évasives que nous avons reçues. Tout de même, avec un peu de patience, nous avons appris que la majorité de ces nouveaux élèves étaient très satisfaits et désiraient continuer leur cours classique jusqu'en philosophie pour ensuite aller compléter leurs études à l'une ou l'autre des nombreuses universités canadiennes.

Un seul a répondu qu'il était mécontent, et cela, à cause des programmes trop chargés, des sports et surtout de la discipline qui, paraît-il, ne lui laissait pas assez de liberté.

Jean-Pierre DOUTRE.

La retraite des collégiens

Tous les éducateurs conviennent certainement que les gens de douze à vingt ans rencontrent beaucoup de problèmes et de difficultés. Un adolescent doit résoudre ces difficultés avec l'aide d'un directeur. C'est là un des nombreux conseils qui nous furent prêcher au cours de notre retraite. M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland, prédicateur, nous disait dans son sermon d'ouverture que c'était pour lui un honneur que de venir nous prêcher cette retraite. Mais l'honneur revenait à nous collégiens, car nous nous sommes aperçus dès le début que ce n'était pas un prédicateur ordinaire, mais bien un homme de talent qui venait nous éclairer et nous aider.

Les sujets qu'il traita furent l'attitude qu'il faut prendre à l'égard du matérialisme et du communisme, la distinction des occasions de péché, comment éviter l'amour excessif du plaisir dans ce temps de confort et d'abondance, la force qui fait la vraie personnalité, et enfin, ce que nous devons faire en vue de notre carrière future. Ces thèmes ont donné et donnent encore matière à réflexions. Quelques-unes de ces questions ne sont pas à la portée de tous les jeunes; mais, M. l'Abbé a su les exposer d'une manière compréhensible à tous. Ses nombreux exemples et sa maîtrise de l'art oratoire ne manquèrent pas de stimuler l'intérêt chez tous les collégiens.

Le samedi soir, deuxième jour de la retraite, notre prédicateur accepta l'invitation de donner une conférence spéciale aux Philosophes. Il répondit à leurs diverses questions et sut les éclairer sur les problèmes particuliers à des étudiants au seuil de leur carrière.

Simplement et sincèrement, cher M. l'Abbé, nous, les collégiens, vous disons merci. Merci de nous avoir aidés à mieux nous connaître et à pouvoir ainsi mieux comprendre la vie.

Denis Roy,
Arts IV.

Congrégation

Le R. P. Paul Plamondon n'étant pas encore de retour au collège à cause d'une maladie assez grave et prolongée, on a dû nommer un nouveau directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge: le R. P. Benoit Paris, O.M.I.

Aussi un nouveau comité fut élu pour l'année 1960-61: Philippe Gosselin succéda à Lionel Fournier comme préfet; Gérald Pinsonneault à Henri O'Rheilly comme secrétaire; Philippe Lafrance et Henri Lepage à Gérald Marchand et Constant Lévesque comme conseillers.

Nos félicitations au nouveau comité élu, et un grand merci à l'ancien comité.

Lionel FOURNIER,
Arts IV.

Chronique sportive

Depuis la rentrée au collège, le rugby et le soccer furent les sports les plus pratiqués par les collégiens. La température fut très favorable à ces jeux cette année. Nous espérons qu'elle sera belle jusqu'à la fin de la saison.

Chez les grands, au rugby, les Lions de Houde remportèrent les honneurs de la ligue. Les Jaguars de Rainville, les Bisons de Pashelka et les Bronco de Poulini ont dû s'effacer les uns après les autres et céder le pas aux courageux Lions. Dans les semi-finales les Lions rencontrèrent les Broncos et remportère la série, deux parties à zéro. Durant ce temps les Jaguars saignent à blanc les Bisons, deux parties à zéro. Ces derniers avaient quand même eu la consolation d'égaliser le compte une fois. Le champion compteur pour cette saison fut Houde avec ses quarante-neuf points.

Chef des Moyens le club de Côme Béchard finit en première position, suivi par les équipes de Bandet, Léonard Chicoine, Thomas Sweeney et Gaétan Allard. Dans les semi-finales Béchard doit rencontrer Chicoine, et Bandet faire face à Sweeney.

Au soccer le club de Nogue gagna la série des éliminatoires. Il était suivi par Caron et Lane. Ceux-ci doivent s'affronter dans les semi-finales. Le gagnant rencontrera Nogue dans les finales.

Richard ROBERT,
Arts II.

Radville

MM. Bert, Cherpin et Viemer, de Souris Valley, sont revenus de la Vallée de Qu'Appelle avec huit beaux chevreuils.

Le 12 octobre, un incendie a détruit l'étable de M. Georges Mazenc et 2,000 balles de foin. Malgré la diligence des pompiers de Radville et des voisins, seulement que la moitié du foin put être épargnée. Les dommages sont évalués à $1,500.

Un autre incendie, causé par du foin humide, a détruit 8,000 balles de foin chez M. Grégoire Miller. Les dommages sont de $3,000.

M. et Mme Albert Bouvier, de Kincaid, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Léopol Marion.

M. et Mme Jean Maurice et leur famille sont allés passer la fin de semaine chez leurs enfants, à Moose Jaw et Gravelbourg.

Albertville

Va-et-vient

M. et Mme Alphonse Ledoux, de New Westminster, C.-B., ont rendu visite à leurs parents, MM. et Mmes Henri Corriveau et John Ledoux, M. Albert Ledoux et plusieurs autres parents et amis.

M. et Mme Armand Leduc sont partis visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Samson, à Calgary, Alta.

M. et Mme Henri Corriveau sont partis en voyage à Edmonton, Alta, et à Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Arthur Dussault ont eu la visite de leur fils, le R. F. Gérard Dussault.

Baptêmes

Claudette-Marie-Raymonde, fille d'Ernest Gobeil et de Jeanne Roussel. Parrain et marraine, Raymond et Louise Gobeil, frère et soeur de l'enfant.

Marie-Gilberte, fille d'Henri Prince et de Jeannine Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Robert St-Michel, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Mmes Blanche Dubé et Henri Prince sont de retour de l'hôpital.

Bazar

Le bazar annuel aura lieu le 30 octobre.

Sintaluta

Décès

Le jeudi 6 octobre, à l'hôpital de Wolseley, s'éteignait M. Emile Dolter, à l'âge de 70 ans. Le service funèbre eut lieu le samedi 8 octobre dans l'église Ste-Anne de Wolseley, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. M. l'abbé L. Savoie, curé, célébra la messe de Requiem; l'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Jos. Stoppler, Arthur Pena, A. Godroin, H. Dixon, Bob Strain et Bill Croughton.

M. Dolter, né à Neuilly, près de Paris, France, est venu au Canada avec ses parents en 1893; il s'est marié en novembre 1918 à Mlle Emma Lafond qui l'a précédé dans la tombe en 1947.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Lorraine (Mme Peter Herman), de Regina; trois fils, Raymond, de Cloverdale, C.-B., Jérôme et Lyle, de Sintaluta; une soeur, Albince (Mme Maurice Tourigny), de Sudbury, Ont.; trois frères, Chrétien, de North Surrey, C.-B., Wilfrid, de Sintaluta, et Raymond, de Geralton, Ont., et 9 petits-enfants. M. Emile Dolter était un bon catholique et bien estimé dans la paroisse. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

MM. et Mmes Bud Wright, de Regina, Junior Seaberley, de Belle Plaine, et M. Clément Dolter, du collège Notre-Dame de Wilcox, sont venus assister aux funérailles de leur oncle, M. E. Dolter.

MM. et Mmes Marcel et Paul Français et Ken Kraushaar sont allés au souper paroissial à Indian Head. Ils ont rencontré beaucoup d'amis et connaissances.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés visiter leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Jean Français, à Lac Marguerite.

Mme Henri Oudot a eu la visite de ses fils et bru, M. et Mme Charles Oudot, et leurs enfants, de Lac Marguerite, ainsi que M. et Mme Noël Oudot et leur famille, de Davidson.

Ponteix

Va-et-vient

M. l'abbé Gérard Couture, curé, est à faire la visite de la paroisse.

M. l'abbé Antonio Rousseau, curé de Verchères, P.Q., a visité son neveu, M. Achille Chabot.

Mme Ginet est partie à Montréal pour demeurer avec une de ses soeurs.

M. et Mme M. Koven (Claire Liboiron) et leur fillette, Jacqueline, de Vancouver, ont passé une semaine chez Mme Marguerite Liboiron.

M. et Mme Joseph Huot (Béatrice Dubourt) et leurs filles, Angèle et Johanne, d'Edmonton, ont visité les familles T. Kouri, André et L.-P. Dubourt.

M. et Mme E. Reidy, de Radville, et M. et Mme Paul St-Julien, de Regina, ont visité leurs parents, MM. et Mmes D. St-Julien et H. Arcand.

M. H. Piché et Mlle L. Lake ont passé quelques jours chez Mme Eva Piché.

M. et Mme Louis Therrien, de New Westminster, C.-B., sont en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Philippe et Lionel Therrien.

M. et Mme George Hick, de Yorkton, ont passé une semaine chez leurs fils et bru, M. et Mme Alvin Hick.

M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gérald, de Moose Jaw, ont passé quelques jours chez M. et Mme Achille Stringer.

MM. et Mmes René Lalier et Arthur Vallée ont passé quelques jours à Regina.

M. et Mme Fernand Desautels, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Eudore Desautels.

M. et Mme Jos. Gillis et leur fille, Laura, accompagnés de M. et Mme George Endersbe jusqu'à Lethbridge, sont partis pour Kaslo, C.-B., le 3 octobre.

Mme B. Tessier, de Cadillac, est arrivée chez Mme P. Therrien pour y passer l'hiver.

Mme Victor Pastuzenko et son bébé, de St-Boniface, ont passé dix jours chez leurs parents, M. et Mme Maurice Gérard.

Mme Ernest Giroux est revenue chez elle après avoir subi deux opérations sérieuses à Swift Current.

Mlle Hélène Giroux, de Montréal, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Ernest Giroux.

Décédé à 48 ans, M. L.-P. Lepage est inhumé à Debden le 13 octobre

DEBDEN — Le mardi 11 octobre est décédé M. Louis-Philippe Lepage, alors qu'il était en visite chez son beau-frère, M. Joseph Rioux, de St-Denis, où il fut atteint d'une crise cardiaque, et succomba après quelques heures de maladie. Il était âgé de 48 ans.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 13 octobre. M. l'abbé Ernest Labbé, curé, chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Roland Gaudet, curé de Léoville, et Luc Gaudet, curé de Big River, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé M. Allard, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et le R. P. L. Houde, O.M.I., de Duck Lake, étaient présents au choeur.

M. Zénon Lepage, de Vonda, frère du défunt, portait la croix. Les porteurs étaient quatre autres frères du défunt: Paul-Emile, Robert et Maurice, de Léoville, et Adéodat, de Debden, et deux beaux-frères, MM. Hervé Leblanc, de Vonda, et Pierre Pollard, de Léoville.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Rita Leblanc, cinq fils, Armand, de Debden, Lionel, membre de la Gendarmerie Royale à Québec, Roland, de Cut Knife, Raymond, de Meadow Lake, et Camille, de Debden; trois filles, Thérèse, Carmen et Lucille; quatre soeurs, Emilie (la Rév. Sr Léonie, des Filles de la Providence), de Saskatoon, Marie-Hélène (Mme Pierre Chalifour), de Léoville, Berthe (Mme Antonio Cyr), de Debden, et Thérèse (Mme Pierre Pollard), de Léoville, et cinq frères.

Une foule attristée remplissait l'église. Un grand nombre de personnes des paroisses de St-Denis et Vonda étaient présentes. Pour rendre hommage à M. Lepage, qui était un fidèle Chevalier de Colomb, ses frères chevaliers formèrent une garde d'honneur.

Le salon funéraire MacKenzie de Prince-Albert était en charge des funérailles.

M. Lepage, natif de Rimouski, P.Q., demeurait à Debden depuis 1932. Il était un fervent catholique, très dévoué aux oeuvres paroissiales.

Les paroissiens offrent leurs condoléances à la famille éprouvée.

Titanic

Bingo

Lors du bingo au profit de l'église qui eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 9 octobre, la somme de $230.00 fut réalisée. Les gagnants furent Mmes O. E. Hertzberg, de Leask, Alphonse Mercereau, de Rosthern, et Arsène Fiolleau, de Titanic, Mlles M. Kallfleish, V. Heimbegner et Mme Aimé Mercereau, toutes de Carlton, MM. Emile Mercereau, de Titanic, Albert Perret et Gilbert Pelletier, tous deux de Duck Lake, chacun $5.00. Deux autres prix de $5.00 furent partagés entre Mmes G. Lemauviel, M.-L. Ethier et E. Paradis et MM. E. Dumont et Adrien Doucette, tous de Duck Lake, et Mme B. Arcand, de Titanic. Les prix de $10.00 allèrent à Mme L. Forseille et Mlle Diane Doucette, de Duck Lake, et M. Paul Fiolleau, de Titanic. Un prix de $15.00 fut gagné par M. Félix Ethier, de Duck Lake.

Les gagnants à la loterie furent Mlle Alice Perret et M. D. Welk, tous deux de Duck Lake: un service de coutellerie et un billet de cinq dollars, respectivement.

Çà et là

M. Lionel Fiolleau fut le gagnant d'une chaise de cuisine lors d'un tirage qui eut lieu en juillet.

Mme L. Delisle gagna $25.00 lors d'un bingo qui eut lieu à Rosthern, dernièrement.

M. Paul Fiolleau est employé au magasin de M. J.-L. Doucette, de Duck Lake.

Sont venus en visite chez des parents ou amis, dernièrement: Mme A. MacLean, M. et Mme A. Forseille, Mme A. Dumont et ses enfants et Mlle J. Ledoux, tous de Duck Lake; M. et Mme A. Mercereau et leurs enfants, de Meacham; M. et Mme E. Pampue, de Rosthern; M. et Mme Butches et M. O. Ranger, de Prince-Albert.

M. et Mme L. Delisle firent un voyage à Prince-Albert et recueillirent des légumes et des conserves pour le collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Saskatoon

Mme M. Casgrain, de Prince-Albert, était en visite chez Mme A. Couture.

M. et Mme Roger Dupuis visitaient leur fils, Claude, au collège de St-Boniface, pendant la longue fin de semaine. Mme Alfred Champagne et M. le Dr et Mme Edmour Gaudet, de Prince-Albert, les accompagnaient.

Les paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères félicitations à M. et Mme Wilfrid Nobert à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

M. et Mme Joseph Belac, de St-Louis, étaient en visite chez MM. et Mmes Gérard Phaneuf et Albert Gauthier.

Mme Réal Gauthier est de retour d'Edmonton, où elle passa trois semaines avec sa belle-soeur, Mme R. Papen.

M. et Mme David Campbell et leur fils, Mathieu, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Aimé Loiselle.

Prompt rétablissement à Mmes M. Bachand, A. Aubert et Eudore LeBlanc et MM. Guillaume Forget et Albert Nault.

Bienvenue à M. et Mme Jean-Marc Girard et leur famille, de Lac St-Jean, P.Q., et à M. et Mme François Martin et leur fils, des environs de Montréal. MM. Girard et Martin feront des études à l'Université de la Saskatchewan.

MM. et Mmes Guy et Laurent Grimard visitaient leurs parents, M. et Mme Victorien Grimard, de Prud'homme.

Un groupe de Saskatoon se rendait à une soirée paroissiale à Prud'homme, où Mme Marcel Préfontaine gagna une carafe au bingo.

L.F.C.

Mme la présidente et l'exécutif désirent remercier les dames et demoiselles pour leur collaboration au nettoyage de la maison de retraites Queen's House. 1er groupe, Mme Réal Gauthier, Mlles Lucille et Rita Marcotte, Marie Perron et Cora Nobert; 2e groupe, Mmes Marcel Préfontaine, Guy Grimard, Armand Perreault et Mlles Aline Nobert, Anita Denis, Rollande Baillargeon et Lowella Blanchette. Merci à tous!

Baptêmes

René-Paul, fils de M. et Mme Roland St-Arnaud. Parrain et marraine, M. Michel Blondeau et Mme Dinelle.

Yvon-François-Joseph, fils de M. et Mme Gaston Syrenne. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Syrenne, oncle et tante de l'enfant.

Naissance

A M. et Mme Gordon R. Davis est née une fille, Mélanie.

Grandes fêtes commémoratives du cinquantenaire de Zenon Park

ZENON PARK — Il y a quelque temps déjà, de très belles fêtes se sont déroulées dans la paroisse de Notre-Dame-de-la-Nativité de Zenon Park pour commémorer le 50e anniversaire de l'arrivée de ses pionniers en 1910. Le compte rendu de cette journée mémorable n'a pu être publié plus tôt à cause de l'absence de la correspondante.

Les célébrations commencèrent le samedi soir 13 août par une soirée récréative à l'aréna locale. Au cours de cette soirée eut lieu le couronnement de la Reine des Moissons. Le choix de la Reine fut décidé par la vente de billets sur trois articles par dix jeunes filles. Mlle Dolorès Chartier ayant vendu le plus de billets fut élue Reine et était escortée de M. André April pour la soirée. Les neuf autres jeunes filles et leurs escortes étaient: Mlle Hélène Chabot et M. Maurice Bussière; Mlle Jacqueline Fortier et M. Alphée Poulin; Mlle Juliette Chabot et M. Daniel Lalonde; Mlle Elaine Leblanc et M. Raymond Larochelle; Mlle Lucille Turcotte et M. Laurent Turgeon; Mlle Carole Leblanc et M. Donald Wassill; Mlle Denise Dion et M. André Lalonde; Mlle Pauline St-Amand et M. Raymond April et Mlle Doreen Vaillancourt et M. John Groves.

Le lendemain, la journée débuta par une messe solennelle chantée par M. l'abbé Armand Arès, curé, assisté du R. F. Léonide, S.C., et de M. l'abbé M. Leblanc, chancelier de l'évêché de Prince-Albert, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, donna le sermon.

A l'issue de la messe, il y eut visite au cimetière, où une couronne de fleurs fut déposée au pied du monument élevé à la mémoire des défunts qui y reposent. Après le chant du "Libera" une allocution fut prononcée par Mgr Morin.

Dans l'après-midi, il y eut parade de chars allégoriques. Un écuyer, portant l'uniforme du temps de la monarchie française, tenait un drapeau fleurdelisé, emblème des Canadiens français, et était suivi de la fanfare de Quill Lake qui précédait le défilé historique.

Le premier char représentait la Reine des Moissons et ses neuf princesses; le 2e, Dollard des Ormeaux, et portait les inscriptions "Héros National, 1660-1960" et "300e anniversaire"; le 3e, "Les Pionniers 1910-1960" avec inscriptions "Un demi-siècle de labeur" et "Vive nos vaillants pionniers"; le 4e, "Sa Majesté la Langue Française", personnifiée par Mlle Diane Lacroix, et portait l'inscription "Conservons notre héritage français; le 5e, le 25e anniversaire du Couvent du Sacré-Coeur, 25 années d'enseignement par les Rév. Soeurs de N.-D. de la Charité d'Evron, 1935-1960; le 6e, "La Vérendrye" découvreur de l'Ouest canadien, avec inscriptions, "Un peuple vaillant" et "Nos pionniers ont suivi ses traces"; le 7e char était un "Hommage au Clergé", et représentait un prêtre disant la messe à l'autel, deux servants et des assistants; le 8e "La terre de chez nous", représentait "L'Angélus du Semeur"; le 9e, "Notre folklore", comprenait six couples de chanteurs et danseurs avec inscriptions "Nos danses et nos chansons", "Soyons joyeux, nous vivrons vieux" et "Notre folklore, quelle richesse"; le 10e représentait "Saint Jean-Baptiste" personnifié par le jeune Jérôme Perreault accompagné de son mouton.

Après le défilé, ce fut la visite des institutions: église, couvent pensionnat, collège pensionnat, hôpital et foyers.

Le soir, au souper canadien, un menu bien assorti avec tourtières et sirop d'érable faisait les délices de plus de 400 convives à l'aréna. Parmi les distingués visiteurs et orateurs qui ont adressé la parole au cours du banquet, les paroissiens étaient heureux de revoir et d'entendre le R. P. E. Pascal, O.M.I., qui, malgré ses 83 ans, est venu de la mission indienne d'Onion Lake pour prendre part aux célébrations. Neveu de Mgr Pascal, premier évêque de Prince-Albert, il fut le premier missionnaire à venir, à l'automne de 1910, apporter les secours de la religion à la colonie naissante qui faisait partie d'Arborfield. Il y revint au commencement de 1911, alors qu'il y avait un groupe d'une vingtaine de familles, isolées sur des terres boisées à une trentaine de milles d'un centre d'affaires et pourvues de chemins impraticables. Le R. P. Pascal fut émerveillé de se retrouver dans une paroisse florissante, munie de bonnes routes, d'une voie ferrée, d'un village avec institutions, de places d'affaires et de tout le confort moderne.

La soirée qui suivit le souper, se continua au même endroit avec pageant historique, chants et danses du folklore. Les heureux gagnants au tirage des prix de la vente des billets furent M. Gérard Rouleau, sécheuse électrique; M. Wayne Lloyd, un appareil photographique; M. Mike Babiuk, une radio.

M. Paul Lacroix était l'organisateur général des fêtes du cinquantenaire. Faisaient partie du comité, M. Jean Courteau, président, M. Charles Roy, vice-président, M. Robert Normand, secrétaire, Mme Yvonne Poulin, trésorière, et Mme Louis Chartier, publicitaire. Grand merci à l'organisateur général, au comité, et à tous les paroissiens qui, par leur coopération et leur bonne volonté ont réussi, en quelques semaines seulement, à faire un franc succès des fêtes qui se sont déroulées en hommage aux vaillants pionniers et courageux défricheurs.

Parmi les nombreux visiteurs venus de l'Est, de l'Ouest et des différents endroits de la province, mentionnons Son Exc. Mgr Laurent Morin, accompagné de M. l'abbé M. Morin, le R. P. Pascal, M. Charles Papen, gérant du poste de radio française CFNS, et M. Auguste Bandet, chef du département des annonces et de la publicité à CFNS, M. Raymond Marcotte, secrétaire du Conseil de la Coopérative, et Mme Marcotte, de Saskatoon, l'hon. J. H. Brokelbank, de Regina, et M. Eli Zoerb, maire de Tisdale.

Ça et là

Cette année, 345 élèves fréquentent l'école du village avec 37 enfants en première année. Le personnel enseignant comprend six religieuses, trois Frères du Sacré-Coeur, Mmes Marcel Hudon et Paul Marchildon et Mlle Henriette Raby. Plusieurs sont allés poursuivre leurs études à l'extérieur: Mlle Thérèse Marchildon, à Sherbrooke, P.Q.; Miles Carole Leblanc, Dolorès Chartier, Jacqueline Fortier, Suzanne Leblanc, Marilline Moyen et France Duperreault, à l'Académie de la Présentation de Marie; Mlles Georgette et Delphine Hudon, à l'Institut Notre-Dame des Filles de la Providence à Prince-Albert; Mlles Odile Bernard et Paulette Normand, à Regina; M. Aurélien Lalonde, à Montréal, P.Q., M. André Courteau, à Edmonton, Alta; MM. Laurent Courteau et René Moyen, au collège Notre-Dame à Prince-Albert; Mlle Lucille Turcotte et MM. Alphée Poulin et Ronald Wassil, à l'école normale de Saskatoon.

Mlle Georgette Hudon est allée, il y a quelques semaines, en voyage à Ottawa par avion; elle accompagnait sa tante, la Rév. Sr Jeanne-Françoise, Oblate de Marie Immaculée, de la mission de Duck Bay, Man., qui se rendait aux funérailles de son père, M. Fortunat Cadorette, décédé le 9 septembre à l'âge de 76 ans, chez son fils, Paul. L'inhumation eut lieu le 12 septembre à Ottawa.

M. F. Cadorette, employé de chemin de fer du Canadien National, fut agent de gare à Zenon Park, de 1936 jusqu'à sa retraite en 1949. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Joséphine St-Pierre; onze enfants, Pauline (Mme Charles Hudon), Thérèse (Mme Alphonse Lacroix), de Zenon Park, la Rév. Sr M.-Jeanne-Françoise (Marie-Rose), de Duck Lake, Man., Paul, d'Ottawa, Louis, de Zenon Park, Albert, de Nouvelle-Ecosse, François, de Metz, France, Pierre, Léonard, Jean-Marie et Jacques, de la Colombie-Britannique.

Mlle Georgette Hudon a, au cours de son voyage, visité sa tante, Mlle Marie-Paule Hudon, à Montréal.

Mme Marie-Louise Joubert est décédée à l'hôpital Victoria de Prince-Albert, le 28 septembre, et fut inhumée à Domremy, le 1er octobre. Elle était âgée de 91 ans. Mme Joubert était bien connue à Zenon Park ayant déjà demeuré chez sa fille, Mme Gérard Leblanc, près d'un an.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par ces deuils.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2		85.6	86	86	86
C.W. no 3		82.2	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 1		80	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 2		77	77.2	77.2	77.2
Fourrage no 3		74	74.2	74.2	74.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs		110.4	110.4	110.4	111
C.W. no 3—6 rangs		108.4	108.4	108.4	109
Fourrage no 1		106.4	107	107	108
Fourrage no 2		104.6	104.6	104.6	105.6
Fourrage no 3		101.6	101.6	101.6	102.6
SEIGLE —					
C.W. no 2		107.6	107.4	106⅝	106.6
C.W. no 3		102.2	102	101⅛	101.4
C.W. 2 rej.		104.2	104	103⅛	103.2
C.W. no 4		83.2	85	84⅛	84.4
Ergot		83.2	83	82⅛	82.4
Sur voie net		104⅞	104.4	104	104.2
AVOINE —					
Octobre		84	84⅛	84.2	84.2
Décembre		78⅞	78⅞	79	79.2
Mai		78.2	78.2	78⅝	78.6
Juillet					78.2
ORGE —					
Octobre		108⅞	109⅞	109⅞	111
Décembre		99	99	99	99
Mai		90	90⅛	90.2	99⅝
Juillet					98⅛
LIN —					
Octobre		293.6	295.4	293.4	298.2
Décembre		288.6	288	288.6	292.2
Mai		290.2	291.2	292	293.2
Juillet		286⅛	287⅛	288⅛	292.4
SEIGLE —					
Octobre		107.2	107	106⅛	106.4
Décembre		104⅞	104.4	104	104.2
Mai		106.6	106.2	105⅞	106⅛
Juillet		107⅛	107⅜	107⅝	108

St-Brieux

Ça et là

Un diner fut servi à plus de 300 personnes lors du bazar annuel de la paroisse, le dimanche 9 octobre, en la salle paroissiale. Le comité des Dames de Ste-Anne était en charge. Au cours de l'après-midi, il y eut bingo et vente d'ouvrages de fantaisie. Merci à tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à faire un réel succès de cette journée.

Le dimanche 9 octobre, une réunion familiale avait lieu chez M. et Mme Arvel Rhéaume à l'occasion du 63e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Israël Rhéaume, d'Humboldt. Etaient présents: Mme Emily Kilcher, d'Humboldt, M. et Mme Antoine de Goesbriand, de Daylesford, M. et Mme Dave Marshall, de San Francisco, M. et Mme Jack Hewitt et leurs enfants, de Regina, M. et Mme John Schatz et leurs enfants, d'Humboldt, M. et Mme B. Saretsky, d'Ens, M. et Mme Ernest de Goesbriand et leurs enfants, de Regina, M. et Mme Albert Phaneuf et leurs enfants, de Daylesford, et Mlles Faye Kilcher, d'Humboldt, et Vivianne de Goesbriand, de Saskatoon. Tous se sont rendus à la salle paroissiale pour le diner du bazar. M. et Mme Roy Wells, de Red Deer, Alta, n'ont pu se rendre pour le jour même mais sont venus quelques jours plus tard, en revenant des noces d'un de leurs fils qui eurent lieu à Winnipeg le samedi 8 octobre. Ils en profitèrent pour visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Arvel Rhéaume. Ils étaient accompagnés de M. Norman Rhéaume, fils des jubilaires.

M. et Mme Arvel Rhéaume ont eu la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Thomas Wells, de l'Alberta.

M. et Mme Stanislas Tétreault et leurs enfants, de Saskatoon, étaient chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Bernard Tétreault, pour la longue fin de semaine.

M. Gaston Rallon a passé plusieurs jours à l'hôpital de Melfort.

Les funérailles de M. Joseph Cadieux, décédé à l'hôpital de Rose Valley à la suite d'un accident, eurent lieu le samedi 8 octobre en l'église de St-Brieux. Il était âgé de 81 ans. Son épouse le précéda dans la tombe le 4 février 1958. Les porteurs étaient MM. Wilfrid et Raymond Dubé, petits-fils du défunt, Louis Legars, François Bergot, Athanase Lavoie et Alexis Gallays.

— No 273 —



HORIZONTALEMENT

1—Partie de la zoologie qui traite des oiseaux.
2—Objet formé par une chose roulée en cylindre. — Métal.
3—Pronom. — Sel de l'acide uranique.
4—Action d'écuisser. — Carte.
5—Fille d'Inachos. — Maison de campagne dans le midi de France. — Roi de Suède.
6—Eveillés. — Espèce de graminée.
7—Partagé. — Pronom. — Sans ondes.
8—Article. — Donna de l'air. — Emu.
9—Avant-midi. — Enlèvera la vie. — Roue à gorge de poulie.
10—Mis une chose à l'endroit où elle était auparavant. — Oncle américain.
11—Dans. — Organe. — Parcourir des yeux.
12—Possessif. — Ouvertures du nez.

VERTICALEMENT

1—Doigt du pied. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique chez les Romains.
2—Cri des tourterelles.
3—Sans ornements. — Trente outils.
4—Etat de ce qui est sans limites.
5—Equerre. — De la nature de la sanie.
6—Sert à hausser. — Note. — Préfixe.
7—Conduit d'appel d'air. — Etoile de cinéma. — Article.
8—Durée de la vie. — Premier en son genre.
9—Embellir. — Terminaison. — Pacha de Janina.
10—Fin d'infinitif. — Dans les échelles du Levant, droit perçu à l'entrée et à la sortie des marchandises.
11—Emploi fréquent du "i". — Note.
12—Epoques. — Soldats.

SOLUTION DU PROBLEME No 272

■ **Horizontalement:** 1. Isopérimètre; 2. Ros — Lobule; 3. Ri — Bêtisa — Pm; 4. Lac — Si — Ere; 5. Sainte — Ciron; 6. Oie — Racole; 7. Lé — Gourme — Ut; 8. Hic — la — Est; 9. Taunus — Notée; 10. Ire — Tétine; 11. Os — Menuet — Ra; 12. Parées — Mes.

■ **Verticalement:** 1. Irrésolution; 2. Soi — Aie — Ars; 3. Os — Lie — Hue; 4. Ban — Gin — Ma; 5. Electrocuter; 6. Rot — Eau — Séné; 7. Ibis — Cri — Tue; 8. Musicomanies; 9. Ela — Ile — Ont; 10. Té — Ere — Eté; 11. Pro — Use — Ré; 12. Emmenotteras.

Cette élégante tour de 217 pieds domine le village de Ferland et s'élève hardiment vers le ciel pour recevoir les émissions des studios de télévision de Moose Jaw et de Swift Current.

Cette installation demeurera comme un symbole d'initiative provenant d'une valeureuse équipe de jeunes gens, secondés par de plus âgés. Tout le village reçoit actuellement dans chacune de ses demeures où trône un appareil de TV les images et le son aussi clairement qu'en ville même. Ce qui supprime toutes les antennes individuelles.

Construite par les nôtres, morceau par morceau, équipée par eux, instrument par instrument, elle fut ensuite élevée d'une seule pièce vers le ciel neigeux d'un matin d'automne 1959.

Donc, grâce à une étonnante adresse, grâce à un bel esprit d'équipe, grâce à une fervente ténacité, cette étonnante entreprise donne l'impression qu'une distance de cent milles n'existe plus entre Ferland et les principales villes du sud de la Saskatchewan.

Merci tout d'abord à Léandre, Robert et Claude Chabot, Aimé Fournier, Gérard Desharnais et Valmore Couture, les principaux artisans. Merci aussi à ceux qui ont aidé: Avila, Médelger et Alfred Chabot, Lucien Beaudoin, Aristide Fournier et Noé Chabot (décédé le printemps dernier).

Gravelbourg

Foyer d'Youville

L'appel lancé par le Comité d'ameublement du Foyer d'Youville a reçu bon accueil, car déjà de généreux donateurs ont envoyé leur contribution.

Contributions de $500.00: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, MM. Joseph Doutre et Pierre Huel (Huel's Motor) et M. le Dr et Mme W. Sheer, tous de Gravelbourg.

Contribution de $200.00: M. Louis Carrobourg, de Bateman.

Le sous-contrat pour l'équipement de cuisine a été donné à Arnett Co. Ltd., qui a un représentant à Regina. Les items suivants feront partie du mobilier de la nouvelle cuisine: une machine à laver la vaisselle avec accessoires, tables en acier inoxydable, etc.; séchoir avec mécanisme à l'électricité; table à vapeur avec réchaud; une urne à eau chaude de 10 gallons avec table support; un éplucheur à légumes; une table pour la confection des pâtisseries; deux tables de travail qui serviront aussi à ranger les casseroles, moules, plats, etc.; une armoire suspendue en bois; un four à cuisson; un poêle; un chaudron à vapeur et autres accessoires.

Le montant du contrat à date s'élève à $12,990, dont une somme de $7,780.00 allouée dans le contrat général. Il faut donc une somme additionnelle de $5,210 pour rencontrer cette dépense.

Storthoaks

Omission

MM. et Mmes Camille Carrière et Théodore Martin se sont aussi rendus à Regina pour le mariage Filteau-Jalbert.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Gervais et leur famille, de Benson, Sask., ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gauthier.

M. Edgar Tourigny et sa soeur, Antoinette, sont venus rendre visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Pierret, et leur fille, Eveline, le dimanche 16 octobre. Ils en ont profité pour faire le trajet avec M. et Mme Emile Tourigny qui se rendaient à l'initiation des Chevaliers de Colomb.

Souper annuel

Par une température idéale, le souper paroissial eut lieu le dimanche 2 octobre. Au-delà de 350 convives furent servis par les dames. A l'issue du souper on joua quelques parties de bingo. Les gagnants furent MM. Léon et Eugène Gofflot, Raoul Gauthier et Marcel Blérot, Mmes A. Bourget, Philippe Paradis, Charles Wolensky, Emile Chicoine, Camille Carrière, Lionel Chicoine et Earl Peters et Mlles Odile Carrière et Diane Yates.

Le lendemain, les dames servirent un diner à plus de 120 personnes dont la plupart étaient des élèves de l'école qui purent jouirent d'un aussi bon repas pour la somme minime de 25 sous. Ces souper et diner rapportèrent la somme nette de $403.10.

Merci à tous ceux qui sont venus de l'extérieur, spécialement M. et Mme Ernest Toupin, de Montmartre, Sask., M. et Mme Louis Dheilly, de Haywood, Man., et M. Benoit Gagné, de St-Claude, Man.

Un bazar au profit de l'église aura lieu le dimanche 27 novembre et commencera à 2 h. p.m. Quatre candidates ont été choisies pour vendre des billets. Celle qui en aura vendu le plus sera couronnée Reine à la fin de la soirée. Il y aura des comptoirs de couture, pâtisseries, bonbons, livres, goûters, etc., des jeux, bingo, boites de surprises, sans oublier la pêche pour les enfants. Venez en grand nombre.

Jackfish

Ça et là

Mlles Clémence Bru, Loëlla Blanchette et Bertille Corbeil, de Saskatoon, sont venues passer la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme René Bru et Mmes Steve Sulatisky, Héléna Carignan et Georges Nault, de St-Hippolyte, ont visité leur soeur et belle-soeur, Mme L. Nolin, d'Onion Lake.

Mlle Jacqueline L'Heureux, de Calgary, était en visite chez ses parents, ces jours derniers.

M. Léonard Cadrain, de Saskatoon, a passé quelque temps chez ses frères, Armand et Gérald.

M. René Bru a conduit son fils, Jérôme, à l'hôpital à la suite d'un accident en se rendant à l'école.

M. Henri Baillargeon, fils de M. et Mme Albert Baillargeon, a dû être transporté à l'hôpital par ambulance à la suite d'un accident de camion en se rendant à Denholme, où il était employé. On dû lui faire quelques points au front.

Meyronne

M. Etienne Moulin et M. et Mme Jos. Cantin et leurs enfants passaient le jour de l'Action de grâces chez M. et Mme A. Therens.

M. et Mme Arthur Thuot se rendaient chez leur fils, M. l'abbé Georges Thuot, à Mankota.

M. et Mme Raymond Girardin sont de retour du Manitoba, où ils ont visité leurs parents et amis à La Broquerie et St-Boniface.

Le souper annuel eut lieu le 10 octobre dans la salle paroissiale et par une température magnifique. Merci à tous ceux qui, par leur présence, ont aidé à passer une bonne soirée.

Baptême

Le 25 septembre: Brian Keith Corcoran, fils de John Corcoran et d'Irène Turgeon, de Loomis, Sask. Parrain et marraine, M. et Mme John Corcoran, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Front

Baptêmes

Le 2 octobre: Diane-Lydia-Marie, fille de Martial Dufault et d'Evelyne Moisan, née le 26 septembre à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Moisan, grands-parents de l'enfant.

Le 9 octobre: Marcel-Joseph-Dosithé, fils de Joseph Baril et d'Alice Bussière, né le 23 septembre à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Dosithé Coupal, de Montmartre, représentés par M. et Mme Robert Bussière.

Accident tragique

Le jeudi soir 6 octobre, un accident causait la mort de M. Joseph Cadieux, âgé de 82 ans et infirme des jambes. Comme il traversait la rue pour rentrer chez lui, une automobile conduite par M. Ernest Pylatiuk le jetait à terre; il fut transporté à l'hôpital de Rose Valley par M. Laurent Plamondon, accompagné du R. P. G. Massé, P. S. M. Il reprit connaissance et mourut quelques instants après.

M. Cadieux fut inhumé le samedi suivant à St-Brieux, où habite son gendre, M. L.-M. Dubé, et où il avait résidé une vingtaine d'années avant de venir à St-Front en 1957.

Çà et là

MM. et Mmes B. Moisan, Henri Vaillancourt, Eugène Messier et quelques autres ont allés à Zenon Park au début du mois d'octobre pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Narcisse Vaillancourt qui étaient résidants de notre paroisse avant de s'établir à Zenon Park.

Nos jeunes étudiants: Robert Welte et André Quessy, du collège St-Pierre de Meunster, François Prévost, de Zenon Park, et François Auriat, de Quill Lake, sont venus passer le congé du 10 octobre chez leurs parents.

M. et Mme J. Langlois, de Périgord, ont visité la famille de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Xavier Bouchard.

Mmes M.-L. Joubert et J. Pilon, anciennes de Domremy, sont décédées

DOMREMY — La paroisse vient de perdre deux anciennes pionnières de Domremy et du district, dans les personnes de Mmes Marie-Louise Joubert et Julienne Pilon.

Mme Marie-Louise Joubert, âgée de 91 ans, est décédée à Prince-Albert où elle demeurait depuis trois ans à l'hospice Mont St-Joseph. La défunte (née Marie-Louise Grolleau) arriva avec son époux à Domremy en 1895, de la France, avec un contingent de colons. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1945. C'était une excellente chrétienne.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Albert, de Hoey, Tancrède, de New Westminster, C.-B., et Joseph, de Big River, Sask.; six filles, Jeanne (Mme Henri Guillet), de Domremy, Adelina (Mme Alfred Belhumeur) et Rolande (Mme Louis Guillet), toutes deux de Prince-Albert, Hermine (Mme Adrien Bremner), de Vancouver, C.-B., Madeleine (Mme Thomas Lefebvre), de St-Brieux, et Marie (Mme Gérard Leblanc), de Zenon Park.

Les funérailles eurent lieu à Domremy, le 1er octobre dernier. M. Roger Leblanc porta la croix de deuil, et les porteurs furent des petits-enfants de la défunte: MM. Harold Lefebvre, Marcel et Clément Guillet, Lucien et Marcel Joubert et Denis Bremner.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Domremy sous la direction du Salon Funéraire McKenzie, de Prince-Albert.

La famille Joubert remercie tous ceux qui ont manifesté leurs condoléances à cette occasion.

• • •

Mme Julienne Pilon (née Braconnier) est décédée à la demeure de sa fille, Mme Charles Authier, le dimanche 9 octobre, munie des sacrements et bien résignée à la volonté de Dieu.

La défunte est née à Ste-Agathe, Man., le 24 mars 1872, et demeura longtemps à Batoche et Domremy. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1944.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Joseph, de Prince-Albert; deux filles, Angéline (Mme Eugène Guillet), de Prince-Albert, et Marie (Mme C.-E. Authier), de Domremy; une soeur, Mme Alvin Kusch, de Regina; quatre frères, Joseph et William, de Saskatoon, Jean, de Prince-Albert, et Sylvestre, de Québec; 19 petits-enfants et 53 arrière-petits-enfants.

Les porteurs aux funérailles, le 11 octobre, furent MM. Jean Guillet, Laurent Richard, Patrice Pilon, Léo Dumont, Florian Chénier et Eugène Sarrasin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Batoche.

La famille Pilon remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Laflèche

Ça et là

Mlles Yvonne Clermont, Diane Poliquin, Léona Perrey et Martha Watteyne, étudiantes à Saskatoon, Mlle Carmen Lizée, MM. Jackie Moore, Greg et Vance Wensel, étudiants à Regina, et Mlle Viviane Toupin, étudiante à Moose Jaw, passèrent la longue fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme W. Klein, accompagnés de Mme Gilbert Dumélie, se rendirent à divers endroits des Etats-Unis pour quelques jours.

Mlle Laurette Martineau, de Winnipeg, visita ses parents, M. et Mme Joseph Martineau.

M. et Mme Lucien Roy, de Dollard, visitèrent M. et Mme Emilien Forgues.

Bienvenue à M. et Mme E. Roy, de Meyronne, qui ont acquis la maison de Mme A. Lizée.

MM. Clément Périgny et Arthur Norbert et Mme Joseph Chorel se rendirent au pèlerinage de la Petite Sainte Thérèse de Lisieux, le 9 octobre.

MM. Maurice Périgny et Maurice Verhelst allèrent à South Makwa, Sask., pour affaires.

Deux Petites Soeurs de la Sainte Famille, de Montréal, présentèrent une causerie accompagnée de diapositives sur leur communauté, à la salle paroissiale.

M. et Mme Albert Desmarais, accompagnés de leurs filles, Rose-Marie et Jeannine, se rendirent à Ponteix assister au mariage de leur cousine, Johanna Dubourt, à M. E. Privé.

Les dames de la Ligue Féminine Catholique eurent leur réunion mensuelle à la demeure de Mme A. Desmarais. Mmes W. Klein et Jean Hanham aidèrent au goûter.

Mme Camille DeCap et sa fillette sont en visite pour quelques jours, à Moose Jaw, chez leur mère et grand-mère, Mme E. Marasse, qui se propose de passer l'hiver en cette ville.

M. Rodrigue Marasse passa quelques jours dans sa famille.

Quelques chasseurs de Vancouver passèrent quelque temps chez leurs amis, M. et Mme Albert Parent.

Il y eut réunion de famille chez M. et Mme Victor Verhelst à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants étaient présents.

M. et Mme François Poliquin reçurent la visite de M. et Mme Ernest Buissé et leurs trois enfants, de Redvers. Mme Buissé est la soeur de Mme Poliquin.



"Le Coin des jeunes"

Chers cousins et cousines,

La semaine dernière, j'avais composé pour vous tout un article, donnant mes impressions enthousiastes au sujet des "compositions" reçues de la part de cousins et cousines de plusieurs écoles. Mais voilà qu'à la dernière minute "Le Coin des Jeunes" dut disparaître, devant l'avalanche d'annonces et par conséquent le manque d'espace pour autres matières. N'allez pas croire toutefois que les responsables de votre journal cherchent avant tout à vendre des annonces et ainsi à faire de l'argent! Au contraire, Cousin José pourrait vous en dire long au sujet des sacrifices financiers et autres qu'acceptent généreusement le directeur et les rédacteurs, chaque semaine, pour parvenir à faire pénétrer dans votre foyer et votre école un journal français et catholique. Mais passons . . .

Aujourd'hui, je fais donc paraître toutes les compositions reçues. Il y en a deux de Zénon Parc; toutes les autres sont signées: Grade 6, no 15, Ecole Marion, St-Boniface. Il est temps qu'elles soient publiées, parce que, depuis que je les ai reçues, l'automne a changé de visage. Je n'ai qu'à jeter un coup d'oeil par la fenêtre de mon bureau, à Winnipeg, pour ne voir que des arbres complètement dénudés. Il ne reste plus une feuille aux branches. Même les rues ont été nettoyées, de sorte que ces feuilles jaunes ou rouges, aux nuances les plus riches, qu'ont décrites mes cousins et cousines de St-Boniface, n'existent plus. Et tout laisse croire que d'ici quelques heures une autre beauté naturelle aura succédé à celle de l'automne: un blanc tapis de neige.

Chers cousins et cousines, il y a deux semaines, j'ai fait appel à votre esprit missionnaire. Relisez ce message . . . en pensant que dimanche prochain, c'est le dimanche des missions. Croisés, louveteaux et jeannettes, scouts et guides, jécistes . . . soyez missionnaires dès aujourd'hui par vos prières, par vos sacrifices, par vos aumônes. L'oeuvre missionnaire de l'Eglise est retardée dans beaucoup de pays par Ses ennemis. Dans d'autres pays elle va au ralenti, faute de missionnaires, de catéchistes, d'argent. Mais partout elle progressera vraiment si nous le demandons à Jésus et à Sa Mère. Après tout s'Ils le veulent, Ils sauront bien susciter ces hommes, ces dons, ces institutions. Mais Ils le voudront, si nous le Leur demandons. C'est là le plan du bon Dieu. Priez bien fort, dimanche prochain, pour que le règne de Jésus arrive en Inde, en Chine, au Japon, en Algérie, au Maroc, en Bolivie, au Brésil, dans tous les pays, même en Russie.

La semaine prochaine, j'aimerais bien annoncer le sujet du premier concours de l'année. Avez-vous des suggestions? Non seulement quant au sujet, mais aussi quant aux prix.

Cousin JOSE.

L'AUTOMNE

Je vous écris une petite composition pour vous faire plaisir.

C'est l'automne parce que le soleil a des rares et faibles rayons. C'est aussi le temps des pluies froides, du brouillard épais, du vent rageur. Les feuilles tombent en avalanches dorées ou rousses et vont couvrir le sol humide. Certains joyeux oiseaux vont au sud pour l'hiver. Les feuilles tombent par terre en faisant un magnifique tapis. J'aime beaucoup ça l'automne. J'espère que je gagne un prix pour la composition.

Irma FIOLA.

* * *

Quel beau jour d'automne! Les feuilles tombent en tourbillonnant et forment un tapis multicolore. La terre est dissimulée sous le tapis doré. Je prends une marche dans les bois. A la lisière du bois nous voyons les arbres dépouillés de leurs feuilles. Les pauvres arbres s'ennuient de leurs feuilles.

Je continue à marcher. Je vois les lapins qui ont changé de fourrure. Aussi les écureuils qui essaient de trouver des noix. Aussi je vois les ours qui se préparent pour l'hiver. J'entends les oiseaux. Ils semblent nous dire: "Bye, bye, je m'en vais au sud". En passant près d'une maison je vois déjà les manteaux d'hiver qui pendent sur la corde à linge. Mais, qu'il est beau l'automne. Vive l'automne!

Yvette GUENETTE.

* * *

C'est l'automne. Les oiseaux, gros et petits, se préparent à aller pour un grand voyage au sud. Les feuilles de toutes couleurs tombent comme des jolis papillons jaunes. Les feuilles tombées forment un jolis tapis d'or. Je pense que l'automne est la plus belle saison des quatre. N'est-ce pas?

Linda LUSSIER.

* * *

Que j'aime l'automne avec ses beautés naturelles! Les belles feuilles tombent en tourbillonnant. Elles forment des tapis bruns, jaunes et rouges. Les fleurs fanées perdent une par une leurs pétales. Elles aussi tombent joliment avec les feuilles. Les oiseaux s'envolent gaiement par groupes de soixante ou plus. Je pense que l'automne est une des meilleures saisons.

Lynne PELLAND.

* * *

Je suis très heureuse de vous avoir pour remplacer cousine Josette. Voici une petite composition que j'ai préparée spécialement pour vous.

L'automne est ma saison favorite. Les gros nuages gris se promènent dans le ciel et le soleil a des rayons très faibles. L'automne est une saison de tristesse. Les fleurs sont belles et parfumées. Toutes les feuilles tombent et font un beau grand tapis d'or. Quand l'on marche dessus, on semble entendre les plaintes des vieilles feuilles mortes. Des enfants s'amusent à les ramasser, tandis que les grandes personnes les brûlent. C'est un peu comme notre vie, ces pauvres feuilles, au commencement elles sont fraîches et belles et plus tard elles deviennent séchées et mortes. Que j'aime l'automne!

Mildred RIGBY.

* * *

Voici M. L'automne, tout content de voir partir Mlle L'été. Les feuilles font cric, crac à tous les pas que nous marchons. Les magasins ont renoué connaissance avec le linge d'automne. Aussi il fait froid et la classe est ouverte. Les oiseaux se préparent pour partir. Qu'elle est belle cette saison "automne".

Monique LAMBERT.

* * *

J'ai préparé une belle petite composition sur l'automne. La voici:

A l'automne les feuilles perdent peu à peu leur fraicheur, jaunissent et tombent. Les pluies sont monotones. Le vent souffle et fait rouler les feuilles multicolores. Le vent se fait de plus en plus froid. A l'automne, le chasseur chasse le chevreuil. Dans la forêt nous aimons entendre écraser les feuilles mortes sous nos pieds. Dans quelques jours nous aurons un tapis de belle neige blanche.

Fernande BEAUCHAMP.

* * *

Nous sommes chanceuses d'avoir un remplaçant prenant la place de cousine Josette. Voici une petite composition que je vous envoie.

L'automne admirable revient avec ses joies et ses bonheurs. Les vents froids et plaintifs recommencent, ainsi que le brouillard. Il y a souvent quelques pluies monotones. Les rayons du soleil ardent faiblissent, ils ont besoin de beaucoup de vitamines. Quelques fleurs qui ne sont pas encore mortes exhalent un parfum suave. Les feuilles variées, de toutes sortes, jonchent le sol. Des milliers de feuilles se rassemblent et font un grand tapis multicolore. Elles tourbillonnent sur les parterres. Les oiseaux émigrent pour des pays plus chauds. Trois gros nuages gris, très déplaisants, se bousculent dans le firmament. Les vieillards semblent trente ans plus jeunes quand l'automne revient en les caressant. Cette saison répand sur le monde la joie et le bonheur. Cette saison embellit aussi la nature. Vive l'automne!

Bernice CHARETTE.

* * *

Voici monsieur l'automne revenu de nouveau. Les belles feuilles des arbres tombent en tourbillonnant. Le ciel bleu a changé sa couleur pour un gris sombre. Le vent plaintif est venu voler nos belles fleurs. Les pluies consécutives font geler la terre et nos jardins. Les oiseaux ne nous égaient plus avec leurs douces voix. Les jours sombres de l'automne nous font penser à la mort.

Louise BRISSON.

* * *

Je voudrais vous écrire pour vous dire que je suis très contente que vous soyez le remplaçant de cousine Josette. Je crois que nous allons toutes vous aimer comme nous aimions cousine Josette. J'ai fait une petite composition pour vous.

La voici:

Hélas, la belle saison de l'automne est finalement arrivée. En automne les feuilles adoptent toutes les nuances du jaune, rouge, brun et d'autres. Quand les feuilles tombent, elles tourbillonnent comme si elles étaient à un bal. Quand les feuilles sont déjà toutes tombées, cela paraît comme un beau tapis multicolore. Durant cette saison il y a beaucoup de belles plantes qui gèlent et meurent. Tous les arbres deviennent nus. Je crois que tous les enfants aiment et apprécient la belle saison d'automne.

Janet BRISSON.

* * *

L'automne est une saison triste. Les feuilles changent de couleur, elles deviennent rouges, brunes et jaunes, et lentement tombent par terre pour former un épais tapis. Les oiseaux se rassemblent en groupes pour préparer leur envolée vers les pays chauds. Le temps devient froid et tout commence à geler. L'automne n'est pas ma saison préférée, car il me fait penser au froid de l'hiver.

Diane LECOQ.

* * *

Je vous souhaite la bienvenue à la place de cousine Josette.

La saison d'automne est enfin arrivée! Vous savez probablement que l'automne vient seulement une fois par année et ne dure que quelques mois. En automne les feuilles variées des arbres tombent, tombent, tombent sur le sol. Il y a des personnes qui aiment l'automne et il y en a qui le détestent. Moi, je l'aime car je fais semblant qu'il neige au moment où les belles feuilles tombent.

Claudette LECLERC.

C'est monotone; des gros nuages gris envahissent les cieux. Chaque matin un brouillard épais envahit la campagne. Le vent froid et plaintif secoue les arbres. Les feuilles tourbillonnent dans l'air comme pour goûter à la vie quelques secondes de plus, d'autres retardent leur chute et s'arrêtent sur les arbres dépouillés. Les feuilles mortes couvrent le gazon humide comme un tapis de velours jaune, orange, vert, brun et d'autres couleurs. Les arbres dépouillés s'agitent comme pour nous dire "l'hiver s'en vient". Nous regrettons le départ des charmants petits oiseaux.

Jeannette COMEAULT.

* * *

J'ai fait mon possible pour vous envoyer cette petite composition que j'espère être un bijou.

Voyez la saison qui s'annonce, c'est l'automne. Mais que c'est beau l'automne! Les arbres sont dépouillés de leur feuillage splendide et le sol est jonché de feuilles mortes et multicolores. Les petits enfants aiment marcher sur ces feuilles et entendre leur plainte; les vieux se sentent vingt ans plus jeunes tant ils sont heureux.

Nicole PAINCHAUD.

* * *

Voici une composition que j'ai bien travaillée.

L'automne est ma saison favorite malgré les pluies froides et abondantes. Les feuilles multicolores glissent sur les épaules des passants. A la campagne, les fermières ramassent les fruits du verger qui sont prêts à être mis dans le frigidaire pour nourrir les écoliers qui reviendront affamés de l'école. Tout le monde est triste de voir mourir les belles fleurs mais ils savent que la nature a aussi besoin de repos. Même les animaux reconnaissent l'approche de l'hiver; c'est pourquoi ils se pressent de se procurer des provisions pour les longs jours où ils ne pourront sortir de leur maison. L'automne est une saison très intéressante.

Pauline COLLETTE.

* * *

Voici mon paragraphe sur l'automne que j'ai composé tout spécialement pour vous.

L'automne est dans l'air vif et frais. Avec son manteau multicolore il passe de cité en cité les préparant pour l'hiver froid et dur à venir. Des milliers et des milliers de feuilles sèches et croquantes aux couleurs variées jonchent le sol. Et en regardant M. le Lapin courir dans les bois, on est sûr que son manteau blanc et gris est un signe de l'hiver qui approche. Et voici qu'il est dangereux d'approcher près des caves à cause des ours qui déjà hivernent, et en levant nos yeux vers le ciel bleu nous voyons les oiseaux qui s'acheminent vers le sud. Saison riche de fruits, de couleurs éclatantes, d'odeurs suaves, mais saison triste, car quand vient l'automne, l'hiver est sur ses pas.

Patricia SAVAGE.

* * *

Je suis très contente de savoir que vous remplacez cousine Josette. J'ai fait une petite composition sur l'automne et j'espère que vous l'aimerez.

Quelle belle saison! Les feuilles multicolores s'envolent lentement et se posent sur la terre et font un joli tapis. Les feuilles vertes rougissent et jaunissent. Que c'est beau! Le vent plaintif siffle entre les branches dépouillées et s'amuse avec les chapeaux des passants. Des légers flocons se placent sur les fenêtres et font des portraits. Maintenant il y a de la neige qui fait des petits tas ici et là. Les toits ont un grand drap immaculé. Ne pensez-vous pas que l'automne avec son cortège de beauté est une belle saison?

Je vous remercie beaucoup d'avoir lu ma composition.

Claudine GUIGNE.

* * *

En automne le soleil se fait rare, le temps maussade s'ajoute à nos peines. Les feuilles jaunissent, rougissent, tombent et vont rejoindre leurs malheureuses soeurs qui semblent être chargées de couvrir le sol. Après l'école nous nous assemblons pour faire de formidables tas de feuilles pour ensuite nous amuser à coeur joie. Nous sommes contentes de voir la première neige car elle annonce l'hiver.

Hélène PROTEAU.

* * *

J'espère que cette petite composition vous fera plaisir.

Quelle joie! l'automne revient en souriant. Partout nous voyons des feuilles brillantes, rouges et jaunes qui flottent comme de petites plumes légères. Quelques-unes valsent et tourbillonnent gaiement. Les oiseaux nous quittent et ils vont passer l'hiver au sud. Les arbres qui élèvent leurs grands bras dénudés attirent notre pitié. Le vent et le brouillard se promènent dans le ciel et nous cachent les brillants rayons du soleil. Réjouissez-vous, mes amies, parce que l'hiver froid s'avance à grands pas.

Jacqueline CARRIER.

* * *

J'écris seulement un petit mot pour vous dire que je suis très contente d'avoir un cousin pour remplacer cousine Josette et je vais en profiter pour envoyer mes meilleures compositions. J'ai fait une composition spécialement pour vous, la voici:

Depuis une semaine j'aperçois souvent plusieurs feuilles rousses ou brunes qui se détachent des longs bras nus des arbres dépouillés et tourbillonnent dans la brise fraîche et ainsi glissent lentement sur les épaules des passants. Le vent froid et humide semble être un mauvais génie. Les gros nuages gris et laineux se promènent dans le firmament pâle. Certains oiseaux ont déjà quitté nos régions et vont s'établir au sud pour quelques mois. L'automne est le temps de visiter les vergers. Les pluies monotones de cette saison nous rendent parfois misérables. Je préfère surtout cette saison parfois désagréable parce que la nature s'embellit et change complètement.

Odile GOSSELIN.

Comme je suis contente que vous ayez pris la place de cousine Josette! Et de nous avoir gardé un petit coin dans **La Liberté et le Patriote** pour les événements des élèves des écoles françaises. Merci!

Ma saison préférée est enfin arrivée! Les feuilles jaunissent, rougissent et rouillent puis elles commencent à faner, à sécher, à mourir et à tomber sur le sol humide pour former un grand tapis multicolore qui orne les rues et les cours. Une après l'autre, elles se détachent des arbres, s'envolent et glissent sur les épaules des passants comme pour s'amuser encore un peu avant de rejoindre leurs amies qui gisent en-dessous des souliers des voyageurs. Les jardiniers hardis ramassent leurs pommes mûres, et les fermiers cultivent leurs récoltes abondantes. Les petites fleurs perdent leurs pétales et s'endorment pour l'hiver. Ah! quelle belle et joyeuse saison!

Léonne BRISSON.

* * *

Je veux vous dire, cher cousin José, que je suis contente que vous remplaciez cousine Josette. Je vous écris un paragraphe sur l'automne, le voici:

Pendant l'automne, nous voyons la nature qui se prépare pour l'hiver froid. Les arbres se dépouillent de leurs feuilles jaunes et rouges qui tourbillonnent dans l'air humide et qui jonchent le sol. Les petites fleurs parfumées ont maintenant perdu leur fraicheur et elles sont toutes mortes. Les insectes: abeilles, mouches, etc., sont morts ou ils sont cachés dans les fentes des maisons ou des arbres. Le vent froid lâche des cris plaintifs, pendant la nuit, aux petits enfants qui rêvent. L'automne est une saison triste et mélancolique, mais elle prépare les créatures pour le magnifique tapis blanc de neige qui sera envoyé du ciel bientôt.

Jeanne HEBERT.

Mes grands-parents

Tous les petits enfants devraient savoir l'histoire de leurs grands-parents. Voici quelques épisodes de la vie des miens.

Mon père est né dans un petit village nommé Toben, près de la rivière Trois-Pistoles. Mon grand-père se nomme Onésime April.

Un jour mon grand-père se décida de venir voir l'Ouest, en 1911, et il y déménagea sa famille dans le printemps de 1912.

Les premiers pionniers colonisaient la place en 1910. Donc il n'y avait pas encore grand défrichement près du village de Zénon Parc. Tout était en gros bois épais. Le village le plus près était Tisdale, trente milles au sud-ouest du terrain de mes grands-parents. De temps en temps ou chaque mois, ils allaient chercher des commandes de marchandises à Tisdale, en voiture tirée par des chevaux ou même des fois par des boeufs.

Un autre membre de la famille qui a fait une vie dure c'est mon oncle, Adrien April, qui aujourd'hui est aveugle depuis trente-trois ans. Cet homme était le plus robuste pour le travail sur la ferme et dans les champs.

Un jour lorsqu'il travaillait sur la charrue avec un tracteur qui la tirait, il se fit une blessure au doigt. Il eut de la saleté dans sa blessure, ce qui causa un empoisonnement de sang. Quelques jours après, il fut transporté à l'hôpital de Prince-Albert. Comme il n'y avait pas de pénicilline en ces temps-là, l'empoisonnement se jeta dans ses yeux. Un soir il semblait avoir comme des grains de sable dans les yeux et le lendemain matin il se réveilla aveugle. Après trois mois de souffrance il retournait chez lui où il fut encore six semaines au lit sans pouvoir marcher. Sa santé s'est améliorée, mais son infirmité est restée.

Mon père a grandi sur la ferme, mais il préférait un autre métier. En 1943 il suivit le cours de télégraphiste.

Il lui fallut remplacer à différents endroits, mais enfin, il fut chanceux de revenir chez-lui dans la belle paroisse canadienne-française de Zénon Parc.

Elaine APRIL,
Grade VI, Zénon Parc.

Cinquante ans

Je veux vous parler du cinquantième anniversaire de Zénon Parc.

La fête débuta le samedi 13 août, à 8 h. p.m., par le couronnement de la Reine des Moissons, choisie parmi dix concurrentes.

Le lendemain, dimanche, il y a eu une parade. Les chars allégoriques étaient comme suit: La Reine des Moissons, La vie des pionniers, Le 25e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité d'Evron, Sa Majesté la Langue Française, une automobile décapotable, Dollard des Ormeaux, Trente ans de dévouement de la part de M. le Curé, Les Soeurs de la Charité, La terre de chez nous et, en dernier lieu, Saint Jean-Baptiste.

Le soir le banquet fut suivi d'un pageant rappelant l'histoire de Zénon Parc.

Cette fête a été très intéressante et restera gravée dans la mémoire de tous.

Madeleine POULIN,
Grade VI, Zénon Parc.

Logique

Pour leur voyage de noces, Paul et Virginie ont décidé d'aller passer huit jours aux Chutes Niagara.

Quand ils quittent la gare à l'arrivée, la jeune épouse est un peu intimidée. Une chose surtout la gêne et elle dit à son mari:

— Dis, mon chéri, quand nous arriverons à l'hôtel il faudra nous arranger pour ne pas avoir l'air de jeunes mariés . . .

— Tu as raison, ce serait idiot . . . Tiens, porte la valise . . .

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 3





1. Hérode qui gouvernait la Palestine au nom de Rome, était un homme habile et sans scrupule, ménageant à la fois l'empereur de qui il tenait son pouvoir, et les Juifs de haute classe d'où lui venait son crédit auprès du peuple. Son zèle à observer les prescriptions de la loi mosaïque lui avait gagné l'estime des puissants pharisiens, lesquels restaient farouchement hostiles aux chrétiens. Pour plaire au Sanhédrin, il résolut de perdre les Nazaréens en s'attaquant à leur chef.

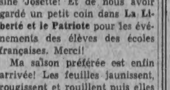
2. Il fit d'abord appréhender le frère de Jean, l'apôtre Jacques, celui qui avait évangélisé la Judée, la Samarie et l'Espagne. On le jeta en prison où il périt par le glaive. Nous voyons ici le condamné, la tête sur le billot, tandis que le bourreau brandit la forte lame qui va retomber sur le cou de l'apôtre et faire de lui le glorieux martyr que l'Espagne vénère tout particulièrement à St-Jacques-de-Compostelle. Ce lieu de pèlerinage fut très fréquenté par toute la chrétienté surtout pendant le Moyen Age.

3. Voyant que cela plaisait aux Juifs, Hérode, qui connaissait la prééminence de Pierre dans la nouvelle religion, résolut d'attaquer en lui la tête du mouvement, espérant qu'ensuite les membres apeurés et privés de leur chef se disperseraient d'eux-mêmes. Il envoya donc ses hommes arrêter Pierre. Peut-être surprit-on l'apôtre pendant une de ces réunions où se célébraient les saints mystères, et dont les soldats connaissaient le lieu de rendez-vous.

4. Voici Pierre en prison, lié, comme c'était la coutume, à ses deux gardiens qui étaient responsables de son sort; s'ils laissaient échapper leur prisonnier, ils subissaient la mort à sa place; aussi Pierre avait bien peu de chance de se soustraire à son triste sort. Gardé dans la prison des condamnés à mort, son supplice devait constituer un spectacle pour les foules qui allaient remplir Jérusalem à l'occasion des Fêtes de Pâques. On était alors aux jours des "Azymes" pendant lesquels l'exécution capitale était interdite.

Plus de 800 écoles secondaires et collèges classiques d'expression française de l'Alberta à la Nouvelle-Ecosse sont parmi les institutions choisies pour recevoir, à titre de don, une Encyclopaedia Britannica en 24 volumes. Ce geste, en faveur de l'instruction scolaire au niveau secondaire au Canada, atteindra la somme de $1,000,000. Mgr Paul Lafleur, P.D., aumônier du Collège Marguerite Bourgeois de Montréal, remet ci-dessus, au nom des éditeurs, un volume à Mlle Lorraine Duchesne, présidente des élèves, tandis que la Rév. Mère St-Sylvius, directrice de cette institution, en est spectatrice.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller, Grade XI, Walter Kleinschmit, Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Visite à Virden

Le jeudi 6 octobre, j'ai eu la chance de voir nos pompes d'huile à Virden avec trois autres étudiants du grade douze: Robert Mousseau, Jim Janssens et Ronald Klassen. Nous étions sous la direction du Frère J. Rohe qui était invité à parler sur la chimie semi-micro à un congrès de professeurs. Le Frère nous invita pour que nous exécutions des expériences de chimie. Les démonstrations que nous avons présentées furent la préparation d'oxygène et de chlore, la "titration" et les caractéristiques des acides et des bases. Un très beau voyage!

Richard MULLER.

Chant sur les ondes

Les élèves suivants: W. Kleinschmit, A. MacCarthy, R. LaFrenière, H. Ragot, G. Dufault, R. Muller, N. Ross, D. Chénier, G. Fourneaux, A. Mahé et P. Blanchette, furent choisis par leur classe pour organiser les émissions de chants qui passent sur les ondes du poste CKSB chaque vendredi après-midi, pour toutes les écoles de langue française du Manitoba. Ces émissions sont réalisées par l'Association des Instituteurs.

Les deux premières émissions furent un grand succès et nous souhaitons que les autres émissions soient aussi bien reçues par les élèves.

Jean SUCONTENT.

Une visite à la Trappe

Récemment, les élèves de la classe no 28, accompagnés du vice-principal, M. Lancelot, eurent le bonheur de visiter le monastère des Pères Trappistes de St-Norbert. En arrivant, un Frère trappiste eut la gentillesse de s'offrir comme guide et ainsi nous visitâmes tour à tour jardins, étables, basse-cour, porcherie, rucher et ateliers, sans oublier une magnifique grotte juchée sur la pente d'une colline près de la rivière. Le tout se termina par une visite à l'église du monastère où nous eûmes le privilège de connaître Dom Fulgence, l'abbé directeur, qui nous fit, brièvement, l'historique de la Trappe. Inutile de vous dire que nous fûmes très impressionnés par ces bons Pères qui abandonnèrent les richesses matérielles de ce monde pour se consacrer à la vie contemplative. Nous garderons de cette trop courte visite un excellent souvenir.

Léo BERUBE.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Réunion de parents

Le groupe St-Boniface a tenu sa réunion de parents jeudi soir dernier au Local scout. Un bon nombre de parents sont venus, car ils étaient intéressés à leur garçon.

Ils ont eu un rapport du comité ou de l'exécutif pour l'année scoute 1959-60. Le Commissaire diocésain et ancien chef de groupe, M. H. Dubé, a fait rapport des activités scoutes de l'année. On a aussi présenté le nouveau chef de groupe, M. A. Allaire.

Puis, l'aumônier, M. l'abbé F. Juneau, a adressé la parole aux parents. Il les a encouragés à s'intéresser davantage à leur garçon, afin de participer plus activement au mouvement. Il a aussi fait demande à ceux ou celles qui auraient un peu de temps à contribuer pour les différentes activités de l'année, soit le service des parties de cartes, de transportation au camp ou en hike, etc. Il a fait remarquer que le travail du chef est bénévole et qu'il demande beaucoup de temps et de dévouement.

Ensuite on a procédé aux élections du nouvel exécutif pour ceux sortant de charge, MM. A. Proteau et G. Guilbault, Mmes A. Doiron et A. Rowan. Mme P. Bonin et M. L. Chaput ont encore un an avant la fin de leur terme. MM. A. Proteau et G. Guilbault ont été réélus. M. F.-H. Chéramy a été élu sur le comité pour deux ans. Mme A. Doiron a été réélue. Mme G. Morier s'est offerte pour venir en aide. A tous ces parents dévoués, nous disons merci.

Réunion diocésaine

La première rencontre de tous les chefs et cheftaines du diocèse aura lieu dimanche soir lors de la première réunion diocésaine de l'année. Auparavant tous jouiront d'un souper organisé par la Cré-Maitrise.

Puis, ce sera la réunion qui repassera nos succès depuis le mois d'avril et qui envisagera les problèmes et les activités de l'année. Ces réunions ont lieu deux ou trois fois par année dans le but de se rencontrer, de revoir les activités réussies ou non, et de préparer celles qui viennent. On regarde toujours les progrès que notre scoutisme peut faire dans les centres organisés et aussi dans les centres qu'on pourrait organiser.

TOUJOURS PRET.

Le beau petit fait

Une jeune infirmière soignait avec dévouement un malade que personne ne voulait approcher tant une odeur nauséabonde se dégageait de ses plaies.

Avant d'entrer dans la chambre, elle priait Dieu de pouvoir cacher son dégoût au malade.

Celui-ci était un athée convaincu. Un jour, il dit à l'infirmière:

— Mademoiselle, comment se fait-il que vous me soignez sans paraitre vous apercevoir du mal répugnant qui est le mien?

— Mais Monsieur, dit la jeune fille, chaque matin, je prie Dieu de me donner le courage de faire tout mon devoir.

Le lendemain, le malade accueillit l'infirmière par ces mots:

— Ce Dieu qui vous donne tant de force, maintenant, je crois qu'il existe. Je voudrais voir un prêtre.

Il se confessa et communia plein de joie.

Quand sa femme vint le lendemain, elle ne pouvait croire à la transformation de son mari. Elle lui adressa de violents reproches, puis le voyant mourir heureux, elle revint à de meilleurs sentiments.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 29

"Il était très amoureux de moi et, pour m'obtenir, il a accepté de se faire mon complice, mieux: d'endosser, pour me protéger, les risques que mes activités pouvaient me faire courir. Il avait le parfait physique du traître et, pourtant, vous pouvez me croire, il était loyal. Vous aviez soupçonné quelque chose, n'est-ce pas?

— Oui, mais je n'imaginais pas que vous . . . Maria, qui vous disiez notre amie, puissiez agir contre nous. J'avais même de la peine à croire que vous étiez tombée sous la domination de Larchand, que vous étiez mêlée à ses louches trafics.

— C'était moi, pourtant. Espérant, en m'éloignant de vous, vous oublier, j'acceptai, sur les instances de Larchand, de rentrer en Europe. J'avais refusé de l'épouser, mais il profita des difficultés que j'avais à trouver une situation, à organiser mon existence. Il me proposa d'aller vivre à Panama; nous y recommencerions l'un et l'autre notre vie. Je finis par être touchée de sa ferveur. Qu'avais-je à espérer d'autre? J'acceptai et nous nous mariâmes sur le bateau qui nous emmenait.

"Larchand était un remarquable homme d'affaires. Il avait fait une fortune considérable en Indochine. Il en aurait fait une n'importe où. Je vécus, pendant quelques années, dans un luxe dont je mis quelque temps à épuiser les satisfactions. J'étais même arrivée à avoir pour mon mari une certaine affection.

"Tout à coup, j'ai commencé à m'ennuyer. C'est précisément le moment qu'a choisi Larchand pour me montrer l'annonce de votre mariage, qu'il venait de lire dans un journal français.

"Je ne vous avais pas oublié, mais votre souvenir dormait en moi. La jalousie le ranima. Cachant mon jeu, je demandai, à quelque temps de là, de faire un voyage en France. Sans défiance, il accepta.

"Je n'avais pas tout à fait perdu mon ancien goût pour l'espionnage et j'eus vite réuni des renseignements sur vous. Je sus que votre ménage rencontrait des difficultés, que vous aviez des ennuis d'argent.

Comme Jean-Claude avait fait un mouvement, elle sourit.

— Je sais bien qu'on ne vous achète pas, mais je pouvais vous atteindre, à cause de cette dette de reconnaissance que vous aviez envers moi et qui vous a toujours gêné, n'est-il pas vrai?

Elle se moquait de lui et elle voulut faire un mouvement. La douleur, endormie par la piqûre, se réveilla et lui arracha un gémissement. Son visage redevint livide. Il se pencha vers elle.

— Taisez-vous . . . Vous vous épuisez!

— Qu'importe, puisque tout est fini maintenant, sans recours. Je voudrais au moins que vous sachiez jusqu'où je vous ai aimé. A cause de vous, j'ai monté toute une fable . . . mieux, un vrai roman. Vous l'avez cru. Votre femme aussi . . . quoique, de son côté à elle, une sorte d'instinct l'ait mise en garde . . . J'ai contraint mon mari à jouer son rôle . . .

— Comment a-t-il pu . . .?

Elle fit une grimace douloureuse.

— Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer qui ne vous aime pas. Larchand serait passé par le trou d'une aiguille, pour ne pas me perdre. Je l'avais menacé de le quitter, s'il ne m'aidait pas à vous entraîner dans le traquenard que je vous préparais.

— Pour quelle raison, Maria? Pourquoi me poursuivre de votre haine?

— J'espérais que, malheureux, vous seriez plus compréhensif, que vous apprécieriez enfin l'amour que je vous offrais.

— Quelle chance aviez-vous de réussir? Vous étiez mariée, moi aussi.

Elle médita quelques instants, silencieuse, puis elle reprit:

— Je ne sais pas . . . je ne sais plus . . . J'ai fait des rêves fous, absurdes. Je vous aurais voulu suspecté, abandonné de tous et cherchant un refuge auprès de moi. Je vous aurais alors recueilli, je serais partie avec vous, très loin, là où personne n'aurait pu nous rejoindre.

— Mais vous n'avez pas agi ainsi au hasard, sans directives. Vous travailliez pour un organisme étranger. Qui voulait ces plans?

Il y eut dans son regard une lueur amusée.

— Bien sûr, il existera toujours un service d'espionnage quelconque, qui paiera très cher les plans d'un prototype français, et on parle beaucoup du DK-28. Mais j'avais le temps et pas besoin d'argent. L'intéressant était que vous, le commandant Lobineau, et même Larchand, puissiez croire à un complot. Je voulais vous compromettre, mais vous étiez plus forts que moi. Bientôt je me suis trouvée prisonnière de mes mensonges, de la complexité de mes inventions. J'avais parfois l'impression d'être un hanneton enfermé dans une cage de verre, aux parois de laquelle je me cognais. Et puis, vous surtout, vous aviez contre moi cette admirable défense qu'est votre amour pour votre femme. Je ne voyais pas de fissure et j'en devenais folle.

— Pourquoi avez-vous supprimé votre mari?

— Parce qu'il avait enfin compris que j'agissais non pour me venger de vous, comme je l'avais dit, mais en réalité par amour. Il menaçait de tout dévoiler. Comment n'a-t-il pas parlé plus tôt, je me le demande!

— Pourquoi êtes-vous venue ici?

— La partie était perdue, mais il me restait encore une carte à jouer. Ayant tout manqué, je voulais au moins tirer, si c'était encore possible, un bénéfice de l'aventure, vous mettre tous dans une mauvaise situation. J'ai exigé les plans. Lobineau me les a refusés. Je suis devenue menaçante. Vous êtes arrivé . . . La suite . . . vous la connaissez.

Elle avait, tout au long de sa confession, tenu les yeux fixés sur Jean-Claude, comme si elle voulait emporter, en une dernière vision, le visage de cet homme qu'elle avait aimé jusqu'à la folie . . . jusqu'au crime.

Elle murmura, d'une voix plus faible:

— Comme les grands projets paraissent ridicules et même enfantins quand ils ont échoué!

Elle avait clos ses paupières et, sur son visage blême, de larges cernes apparurent. Sa respiration devenait difficile. Il fit un geste pour se lever, pour appeler à l'aide.

Elle retint, avec une énergie inattendue, sa main qu'elle n'avait pas lâchée.

— Ce n'est pas la peine. Personne ne peut rien pour moi. Tout à l'heure, quand vous serez parti, je demanderai qu'on me fasse une piqûre plus forte. J'ai un peu peur de mourir . . . Et puis, je sais que je vais souffrir. J'en ai tant vu, de malheureux, partir comme cela, d'une balle dans le ventre, au temps où vous auriez pu aimer la doctoresse Maria Zyska. Bien entendu, vous me méprisez . . . Vous me haïssez . . .

— Non, Maria, j'ai de la peine et j'essaie de vous comprendre.

— Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer, de se désespérer, en se répétant que tout est perdu . . .

— Oh! si! dit-il à mi-voix.

Elle le regarda à nouveau, tourna sa tête sur l'oreiller et murmura:

— C'est vrai . . . Vous l'aimez . . . quelle chance elle a! C'est elle qui ne comprend pas.

Elle fit une pause.

— Je ne vous demanderai pas pardon pour le mal que je vous ai fait, car je ne regrette rien . . . ou plutôt si, d'avoir échoué. Mais je peux encore vous rendre un service. Envoyez-moi votre femme. Rassurez-vous, je ne peux plus lui faire de mal. Je ne la déteste même plus. J'ai franchi le cap des sentiments humains. A vous, maintenant, je n'ai plus rien à dire. Si, pourtant . . . Voulez-vous m'embrasser?

Il hésita et elle se méprit.

— Je dois être bien laide, bien répugnante, n'est-ce pas?

— Non, Maria, vous êtes très belle, au contraire, plus belle peut-être que vous ne l'avez jamais été.

— C'est le premier et le dernier compliment que vous me faites. Ce sera le premier et le dernier baiser que vous m'aurez donné.

Il se pencha, effleura sa bouche et murmura, ému:

— Je vous demande pardon d'avoir ainsi, sans le vouloir, gâché toute votre vie.

— Bah! elle ne valait pas cher. Voyez ce que j'en ai fait! A présent, allez-vous-en. Cependant, avant de partir . . . dans la poche droite de mon manteau . . . Ne me bougez pas trop, j'ai si mal . . . Prenez l'enveloppe. C'est la première partie des plans. Merci! Adieu, Jean-Claude. Ne revenez plus. Mes forces s'en vont et j'ai déjà très froid.

Doucement, avec des gestes précautionneux, il l'enveloppait de couvertures. Elle sourit faiblement.

— Je dirai seulement quelques mots à votre femme. Qu'elle se hâte! Ensuite, je me préparerai à mourir. Car j'ai bluffé, tout à l'heure. J'ai besoin qu'on me pardonne. Pour vous, je sais que c'est fait . . .

Elle lui fit un léger signe de la main et il sortit lentement, à reculons, tandis que, les yeux dilatés et tentant, dans un effort surhumain, de se soulever, elle le regardait disparaître.

Francine était entrée sans bruit. Elle s'arrêta près du lit où Maria, les yeux clos, semblait dormir. Elle dut sentir une présence, car elle souleva ses paupières. Ses yeux, hagards, la fixèrent un moment sans la reconnaître, puis redevinrent lucides. Mais la tension qu'elle s'était imposée pour soutenir sa longue confession l'avait épuisée. Elle prononça, dans un souffle:

— Approchez. Je ne peux plus vous faire de mal.

Elle tenta de sourire, ne put que grimacer.

— Qu'avez-vous donc pour qu'il vous aime? Ecoutez-moi. J'ai tenté tout ce que j'ai pu pour conquérir Jean-Claude, le bien comme le mal, et sans succès. Vous, vous n'avez rien fait, pas même su le rendre heureux. Ne protestez pas . . . je sais. Avant de mourir, je veux vous dire: vous ne méritez pas votre chance, si vous la gâchez encore par des sottises, des petites mesquineries. Voyez-vous, il n'y a qu'une chose qui vaille la peine de vivre, c'est de s'aimer. Le reste, c'est tout ce qui étaie, consolide ou détruit votre amour.

"D'une manière obstinée, farouche, écartez ce qui doit lui nuire. Si vous laissez les querelles, les divergences de vues, l'entamer, si vous ne savez pas, l'un et l'autre, pour le protéger, monter les hauts murs de la tendresse, de la compréhension, de l'indulgence, l'amour s'en va . . .

"Le vôtre n'est pas loin encore. Faites vite . . . Courez tous les deux et rattrapez-le! Maintenant, allez-vous-en! Adieu . . . Sachez être heureux! Mais qu'attendez-vous pour partir? Je n'ai plus rien à vous dire . . . Je n'ai pas besoin de votre pitié . . . Je voudrais mourir en paix. Si, vous pouvez faire quelque chose pour moi . . . Voulez-vous demander un prêtre?

EPILOGUE

Blottis l'un contre l'autre, dans un coin du compartiment, Jean-Claude et Francine regardaient défiler le paysage. La nuit était proche et le soleil, en se couchant, avait laissé sur le fond du ciel des traînées d'écarlate.

A l'autre bout du compartiment, le commandant Lobineau, discrètement, feignait de dormir.

Les derniers événements, la mort tragique de Maria, puis les formalités à remplir avec la police, n'avaient pas donné aux jeunes gens un seul moment de tête-à-tête avant de prendre le train.

Quand ils s'étaient installés là, le bras de Jean-Claude s'était tout naturellement ouvert et Francine s'était serrée contre la chère épaule retrouvée.

Ils n'avaient guère parlé et leur silence avait été plus significatif qu'une longue explication.

Un moment, Jean-Claude souleva le menton de sa femme pour l'obliger à le regarder. Il vit que ses yeux étaient remplis de larmes. Il demanda:

— Francine, mon amour, qu'y a-t-il?

— Je suis heureuse!

— Et tu pleures!

Il remarqua que ses lèvres prononçaient des mots qu'il n'entendait pas. Il se pencha davantage.

— Que dis-tu?

— Tel que tu es . . . Ecoute le train: tel que tu es! . . .

Le bruit du convoi semblait rythmer la phrase et il sourit, amusé.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Je fais le serment de te garder, de t'aimer, tel que tu es! Chéri, je te le jure, je ne t'ennuierai plus jamais, tu . . .

Il s'inclina un peu plus vers ses lèvres, scella d'un baiser leur réconciliation et murmura tendrement:

— Je m'efforcerai . . .

Elle l'empêcha de parler et elle dit, tout de suite, de peur de n'avoir plus ensuite assez de courage pour le faire:

— Pour rien au monde, je ne voudrais revivre ces derniers mois. Ecoute, Jean-Claude . . . Cette promesse que j'ai exigée . . . je te la rends.

A l'éclair de son regard, elle sut que c'était ce qu'il attendait d'elle, mais qu'il n'aurait pas demandé.

Elle le laisserait reprendre son métier de courage, de tranquille audace, où il était lui-même. Déjà, elle commençait à trembler, à avoir peur, mais aussi à admirer.

Elle prononça à nouveau, pour elle-même:

— Tel que tu es!

Jean-Claude avait relevé la tête et fixait, sans la voir, la campagne assombrie qui défilait qu'il respirait plus largement, derrière la vitre. Il lui parut comme si la promesse qu'elle lui rendait le libérait d'une prison.

En même temps, son bras, qui l'enveloppait, la serrait davantage contre lui, sa main se crispait sur son épaule. Il prononça près de son oreille:

— Francine! ma merveilleuse Francine! Comme nous allons êtres heureux!

Elle sourit dans l'ombre, avec un rien de mélancolie. De même qu'on ne change pas les êtres, on ne fait pas tout à fait un bonheur à sa mesure, mais quand on a la chance d'être deux à le tenir, on s'y accroche de toutes ses forces et on ne laisse plus jamais l'amour s'en aller.

FIN



Dernière touche, celle qui fera resplendir votre visage, le rouge à lèvres. Attention à ce qu'il vous aille vraiment bien! Et aussi qu'il soit bien dessiné!

VOULEZ-VOUS QUE JE VOUS TIRE AUX CARTES

La soirée est morne? On s'ennuie chez vous? Vous vous ennuyez chez les autres? Prononcez ces huits mots magiques: "Voulez-vous que je vous tire les cartes? . . ." et vous verrez aussitôt les yeux briller . . . On y croit un peu, beaucoup ou pas du tout, mais on est toujours curieux de savoir ce que "le militaire" fera "à la nuit" . . . La méthode que nous vous proposons ici est simple et vous l'apprendrez facilement. Si cette science nouvelle se double chez vous d'intuition, de ce "don de voyance" si fréquent chez les femmes, vous deviendrez rapidement habile à interpréter avec la pertinence d'un véritable fakir, les multiples combinaisons que vous offrent les cartes.

As de trèfle: Mariage.
As de pique: La maison.
As de coeur. Amour.
As de carreau: Lettres, nouvelles.
Roi de trèfle: Homme riche, d'âge moyen.
Roi de pique: Homme de loi, homme âgé, docteur.
Roi de coeur: Personne influente qui vous veut du bien.
Roi de carreau: Militaire ou étranger.
Dame de trèfle: Femme brune assez jeune.
Dame de pique: Femme d'affaifaires ou veuve.
Dame de coeur: Femme très jeune, jeune fille, plutôt blonde.
Dame de carreau: Femme intrigante.
Valet de trèfle: Homme brun assez jeune.
Valet de pique: S'appelle aussi le Chien de Pique. Messager rapide, indique les événement de la semaine.
Valet de coeur: Jeune homme ou enfant.
Valet de carreau: Le facteur.
Dix de trèfle: Changement de situation.
Dix de pique: La prison ou la nuit.
Dix de coeur: Triomphe.
Dix de carreau: Voyage.
Neuf de trèfle: Bénéfice important.
Neuf de pique: Maladie ou accident.
Neuf de coeur: Réussite en amour.
Neuf de carreau: Retard.
Huit de trèfle: Petits gains ou cadeaux.
Huit de pique: La mort.
Huit de coeur: Partie de plaisir, sortie, amusement.
Huit de carreau: Trahison.
Sept de trèfle: Votre pensée.
Sept de pique: Petite maladie ou chagrin.
Sept de coeur: On pense à vous.
Sept de carreau: Contrariétés, colère.

Reste à vous, maintenant, de composer des phrases et des histoires nouvelles d'après les cartes que vous aurez en main. Vous faites "couper" le jeu autant de fois que vous le voulez et le nombre de paquets est laissé à votre discrétion.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Les prouesses des chauffeurs mettent nos vies en danger

par le Dr Adrien Plouffe

Plus de 3,000 personnes sont mortes en 1959, dans les accidents d'autos. Cela n'ouvre-t-il pas des horizons sur un des problèmes les plus angoissants de notre époque? La plupart de ces accidents auraient pu être évités, si les chauffeurs pesaient un peu moins fort sur l'accélérateur, s'ils ne prenaient pas d'alcool avant le départ! Les recherches nous affirment que les accidents sont rares quand on ne dépasse pas 45 milles à l'heure. On sait que plus des trois quarts des accidents sont attribuables à l'imprudence!

Mais alors, pourquoi tous les chauffeurs ne sont-ils pas prudents? Pourquoi font-ils de la vitesse? Pourquoi ne s'abstiennent-ils pas de boire de l'alcool avant de se mettre au volant? Quand nous aurons fait comprendre le gros bon sens aux intéressés, le taux de mortalité dû aux accidents baissera dans les plus heureuses proportions et nous n'aurons plus des fins de semaine si meurtrières!

Un trop grand nombre de chauffeurs sont d'une stupidité telle qu'on se demande s'il est bon de laisser le permis de conduire à ces gens qui sont très sages dans le cours ordinaire des choses, mais qui deviennent des énergumènes lorsqu'ils sont au volant. La route leur appartient. Ils se moquent de tous les règlements. Il traversent les villages en coup de vent à une vitesse du tonnerre. Ils renversent un cycliste ou un piéton et ils prennent la poudre d'escampette! "Pourquoi ces imbéciles étaient-ils là?"

On dirait des fous et, de fait, ce sont des fous au volant, oui la folie de la vitesse leur fait oublier qu'ils ont une responsabilité! Qu'ils se tuent si ça leur chante! On peut se passer d'eux, mais ils tuent leurs parents ou leurs copains qui sont avec eux! Ils tuent ceux qui ont le malheur de se trouver sur leur passage. **Et voilà qui est plus grave!**

Il faut toujours conduire une auto de façon à rester maître de son volant. Mais combien suivent cette règle sage? Il ne faut pas prendre de l'alcool avant de prendre le volant, mais combien comprennent la sagesse de cette abstention? Sauf quand la route est bien droite, qu'elle est à sens unique et qu'elle n'est pas encombrée d'automobiles, il ne faudrait pas dépasser la vitesse de 45 milles à l'heure. Mais combien suivent cette directive sensée.

La prudence, la prévoyance et le gros bon sens sont des mots qui devraient être écrits en lettres d'or devant les yeux de tous des chauffeurs.

Les accidents de la route ont fait plus de 3,000 morts en 1959. Si rien ne change il y aura autant de décès en 1960, peut-être plus!

N'est-il pas bon de mettre un terme à ce jeu de massacre? Nous posons la question avec le ferme espoir que messieurs les chauffeurs vont enfin s'assagir. **Que nos chevaliers de la vitesse mettent un terme à leurs prouesses meurtrières. Le gros bon sens le commande.**

Le plus beau cadeau

par Bing Crosby

Selon Bing Crosby, le plus beau cadeau que nous puissions faire à nos enfants, c'est d'aller à l'église avec eux. Montrer à nos enfants que la religion est importante en en faisant le centre de notre vie, voilà qui vaut mieux en effet que les conseils et les sermons.

Voici ce que Bing Crosby a écrit à ce sujet dans un éditorial commandité par le comité "The Religion in American Life".

"La plus importante entreprise dans la vie américaine d'aujourd'hui est, je crois, celle d'élever des enfants. Il arrive souvent que l'envergure et les responsabilités de la profession de père de famille nous effraient quelque peu et, c'est dans de pareils moments que nous devons prier le Ciel de nous accorder la sagesse et la force de caractère voulues, afin que nous puissions servir d'exemple à nos enfants par notre conduite irréprochable.

"Il est malheureux que plusieurs d'entre nous ne se prévalent pas assez des grandes forces spirituelles de l'Eglise. Nous perdons une large part de notre prestige aux yeux de nos enfants lorsque nous ne tirons pas profit de cette richesse. Les enfants sont beaucoup trop fins pour se laisser convaincre de la nécessité d'accomplir des actes que nous n'accomplissons pas nous-mêmes.

"Si l'église est un endroit où nous laissons nos enfants le matin, pendant que nous échappons vers d'autres occupations plus frivoles, c'en est fait de notre influence.

"Si nous voulons qu'ils participent de tout coeur à l'expérience de l'Eglise, nous devrons partager notre temps avec eux le dimanche.

"Allons à l'église avec nos enfants, c'est le plus beau cadeau que nous puissions leur faire. Nous ne pouvons peut-être pas leur offrir des études universitaires, mais ce qui est certain, c'est que nous pouvons leur inculquer des principes religieux qui leur donneront un caractère aussi solide que le fameux roc de Gibraltar." (Extrait de l'Education familiale", Bruxelles, Belgique).

936



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 936
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

— Docteur, j'ai des insomnies qui me fatiguent beaucoup. Que me conseillez-vous?

— Si vous preniez chaque soir une tasse de tilleul avant de vous coucher?

— Mais, j'en prends, docteur.

— Ah! ah! alors . . . si vous n'en preniez pas . . .



Choussons aux pommes et au fromage

6 pommes moyennes
½ tasse de cassonade pressée légèrement
⅓ c. à thé de cannelle
¼ de tasse de raisins sans pépins
2 c. à table de noix hachées
3 tasses de mélange à petits pains instantanés (biscuits mix)
1 tasse de fromage râpé Cheddar canadien fort
lait
½ tasse de sirop de blé d'Inde
½ tasse d'eau

Laver, peler et enlever les coeurs des pommes. Combiner la cassonade, la cannelle, le raisin et les noix. Mesurer le mélange préparé dans un bol; ajouter et mêler le fromage. Ajouter la quantité de lait spécifiée sur le paquet pour les biscuits roulés; mêler légèrement avec une fourchette. Rouler la pâte, sur une planche enfarinée ou un canevas, en un rectangle de 12" x 18". Couper en carrés de 6 pouces. Placer une pomme au centre de chaque carré. Remplir les coeurs du mélange de cassonade. Mouiller les bords de la pâte; ramener les quatre coins de la pâte sur les pommes et fermer les bords. Placer dans une grande lèchefrite peu profonde. Cuire à four moyen (375° F.) 30 minutes.

Entre temps, combiner le sirop de blé d'Inde et l'eau; verser sur les pommes environ 10 minutes avant la fin de la cuisson. Servir chaud avec de la crème douce.



Q. — Un de mes oncles est mort il y a un bon nombre d'années et sa femme s'est remariée. Existe-t-il un lien de parenté entre les enfants issus de cette union et nous? Nos relations avec cette famille sont intimes et nous avons toujours considéré la mère comme notre tante. Ce n'est que par intérêt que je vous pose la question. — KFD.

R. — Il n'y a pas de parenté entre votre famille et la nouvelle famille de votre tante. Puisque vos relations sont si cordiales, et si le nouvel "oncle" n'y voit pas d'objections, il serait gentil de continuer à les considérer tous comme vos parents.

* * *

Q. — Mon père, veuf depuis de nombreuses années, a reussi, avec l'aide d'une de ses soeurs à élever une assez nombreuse famille. Sans vouloir nous vanter, je dois dire en toute justice que notre tante et lui ont très bien accompli leur tâche. Nous avons tous "bien tourné" et nous leur devons une dette de gratitude que nous ne pourrons jamais payer. Lorsque la famille fut dispersée, les uns mariés, les autres en religion, notre tante s'est mariée à son tour et notre père a fermé maison et est allé habiter chez elle. Voici que maintenant, dans la soixantaine, il songe à se remarier. Il fréquente une personne très aimable, à peu près de son âge, veuve elle aussi et sans enfant. Certains de mes frères et soeurs sont furieux et ne veulent pas entendre parler de cette nouvelle union. Il est vrai que notre père est à l'aise et qu'ils risquent de perdre au moins une partie de leur héritage, mais il me semble qu'ils font preuve d'injustice et d'égoïsme en cherchant à le priver de quelques années de bonheur et surtout de la compagnie sympathique qu'il trouverait avec cette femme charmante. Ils viennent chez moi et ne font que tempêter contre elle. Croyez-vous qu'ils aient raison? Il me semble qu'après la vie de sacrifices qu'il s'est imposée pendant de longues années pour assurer notre bonheur, il a bien droit à sa part.

FILLE AIMANTE.

R. — Vous avez parfaitement raison. Votre père est certainement libre de refaire sa vie et d'après ce que vous me dites de lui, je suis certaine que tout en protégeant sa nouvelle épouse, il trouvera moyen d'arranger ses affaires pour que ses enfants ne soient pas déshérités. Essayez de faire comprendre à vos frères et soeurs, qu'en acceptant de bonne grace l'épouse de votre pere, ils lui rendront un tout petit peu de ce qu'il n'a pas hésité à faire pour eux. Aussi, dites-leur bien qu'il aurait pu tomber amoureux d'une toute autre personne: une jeune aventurière qui n'aurait chercher que son intérêt, et qu'alors ils auraient vraiment à craindre pour leurs intérêts, sans compter le bonheur de leur père. Je vous félicite de votre attitude, chère madame, et vous souhaite bonne chance dans vos délibérations avec ces égoïstes.

* * *

Q. — Je dois me marier au cours de l'hiver et vous me trouverez sans doute fort sentimentale, mais malgré que j'aie trente ans, j'aimerais porter une toilette blanche, serait-ce déplacé? On me dit que j'ai passé l'âge, mais il me semble que pour un mariage tel que le sera le mien, la coutume exige la vraie robe nuptiale. Merci.

TRENTAINE HEUREUSE.

R. — Rien ne vous oblige à renoncer à porter la véritable robe de noces. Vous choisirez évidemment un modèle classique, en velours ou en satin broché, d'une grande simplicité de ligne et non le genre qui conviendrait à une toute jeune mariée.

* * *

Q. — Serait-ce de l'argent perdu que de faire refaire un manteau de "Seal d'Hudson" qui est un peu trop long et démodé? Ces travaux sont-ils coûteux? Merci.

BLANCHE.

R. — Pour savoir si oui ou non il serait avantageux de faire refaire votre manteau, il vous faudra vous adresser à un fourreur réputé. Il saura vous dire si cela en vaut la peine, d'après l'état d'élasticité des peaux. Il faut être bien certain de la bonne condition des peaux, car si elles sont désséchées, elles ne supportent pas les nouvelles coutures et ne résistent pas à l'usure. De nos jours, même les réparations ordinaires sont coûteuses, alors soyez bien prudente dans le choix de votre fourreur.

* * *

Q. — J'ai le cou très court et je me demande si je peux porter les colliers qu'on appelle "chokers"? Ma soeur prétend que non.

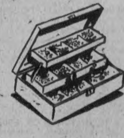
TETE DURE.

R. — Ce genre de collier ne saurait flatter votre apparence, chère madame. Vous devriez choisir les colliers longs qui sont en vogue de nos jours.

LOUISE.



Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous êtes une de ces adorables grand-mamans aux cheveux blancs? Alors, c'est facile pour vous de vous faire aimer. Tous les coeurs se portent naturellement vers vous.

Mais, il y a des écueils sur votre route. La longue vie qui sillonne derrière vous, vous aurait-elle laissé un peu de désillusion, un peu de tristesse, un peu d'amertume aussi? Vite, il faut effacer tout cela de votre coeur. Faites le bilan de vos joies et de vos bonheurs passés, et oubliez les épreuves.

Vous pouvez rendre de grands services aux plus jeunes par des conseils discrets. C'est à vous qu'il appartient de les éclairer sur les méandres du coeur humain qui n'a plus de secret pour vous. C'est à vous de leur dire qu'il faut plaindre ses ennemis plutôt que les blâmer. Vous savez tant de choses . . .

Votre visage marqué par la vie peut être très agréable à regarder pourvu qu'il soit le reflet d'un coeur profondément humain. Si vos cheveux sont blancs, tout votre charme devra résider dans la sérénité.

Lucile.

✦ ❊ ✦

— Docteur, pensez-vous que je vivrai cent ans?
— Vous fumez?
— Non docteur.
— Vous buvez?
— Non docteur.
— Faites-vous de bons repas?
— Non docteur.
— Mais, alors, pourquoi voulez-vous vivre cent ans?

✦ ❊ ✦

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous? N'en dites jamais.

Pascal.

✦ ❊ ✦

Faites bouillir légèrement la saucisse avant de la faire cuire; elle ne se fendillera pas. Roulez la ensuite dans la farine avant de la faire frire.

✦ ❊ ✦

Si vous voulez empêcher la mousse de savon de pénétrer dans vos yeux lorsque vous lavez vos cheveux, vous n'avez qu'à vous enduire les sourcils et la cloison du nez d'un peu de gelée de pétrole (vaseline).

✦ ❊ ✦

La bonne manière de se nettoyer les dents n'est pas de les frotter avec la brosse de droite à gauche, mais de les brosser depuis les gencives jusqu'à l'arête tranchante, afin que les soies enlèvent les particules d'aliments demeurées.

✦ ❊ ✦

— Y a l'feu! . . . Voyons, lève-toi! . . .

— Justement, j'rêvais qu'j'étais avec les pompiers! . . . Laissez-moi m'rendormir, j'vais les prévenir.

✦ ❊ ✦

Saviez-vous qu'un corps humain contient environ 639 muscles?

✦ ❊ ✦

Quel ennui que les cendres de cigarettes. Elles laissent souvent des taches sur la porcelaine. Faites les disparaître en les frottant avec un bouchon trempé dans du sel.

✦ ❊ ✦

Les bouchons des bouteilles de vernis à ongles ou de colle s'enlèveront facilement si vous avez soin d'en graisser l'intérieur avec une pommade (cold cream).

✦ ❊ ✦

L'examinateur: "Qu'entend-on par dette flottante?"
Le candidat: "Eh bien, par exemple, un navire hypothéqué."

✦ ❊ ✦

Pour arrêter le hoquet, buvez de l'eau sucrée. Dans le cas d'un enfant pris de ce malaise, faites-lui avaler quelques grains de sucre.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 29

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 135, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

COUTURIERE EXPERIMENTEE ferait couture de toute sorte à domicile. Signaler: CEdar 3-1947. 28-276-30C.

ECOLE FRANCAISE DE COUPE ET COUTURE — En 30 leçons vous pourrez réaliser à vos mesures les modèles de votre choix. Les cours sont également donnés par correspondance. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Bertrand, 153, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1848. 20-74-T.F.

POUR SUPPORTS RECOMMANDES PAR MEDECINS et pour obtenir une taille de mannequin, appelez votre corsetière Spencer à CAstle 2-9578. 27-247-31C.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Pour couple marié. 27-263-29C.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin. 2 chambres pour hommes. Signaler: GLobe 3-3732. 26-244-T.F.

A LOUER — Norwood, 278, Eugénie. Chambres meublées. Signaler: CEdar 3-1768. 21-188-29C.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes à domicile ou à notre atelier. Prix les plus bas en ville. Aussi, service complet de réparation. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 25-219-29C.

REPARATIONS DE MONTRES
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
à l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



La Femme Avon
Commencez votre propre entreprise maintenant! Devenez la représentante d'Avon. Revenus substantiels dès le début. Ecrivez à: Mme Toni Smoluk, 1039, boulevard Chevrier, Winnipeg 13, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Des milliers d'hommes, femmes après 40 rajeunissent. Les Tablettes toniques Ostrex aident à les ravigoter. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

Avec ou sans expérience de la vente il est possible de gagner plus de $3.00 de l'heure en vendant nécessités pour la maison et la ferme à haute commission. Devenez notre représentant dans votre voisinage, augmentez vos revenus, assurez votre avenir. Plan de vente, catalogue. Produits Familex Ltée, Dépt. G, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.

REPARATIONS DE RADIO — S'adresser à 373, rue Desautels. Signaler: CHapel 7-7153. 26-229-29C.

CHAMBRE ET PENSION pour 2 jeunes garçons. Près autobus, au Norwood. Signaler: CEdar 3-5663. 28-286-29C.

A LOUER — St-Boniface, 594, rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour homme. Petit poële, facilités de cuisine. 29-298-29C.

POUR LES MARCHES LES PLUS AVANTAGEUX SUR ACCESSOIRES MENAGERS ET MEUBLES, Appeler Denis Saurette à CEdar 3-4326. 28-288-35C.

A LOUER — Fort Garry, 1021, avenue Manahan. Maison: 4½ pièces. En face de l'église. Chauffage: huile. Libre: 1er décembre. Signaler: GRover 5-6963. 28-275-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre chaude, meublée. Facilités de cuisine: évier, réfrigérateur, "rangette". Près autobus. Dame ou demoiselle qui travaille. $30. Signaler: CHapel 7-3221. 28-277-29C.

A LOUER — Garage pour remisage d'automobile. $35 pour la saison d'hiver. S'adresser à 237, rue Berry, St-Boniface, entre 6 h. et 9 h. p.m. Téléphone: CEdar 3-5434. 29-292-30C.

A LOUER — St-Boniface, 18, rue Archibald. Chambre meublée. Pension si désiré. Signaler: CHapel 7-5463. 29-291-29C.

A LOUER — St-Boniface, 379, rue D'Eschambault. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. Signaler: CHapel 7-5637. 29-289-30P.

A LOUER — St-Boniface, 565, rue Des Meurons. Logis meublé: 2½ pièces. Couple âgé de préférence. Signaler: CHapel 7-1226. 29-288-29C.

A LOUER — Dans village d'Ile-de-Chênes, maison: 7 pièces, 2 étages. Cave complète. Près église et école. Libre: 1er novembre. S'adresser au Magasin Petit pour plus de renseignements. 29-295-30P.

A LOUER — St-Boniface, 378, rue D'Eschambault. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Couple qui travaille de préférence. $60. Signaler: WHitehall 3-8003. 29-290-29C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Près autobus. Pour 2 adultes ou couple marié. Libre: 14 novembre. Décoré à neuf. Signaler: CEdar 3-6115. 29-296-30C.

A LOUER — St-Boniface, 612 rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces, cuisine et chambre à coucher. Entrée privée. Pour couple sans enfants. Signaler: WHitehall 3-4240. 29-297-29C.

FERMES A VENDRE
Dans la région de Carberry. Petites ou grandes, propres à culture du grain, élevage, culture mixte, ou en lisière. Bon choix.
S'adresser à
CARBERRY REALTY
Carberry, Man.
18-2-34P.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Gerry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir part payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. $45 par mois. Aussi 2 logis: 2 pièces. $35 par mois chacun. Possession immédiate. S'adresser à 474, rue De la Morénie. 28-270-30C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour dame ou jeune fille. Près hôpital. Signaler: CEdar 3-4757. 29-300-30C.

VENTE PERSONNELLE — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Maison: 1½ étage. Près basilique et hôpital. Pas d'agent. Signaler: CHapel 7-9725 entre 8 h. et 10 h. p.m. 28-282-29C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Prix: $15,000. Signaler: CEdar 3-3292. 28-280-29C.

A VENDRE — Plymouth "Savoy" '57. Deux tons. Radio. Propre et en bon état. Bon marché. S'adresser à 172 rue Goulet, Norwood. 28-273-29C.

A VENDRE — Fort Garry, 938, avenue Silverstone. Maison: 9 pièces, 5 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage double. Trois lots: 50' x 125'. Signaler: GLobe 2-8147. 26-230-T.F.

A VENDRE — Norwood. Près Précieux-Sang et Holy Cross. Maison: 6 pièces. Chauffage: huile. Termes faciles. Signaler: CEdar 3-2635. 26-240-T.F.

A VENDRE — "Volkswagon" de luxe 1959. Radio spécial. Pneus à flancs blancs. Peu de milles parcourus. Excellent état. Signaler: CEdar 3-1535, le soir ou en fin le semaine. 29-301-29C.

A VENDRE — Luxueux tapis pour salon: 9' x 12'. Importé de Belgique, 100% laine. Couleur turquoise. A coûté $160, il y a un an. Vendrait pour $115 avec soustapis en feutre. S'adresser, entre 6 h. et 9 h. p.m., à 237, rue Berry, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5434. 29-293-30C.

A VENDRE — Nappe crochetée ronde, 63" de diamètre, coussin pneumatique, coussin électrique, montre de dame (Solar), lampe torchère, machine à lessiveuse "Easy" pour pièces de rechange. Signaler: CEdar 3-5076, après 6 h. 29-294-30C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

ST. JAMES REALTY
1823½, avenue Portage, St-James
A VENDRE
Norwood — Avenue Ferndale. Maison de famille idéale. 3 chambres à coucher, salon et salle à manger. Planchers: bois dur, haut et bas. Chauffage: huile. 2 garages. Possession prochaine. Appeler M. Davidson à GLobe 2-2073, le soir, ou TUrner 8-1730, le jour.
28-272-29C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Chemin Elizabeth. Cottage moderne: 4 pièces. $9,500.
St-Boniface — Rue Berry. Maison: 6 pièces. $7,500. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.
Norwood — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $16 000.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. $7,400. Termes faciles.
Magasin général — Dans village prospère canadien-français. $95,000 d'affaires. Ameublement moderne. $26,800 y compris maison moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
21-255-29C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Norwood — Côté ouest du chemin Ste-Marie. Duplex. Comptant requis: $3,500. 9 pièces, 4 au premier. Double plomberie. Garage attenant. Soubassement complet. Planchers: bois dur. Près autobus et école. Revenu mensuel: $150.
Norwood — Près Holy Cross et Précieux-Sang. Bungalow, 12 ans, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Nouveau garage. Taxe très raisonnable. Près autobus, école et magasins. Comptant requis: $7,500.
Norwood — Près école Holy Cross. Comptant requis: $3,000, demi-bungalow, 6 pièces, 5 au 1er. 3 chambres à coucher. Très grande cuisine. Chaufage: eau chaude, huile. Garage. Grand lot. Comptant: $10,500.
Norwood — Près Précieux-Sang. Comptant requis: $2,500. Demi-bungalow: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Grand salon. Soubassement complet salle de récréation. Balance, paiements faciles.
Norwood — Près écoles Nordale et St. Thomas More. Comptant requis: $4,000 approximativement. Maison de famille: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 55'. Chauffage: huile. Garage. Nouvellement décorée.
Garage à vendre dans centre canadien-français. Sur grande route ouverte à l'année. Vendrait avec outillage complet, agence d'auto, etc. Maison moderne: 6 pièces. Accepterait maison de ville en échange. Termes faciles.
Attention fermiers! Si vous désirez vendre vos terres, veuillez nous écrire ou nous téléphoner. Nous avons plusieurs demandes pour des fermes.
N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
27-254-29C.

POUR ACHAT, VENTE OU EXCHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
130, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphone: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

A VENDRE
St-Boniface — Centre. Bungalow: stuc, 4 pièces, 2 chambres à coucher, 1 meublée au soubassement. Age: 12 ans. Lot: 50'. Garage. Comptant requis: $4,500.
St-Boniface — Centre. Duplex: stuc, âge: 10 ans. 4 et 4. Grande cuisine. Chauffage double. Garage double. Grand lot. Bons revenus. Prix raisonnable. Comptant requis: $6,500.
S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
29-302-29C.

A VENDRE
Norwood — Spécial. Enfield Crescent. Près église et école catholiques. Belle maison de rapport ou de famille. Très moderne. Chauffage: huile, à air forcé. Grand lot. Taxe: basse. Prix complet: seulement $12,900, $2,000 comptant. Balance comme un loyer. Possession immédiate.
St-Boniface — Rue La Vérendrye. Maison demi-moderne: 9 pièces. 2 étages, demi-cave. $5,900, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois. Intérêt: 6%.
St-Boniface — Blvd Dollard. Maison moderne: 2 étages, 7 pièces. Chauffage: huile. Garage. Taxe basse. Prix: $12,900 la moitié comptant.
St-Boniface — Rue Hébert. Bungalow moderne en stuc, un étage: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe basse. Prix: $11,500. $3,000 comptant.
St-Vital — Ave Nichols. Bungalow style ranch. 5 pièces. 6 ans seulement. Chauffage: huile. Allée de côté jusqu'au garage. Lessiveuse, séchoir et tentures compris. Prix: $15,500, la moitié comptant.
Route Trans-Canada — 20 milles de la ville. Ferme: 580 acres toutes en culture. Bâtiments et machineries au complet. $75,000 la moitié comptant.
St-Boniface — Près basilique. Duplex. 12 ans. $16,900. Comptant: $4,000. Balance comme loyer.
J.-R. POIRIER REALTY
TELEPHONE: GRover 5-1876
202, avenue Harvard, Winnipeg 9
ou
ROGER LEJEUNE
473, rue Langevin
Téléphone: CEdar 3-8091
27-253-29C.

A VENDRE
Winnipeg — Tout près église Sacré-Coeur. Maison de rapport: 4 logis. En brique. Chauffage: eau chaude. Entrées séparées. Poëles et réfrigérateurs électriques dans chaque logis. Revenu mensuel: $200, plus 6 grandes pièces pour propriétaire. $10,000 comptant; balance comme loyer à 7%.
St-Vital — Bungalow: 3 chambres à coucher. Gaz. Grand lot. $2,500 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près basilique et hôpital. Maison de famille: 4 chambres à coucher. 12 ans. Grand lot. $10,000 comptant. Balance: termes faciles.
S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
27-265-28C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
St-Boniface — Immeuble: $29,000, 4 logements privés de 5 pièces. Grande pièce au soubassement. Garage. Belle location. Près autobus, église, etc. $10,000 comptant. Balance: termes faciles.
Winnipeg — Paroisse du Sacré-Coeur. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. $5,000 comptant. Balance: termes faciles.
St-Vital — Bungalow: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Bon état. Chauffage: huile. Près écoles. $2,000 comptant. Balance à termes.
Norwood — Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Très bon état. Près église et école. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Centre. Duplex: 4 et 4. Privés. En stuc et plâtre. $8,000 comptant. Balance à termes.
Pour tout achat, vente ou échange de propriété, il nous ferait plaisir de vous assister.
S'il vous plait, APPELER
M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray. Thériault, LEnox 3-6017
28-279-29C.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire.
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification — Réparation de pneus


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre
Des pommes de terres "Pontiac" de très bonne qualité et qui se conservent bien
2c la livre
LIVRAISON PROMPTE
Signalez: CASTLE 2-6137


Si vous songez à acheter une CHEVROLET, une OLDSMOBILE une CORVAIR ou une ENVOY un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL BAJOTTE
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Dames de Ste-Anne
Elections

Dimanche dernier avaient lieu les élections des dignitaires de la congrégation des Dames de Ste-Anne avec les résultats suivants: présidente, Mme G. Pelland, réélue; 1ère vice-présidente, Mme M.-A. Alary; 2e vice-présidente, Mme L. Guertin; trésorière, Mme M. Trudel, réélue; secrétaire, Mme M.-A. Carignan, réélue; conseillères, Mmes G. Girard et A. Koryluk.

Le R. P. D. Audet, aumônier, remercia Mmes M. Audet et Y. Fontaine, sortant de charge.

Petites Notes
Réunion mensuelle

La prochaine réunion mensuelle des Dames Auxiliaires du Conseil catholique du bien-être aura lieu le jeudi 10 novembre, à 2 h. 15 p.m., à 220, rue Hargrave, Winnipeg. M. l'abbé U. Lafond, curé de La Broquerie, parlera de la vie catholique en Amérique du Sud.

Mlle Margaret Delaney, présidente des Auxiliaires, tient à rappeler qu'on a besoin de volontaires pour confectionner des édredons piqués, chaque jeudi après-midi, à 2 h., au bureau, 220, rue Hargrave. Celles qui désirent consacrer un peu de leurs loisirs à cette oeuvre de miséricorde n'ont qu'à donner leurs noms à Mme M. Dowling (téléphone: SUnset 3-5771).

Thé annuel

L'enregistrement des membres et le thé annuel auront lieu le mardi 25 octobre à la demeure de Mme P. G. Bolin, à 210, rue Elm, de 2 h. 30 à 5 h. p.m. Les visiteurs seront reçus par Mlle M. Delaney, présidente, M. l'abbé L.-G. St-Jacques, aumônier, etc.

Décès
MME AVILA CHABOT

Les paroissiens viennent d'apprendre le décès de Mme Avila Chabot, survenu le 13 octobre, chez sa fille, Mme E. Morier, de Montréal.

La famille Chabot était l'une des familles fondatrices de la paroisse.

Mme Chabot, née Marguerite Viel, vint toute jeune au Manitoba où, vers 1890, sa famille avait pris un homestead à St-Laurent.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Madeleine (Mme Leullier), de Québec; un fils, Luc, et deux filles, Eveline Mme E. Morier) et Marguerite.

D'Eschambault Ltée
136, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1209
A VENDRE
St-Norbert — Aubaine à $13,000, comptant $2,500. Grande maison: 5 chambres à coucher, excellente condition, grand terrain, boisé. Taxe: $187.
Parc Niakwa — Bonne valeur à $20,000, comptant $10,000. Maison toute neuve.
St-Boniface — Triplex neuf à $29,500. Comptant $6,000 ou plus. Devrait rapporter $3,500 par an. Bon placement recommandable. Prendrait votre résidence en échange.
Parc Windsor — 3 nouvelles maisons: $12,500 et $14,000. Comptant $2,000 à $3,000. Devraient rapporter $4,000 par an.
Prêts hypothécaires sur résidences à St-Boniface ou St-Vital
S'adresser à
J.-ALBERT BOIVIN
Tél.: Résidence ALpine 3-4766
28-284-31C.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of MARIA HURARD DRUWE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Leon Druwe, late of the same place, Deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Déniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 29th day of November, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 19th day of October, A.D. 1960.
GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executor.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450
Installation

Nos remerciements au Député de District, frère J.-L. Jubinville, qui venait visiter Provencher, le 13 octobre dernier, et qui faisait l'installation officielle des officiers élus pour le terme courant. Nous aurions désiré une plus grande assistance. Pour certains cette cérémonie est peut-être vieux jeu. Cependant, tel que le faisait remarquer le R. P. R. Bédard, O.M.I., chapelain du Conseil, cette cérémonie comporte de belles leçons et, pour quiconque l'écoute attentivement, elle démontre les obligations des officiers avec charité et précision.

Toutes les associations se plaignent en ces temps du manque d'enthousiasme et de dévouement pour la cause embrassée avec ferveur au début. "Panem et circenses"! Manger et s'amuser, comme au commencement de la décadence du grand empire romain, tel semble le but unique de beaucoup, sinon de la majorité aujourd'hui.

"A vos assemblées délibératives, disait M. Khrouchtchev avec colère, la senteur du fumier décadent est lourde". Si ce n'est lui-même, un autre pensera à nettoyer les écuries d'Augias, l'un de ces beaux jours. Une renaissance d'idées s'impose. Pourquoi ne pas commencer en notre petit milieu.

Fête de Christophe Colomb

Nous fêtions notre illustre patron, le 12 octobre dernier, par un gentil petit programme sur les ondes de CKSB. Avec le concours du personnel du poste, notamment M. J. Bertrand, notre Grand Chevalier Josaphat Gauthier nous donna quelque chose de bien approprié.

Nous croyons que c'était le seul programme colombien en la circonstance. A noter pour le comité d'action et surtout veillons à en faire rapport au frère Jubinville.

Le frère Jos. Guay oubliait pour un soir la lutte électorale pour venir à l'installation. Il avait voulu, de plus, faire un acte de charité en y amenant le frère Siméon Garet. Malheureusement ce dernier, malade depuis longtemps, eut le jour même une rechute et ne put l'accompagner. Souhaitons à Siméon qu'il nous revienne bientôt et à Jos. tous les succès que mérite un bon samaritain.

Rapport fut fait de la visite du frère Pazdor à la Maison des Retraites fermées, lors de l'ouverture officielle de cette belle entreprise. Bel édifice, grande foule qui débordait les lieux, belles chambres dont quelques-unes portant l'inscription: ameublement fourni par telle ou telle société. Et nulle part le nom de Provencher. Discussion générale. Les argents ont été votés dans le passé. Un examen hâtif des records démontre l'approbation du projet, mais sans montant fixé. La proposition fut vite mise au vote et la chose se fera sans délai. L'enfer est pavé de ces bonnes intentions, n'est-ce pas?

L'assemblée aura lieu le jeudi 27 octobre.

BISTOURI.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of FRANCOIS LE GOFF, late of the Post Office of Haywood, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 609 Paris Building, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 30th day of November, A.D. 1960.
DATED at Winnipeg, Manitoba, this 14th day of October, A.D. 1960.
MORKIN, HAYES AND TRUDEL,
Solicitors for the Administrator.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE D'ELIE No 2383
AVIS
Le soussigné recevra des soumissions séparées et sous pli scellé, jusqu'au mardi 25 octobre 1960 à 6 h. p.m., au bureau du secrétariat dans le village d'Elie.
1—Pour la vente de deux bâtiments scolaires:
L'édifice de l'école Glengarry, Grandeur 30 x 20, avec portique 8 x 20.
L'édifice de l'école Norway, Grandeur 36 x 22.
2—Aussi à vendre, terrains de trois sites d'écoles:
Site de l'école Glengarry, S.E. de la section 36-10-4W. Environ 3 acres.
Site de l'actuelle école Norway, N.E. 15-10-3W. Environ 6.47 acres.
Site de l'ancienne école Norway, S½ N.W. 22-10-3W. Environ 3 acres.
3—A l'école Glengarry
Liste des meubles et de l'équipement à vendre:
1 fournaise à l'huile
1 système d'eau Duro à pression, avec un petit réservoir d'eau.
Et aussi un nombre de pupitres d'école usagés.
Les soumissionnaires doivent présenter une soumission individuelle séparée, pour chaque groupe d'articles, tels qu'édifices, terrains, ameublement et équipement.
On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.
Toutes les soumissions doivent être remises au secrétaire ou mises à la poste le ou avant le jour et l'heure susmentionés.
ORIS-J. AQUIN,
secrétaire-trésorier,
Boite postale 88, Elie, Man.

ARPIN REALTY
130, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE OU A LOUER
St-Vital — Bungalow moderne, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Planchers en tuiles. Grand soubassement. Chauffage automatique: gaz. Près autobus, église et école catholiques. Prix raisonnable. Termes faciles. Possession immédiate.
S'adresser à
E.-J.-R. ARPIN
Téléphone: bureau, CHapel 7-8023
résidence, GLobe 2-3618
29-299-T.F.

Occasion d'affaires
Les magasins Marshall Wells ont des concessions à attribuer.
Voici une occasion exceptionnelle de vous associer avec les 260 dépositaires Marshall Wells au Canada.
Vous pouvez exploiter un commerce qui s'est avéré très profitable au Canada depuis 15 ans.
Pour tous renseignements, écrire à
M. A. BAILEY,
Marshall Wells of Canada,
Winnipeg, Man.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of ANNE LAFERRIERE late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Spinster, Deceased.
ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of November, A.D. 1960.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 13th day of October, A.D. 1960.
MARCOUX DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

AVIS

. . . est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la présente session ou à celle qui suivra immédiatement pour un projet de loi d'intérêt particulier incorporant une compagnie sous le nom d'Aurora Pipe Line Company, pour construire et faire fonctionner des pipe-lines inter-provinciaux, extra provinciaux ou internationaux pour le transport de tout gaz naturel ou artificiel et d'huile brute, ou autres liquides et gaz hydrocarboniques, ou de leurs produits au Canada, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, au Yukon et au Territoires du Nord-Ouest, et hors du Canada conformément aux dispositions du National Energy Board Act, Chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, et de toute autre loi générale du Parlement du Canada au sujet des pipe-lines.

Les demandeurs réclameront les autres pouvoirs et dispositions d'incorporation jugés nécessaires pour remplir les obligations de la Compagnie.

Daté à Ottawa, ce 23e jour de septembre 1960.

Herridge, Tolmie, Gray, Coyne & Blair,
conseillers juridiques des demandeurs.

77, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

NOUVEAU BUREAU de DIRECTION de FONCIER INVESTMENTS LTD.
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Pour l'année financière se terminant le 30 juin 1961

Les officiers de la compagnie
Jack Schimnowski, président
Dr Paul L'Heureux, vice-président
Me Laurent-G. Marcoux, secrétaire-trésorier
Me Robert Bétournay, gérant d'affaires

Les directeurs de la compagnie
Roland Couture
Edward Turner
Dr William Hall
Charles-Etienne Huot
Me Armand Dureault

* * *

La Banque de Montréal de St-Boniface est détentrice des documents de cette compagnie.

— A St-Boniface — le mercredi 26 octobre
VOTEZ GUAY
Seul candidat BILINGUE
Comité pour l'avancement des affaires municipales